

# 1 - DIAGNOSTIC



Charte de Développement Durable  
Rhône Alpes

Août 2013

<b>1.</b>	<b>UN TERRITOIRE GEOGRAPHIQUEMENT CONTRAINT .....</b>	<b>5</b>
1.1.	Un territoire montagnard .....	6
1.2.	Un territoire ouvert sur l'extérieur .....	7
1.3.	Une dualité fond de vallée / stations.....	7
<b>2.</b>	<b>UN TERRITOIRE QUI TIRE PARTI DE SES RICHESSES NATURELLES .....</b>	<b>8</b>
2.1.	Un paysage à valeur économique .....	9
2.1.1.	Un paysage soumis à une double dynamique : déprise et urbanisation .....	9
2.1.2.	Une protection paysagère importante .....	9
2.1.3.	Des micro paysages patrimoniaux .....	10
2.1.4.	Un nouveau mode d'occupation du sol, consommateur d'espace .....	10
2.2.	Une ressource en eau qui reste fragile .....	13
2.2.1.	Une qualité de l'eau relativement bonne mais des pressions sur le milieu .....	13
2.2.2.	Une bonne gestion des eaux usées.....	13
2.2.3.	Une ressource en eau très convoitée .....	13
2.2.4.	De nombreux aménagements hydroélectriques.....	14
2.2.5.	Une neige de culture très présente .....	14
2.2.6.	Un Contrat de Bassin Versant pour mieux gérer la ressource en eau.....	14
2.3.	Un milieu naturel riche et diversifié .....	16
2.4.	Des risques naturels assez présents.....	18
2.5.	Des ressources à préserver .....	19
2.5.1.	Une qualité de l'air fragile en fond de vallée .....	19
2.5.2.	De fortes émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) .....	19
2.5.3.	Des énergies renouvelables à développer .....	21
2.5.4.	L'APTV démarre un Plan Climat Energie Territorial .....	22
2.5.5.	Un territoire bien doté en traitement des déchets .....	22
<b>3.</b>	<b>UN TERRITOIRE TOURISTIQUE TRES ATTRACTIF .....</b>	<b>24</b>
3.1.	L'activité touristique hivernale, cœur de l'économie du territoire .....	25
3.1.1.	Une montagne plus attirante l'hiver que l'été.....	25
3.1.2.	Une fréquentation hivernale stable composée à 50 % d'étrangers .....	25
3.1.1.	Des domaines skiables à la pointe .....	26
3.1.2.	Une pratique du ski moins exclusive .....	27
3.1.3.	Le ski nordique, une activité à la marge .....	28
3.2.	Une capacité d'hébergement très importante.....	28
3.2.1.	Un parc immobilier dominé par les résidences de tourisme .....	28
3.2.2.	Un parc marchand qui progresse de 2 000 lits par an .....	29
3.2.1.	Une perte de 6 000 lits marchands chaque année .....	30
3.2.2.	Une capacité d'hébergement qui augmente de 5 000 lits par an .....	30
3.2.3.	Un vieillissement du parc .....	31
3.3.	Un tourisme estival en perte de vitesse .....	31
3.3.1.	Une érosion de fréquentation très marquée.....	31
3.3.2.	Une clientèle essentiellement française .....	33
3.3.3.	Une offre touristique estivale diversifiée.....	34
3.3.4.	Un positionnement à conforter .....	35
3.3.5.	Vers une nouvelle gouvernance.....	36
3.3.6.	Un tourisme hors saison marginal.....	37
3.4.	Une activité thermale qui se diversifie avec la remise en forme .....	37

<b>4.</b>	<b>UNE ECONOMIE EN RELATIVE BONNE SANTE.....</b>	<b>40</b>
<b>4.1.</b>	<b>Un territoire pourvoyeur d'emplois .....</b>	<b>41</b>
4.1.1.	Une forte densité d'emplois.....	41
4.1.2.	Une économie tirée par l'activité touristique .....	41
4.1.3.	Une économie dépendante de l'emploi saisonnier .....	42
4.1.4.	Un secteur industriel marqué par une baisse progressive de l'activité.....	42
4.1.5.	Une activité artisanale dynamique .....	43
4.1.6.	Un foncier dédié à l'activité économique restreint et contraint.....	43
4.1.7.	Une vallée qui n'est pas épargnée par la crise .....	43
4.1.8.	Une économie sociale et solidaire quasi-inexistante.....	44
<b>4.2.</b>	<b>Une agriculture dynamique mais potentiellement fragile .....</b>	<b>45</b>
4.2.1.	L'élevage, issu d'une civilisation agro-pastorale ancienne.....	45
4.2.2.	La prégnance des surfaces en herbe.....	45
4.2.3.	Une restructuration tardive des exploitations .....	46
4.2.4.	Des disparités territoriales importantes .....	47
4.2.5.	Le vieillissement des chefs d'exploitation .....	48
4.2.6.	Un regroupement de la profession sous forme sociétaire .....	48
4.2.7.	Une pluri-activité en baisse .....	48
4.2.8.	L'agro-pastoralisme, fondement de l'agriculture de Tarentaise .....	48
4.2.9.	L'élevage laitier bovin.....	49
4.2.10.	Vers une plus grande autonomie fourragère .....	50
4.2.11.	Une production de matière organique non négligeable .....	51
4.2.12.	Une organisation collective dynamique et structurée .....	52
4.2.13.	De vives inquiétudes sur le foncier .....	52
<b>4.3.</b>	<b>Une forêt avec un certain potentiel mais une mobilisation du bois complexe.....</b>	<b>55</b>
4.3.1.	Une couverture forestière importante .....	55
4.3.2.	Une forêt publique gérée durablement mais dans un « trou de production » .....	55
4.3.3.	Une forêt privée en voie de réorganisation .....	56
4.3.4.	La forêt, un potentiel énergétique .....	57
4.3.5.	L'affouage, une pratique encore courante .....	57
4.3.6.	Une biodiversité remarquable et une faune sauvage en progression .....	57
4.3.7.	La forêt, outil de prévention des risques naturels.....	59
4.3.8.	La forêt, espace de loisirs .....	59
<b>4.4.</b>	<b>Un tissu commercial dense et fortement stimulé par le tourisme.....</b>	<b>61</b>
4.4.1.	Une dualité haut/bas que l'on retrouve également dans l'activité commerciale.....	61
4.4.2.	Un bassin commercial relativement autonome avec quelques déséquilibres .....	61
4.4.3.	Une évasion commerciale selon le type de commerces .....	62
4.4.4.	La prépondérance de la grande distribution.....	62
4.4.5.	Des situations différenciées selon les pôles.....	63
4.4.6.	La ville de Moûtiers, attractive sur le plan commercial .....	63
4.4.7.	La ville de Bourg-Saint-Maurice plus en difficulté .....	64
4.4.8.	Un maillage secondaire plus ou moins important.....	64
4.4.9.	Une stratégie commerciale à définir.....	65
4.4.10.	Un foncier à vocation artisanale à préserver .....	65
<b>4.5.</b>	<b>Une relative bonne couverture numérique.....</b>	<b>66</b>
<b>5.</b>	<b>UN TERRITOIRE A DOUBLE VITESSE .....</b>	<b>67</b>
<b>5.1.</b>	<b>Un territoire avant tout rural .....</b>	<b>68</b>
<b>5.2.</b>	<b>Une dynamique démographique positive .....</b>	<b>68</b>
<b>5.3.</b>	<b>Une population plutôt jeune et active .....</b>	<b>68</b>
5.3.1.	Une population concentrée dans les fonds de vallée.....	68
5.3.2.	Une croissance démographique portée par la dynamique des naissances .....	69
5.3.3.	Des résidents mobiles sur le territoire .....	70
5.3.4.	Une population jeune... mais qui vieillit .....	70
5.3.5.	Une part élevée de population active .....	71
5.3.6.	Un niveau de ressources similaire au Département mais des disparités assez marquées .....	71
5.3.7.	Une diminution de la taille des ménages .....	71

<b>5.4. Un marché immobilier particulièrement tendu .....</b>	<b>72</b>
5.4.1. Une production de logements due en partie aux résidences secondaires .....	72
5.4.2. Des dynamiques contrastées selon les secteurs .....	72
5.4.3. Un parc de logements plutôt collectif, récent et de taille réduite .....	73
5.4.4. Un accès difficile à la propriété.....	74
5.4.5. La faiblesse du parc locatif.....	74
5.4.6. Une vacance globale limitée.....	74
5.4.7. Une demande persistante et insatisfaite.....	74
5.4.8. Un potentiel mobilisable réduit .....	75
5.4.9. Un parc locatif social qui progresse.....	75
5.4.10. Des efforts en faveur du logement des saisonniers.....	75
5.4.11. Des logements à développer pour les personnes âgées ou handicapées .....	76
5.4.12. Des prix de l'immobilier élevés .....	76
5.4.13. Des besoins en terme de réhabilitation et de logements neufs .....	77
<b>6. DES SERVICES ET EQUIPEMENTS EN PARTIE INSUFFISANTS .....</b>	<b>78</b>
6.1.1. Des équipements regroupés autour de 3 pôles .....	79
6.1.2. Une offre de santé insuffisante accentuée par les spécificités géographiques.....	80
6.1.3. Une offre hospitalière en cours de réorganisation.....	82
6.1.4. Des services à la petite enfance en développement.....	82
6.1.5. Une jeunesse aux multiples composantes.....	83
6.1.6. Une nécessaire prise en compte des besoins des saisonniers .....	84
6.1.7. Un niveau de formation moins élevé qu'au niveau régional .....	85
6.1.8. Des services à domicile à renforcer .....	86
6.1.9. Un manque d'équipements pour l'accueil des personnes âgées .....	86
6.1.10. Une offre réduite pour l'accueil des personnes handicapées .....	87
<b>7. DE LA CULTURE ET DU SPORT D'ABORD POUR LES TOURISTES.....</b>	<b>88</b>
<b>7.1. Faiblesse de l'offre culturelle à destination des habitants.....</b>	<b>89</b>
7.1.1. Diffusion culturelle et création artistique .....	89
7.1.2. Equipements pluridisciplinaires et multifonctionnels du territoire.....	89
7.1.3. Pratique culturelle et artistique.....	90
<b>7.2. Une offre sportive déficiente pour les habitants.....</b>	<b>91</b>
<b>8. MOBILITE ET DEPLACEMENTS .....</b>	<b>93</b>
.....	93
8.1.2. Une bonne accessibilité routière mais des nœuds.....	94
8.1.3. Des déplacements domiciles travail majoritaires.....	94
8.1.4. Un trafic routier très saisonnier mais stable depuis 10 ans .....	95
8.1.5. Un dispositif de régulation de la circulation : RECITA.....	96
8.1.6. Des pratiques de co-voiturage qui se développent mais restent encore limitées .....	96
8.1.7. Une bonne accessibilité en saison d'hiver .....	97
8.1.8. Une offre ferroviaire très développée en hiver .....	97
8.1.9. Une offre de transport en commun tournée essentiellement vers le tourisme .....	98
8.1.10. La voiture, un mode d'accès privilégié mais difficile à contourner .....	99
8.1.11. Des projets d'infrastructures .....	100
8.1.12. Des projets de transport par câble.....	100
8.1.13. Une pratique du vélo à développer en tant qu'activité touristique .....	100
<b>9. IDENTITE ET UNITE DU TERRITOIRE .....</b>	<b>103</b>
9.1.1. Identités géographique, historique et patrimoniale.....	104
9.1.2. Unité actuelle et particularismes locaux.....	104
9.1.3. Une identité ou des identités « Tarentaise » ? .....	105

# 1. UN TERRITOIRE GEOGRAPHIQUEMENT CONTRAINT

---



## 1.1. Un territoire montagnard

La Tarentaise Vanoise compte 43 communes, situées à l'Est de la Région Rhône-Alpes et du département de la Savoie, en limite avec l'Italie. Il s'étend sur une superficie d'environ 1 705 km<sup>2</sup>.



Ce territoire alpin, qui présente un relief marqué, comprend une partie des massifs du Beaufortain au Nord et de la Vanoise au Sud. Son altitude varie entre 400 et 3 852 m, au sommet de la Grande Casse avec près de **75 % de sa surface au-dessus de 1 500 m**, des pentes importantes et des vallées parfois encaissées.

L'Isère serpente entre ces massifs, la vallée prenant plusieurs visages en fonction de sa profondeur et de sa largeur : gorges, verrous, ombilics...

Le relief marqué et la configuration des vallées ont conditionné l'occupation du territoire :

- dans les fonds de vallées se superposent les espaces agricoles, les voies de communication développées dans les secteurs les moins abrupts, et les principaux villages, implantés dans les secteurs les plus ouverts,
- les adrets, versants ensoleillés, orientés au sud, accueillent les activités agricoles et sont aujourd'hui recherchés pour l'habitat
- les ubacs, versants à l'ombre, sont plus forestiers et accueillent les stations de sports d'hiver.

## 1.2. Un territoire ouvert sur l'extérieur

Territoire de montagne, la Tarentaise est cependant bien reliée à l'extérieur grâce aux investissements réalisés à l'occasion des Jeux Olympiques de 1992 : la RN 90 à deux fois deux voies, relie Moûtiers à Albertville puis par les autoroutes A 430, A 43 et A 41 à Chambéry et au-delà l'ensemble du sillon alpin et l'agglomération lyonnaise, ainsi qu'à la vallée voisine de la Maurienne puis l'Italie et Turin. Avec l'accessibilité ferroviaire vers Lyon et Paris et aéroportuaire (Lyon Saint-Exupéry et Chambéry), le territoire est ainsi ouvert sur le monde, ce qui contribue à son attractivité touristique.

A une échelle plus restreinte, les quatre cols de la Madeleine et de l'Iseran, de Roselend, du Petit-Saint-Bernard constituent des débouchés vers la Maurienne pour les deux premiers, le Beaufortain pour le troisième, l'Italie et Aoste pour le dernier ; leur fonction touristique est très importante, en été seulement, pour les cyclistes, les motards et les automobilistes.

Il n'en reste pas moins qu'un seul débouché relie le territoire à l'extérieur, ce qui constitue un handicap, compte tenu des contraintes et risques sur les voies concernées.

## 1.3. Une dualité fond de vallée / stations

La Tarentaise comprend « deux » territoires : un territoire en période touristique qui peut comprendre plus de 300 000 habitants et un territoire hors période touristique, de 52 000 habitants.

On peut ainsi distinguer :

- Les communes de vallée
- Les communes supports de stations

### Les communes de vallée :

Le territoire s'organise autour de deux principales polarités situées en vallée le long de l'axe naturel de circulation qui sert d'épine dorsale à l'aménagement du territoire.

Ces deux pôles sont Moûtiers/Salins-les-Thermes et Bourg-Saint-Maurice/Séaz, qui regroupent presque un tiers de la population de Tarentaise, un tiers des emplois et la majorité des équipements et services structurants du territoire dans le domaine de l'administration publique, de la santé, du social ou de l'enseignement.

Trois communes constituent des pôles intermédiaires qui desservent les communes rurales en services, équipements et dans une moindre mesure en emplois : Aime, Bozel et Aigueblanche.

On compte 19 communes rurales de vallée et d'adret, qui jouissent d'atouts remarquables du fait de leur situation sur les versants (adret). La qualité de vie, offerte par ces communes, notamment l'ensoleillement, représente un facteur d'attractivité important. Elles connaissent la plus importante croissance relative en population (+ 13 %) et en résidences principales (+ 20 %).

### Les communes supports de stations :

La Tarentaise comprend 17 communes supports de stations.

Elles sont à l'origine de la renommée touristique de la vallée par le dynamisme de l'activité sportive hivernale qu'elles offrent.

Avec la plus forte concentration de domaines skiables et un niveau d'équipement inégalé, la Tarentaise représente en effet une destination phare pour les skieurs. Ces communes, bien que moteurs économiques du territoire, fonctionnent selon un rythme saisonnier qui pose de nombreux enjeux d'aménagement.

## 2. UN TERRITOIRE QUI TIRE PARTI DE SES RICHESSES NATURELLES

---



## 2.1. Un paysage à valeur économique

La Tarentaise est une vallée emblématique des Alpes, cernée par les sommets des massifs de la Vanoise, de la Lauzière, du Beaufortain et les crêtes des montagnes frontalières avec l'Italie.

Ce cadre géographique lui confère une richesse paysagère, qui participe à la force de l'identité territoriale et constitue un capital pour l'économie touristique.

### 2.1.1. Un paysage soumis à une double dynamique : déprise et urbanisation

Dans ce territoire où le tourisme constitue l'activité économique première de la vallée, la prise en compte du paysage est d'autant plus importante qu'elle contribue à l'attractivité touristique de la vallée.

En été, cette attractivité tient à une image de nature préservée et de « montagne authentique » avec notamment ses villages et hameaux aux silhouettes bien dessinées.

La composition paysagère est, quant à elle, intimement liée à la présence sur le territoire d'une agriculture agro-pastorale vivante et garante du maintien de paysages ouverts et entretenus, et des grands équilibres paysagers : le maintien des prés de fauche en vallée sur les secteurs les plus accessibles conditionne la pérennité des montagnettes et des alpages.



Elle est toutefois soumise à une double dynamique :

- la fermeture progressive des paysages liée à la déprise agricole
- la pression d'urbanisation sur les espaces agricoles autour des villages et hameaux, et sur les espaces d'altitude avec une poursuite du développement des stations de ski.

La pression de l'urbanisation sur les espaces agricoles autour des villages et hameaux, et sur les espaces d'altitude influe sur la lisibilité des paysages depuis le fond de vallée jusqu'aux stations, avec une clarté des silhouettes urbaines qui tend à s'estomper, posant la question des limites de l'urbanisation.

La mise en place de 3 ZAP (Zone Agricole Protégée) à Bourg-Saint-Maurice (Vulmix, Orbassy, Hauteville et Bonconseil), à Champagny-en-Vanoise et à Séez (en projet), contribue à maintenir des « couronnes champêtres » autour des villages et hameaux.

### 2.1.2. Une protection paysagère importante

La Tarentaise est concernée en totalité par la loi Montagne, qui pose notamment un cadre réglementaire pour l'urbanisation en continuité des villages et hameaux, et pour les chalets d'alpage et bâtiments d'estive.

On recense également **34 sites inscrits et classés. Il s'agit principalement d'espaces pittoresques d'altitude.** Les plus étendus correspondent au site classé du vallon de Champagny-le-Haut (2 300 ha) et aux trois sites inscrits de Pralognan-la-Vanoise (Lacs et Col de la Vanoise, Cirque rocheux du Grand Marchet et Montagnes de Chavière et Lac Blanc, qui couvrent 3 400 ha). Les autres sites sont plus ponctuels : cols, hameaux, cascades, gorges, lacs...

Plusieurs projets de classement sont en cours de finalisation ou programmés : vallon du Lou, vallée des Glaciers, versant tarin du Grand Mont, versant tarin de la Lauzière, vallée des Encombres). Les démarches sont menées en lien avec les collectivités et correspondent parfois à des mesures compensatoires d'aménagement de domaines skiables. Par rapport aux premières générations de sites, ces projets font

l'objet d'une approche plus globale avec des périmètres plus étendus et une continuité avec les territoires limitrophes (ex : la vallée des Glaciers à Bourg-Saint-Maurice limitrophe du site classé du massif du Mont Blanc).

Par ailleurs, une grande partie du territoire est incluse dans les limites du Parc national de la Vanoise (528 km<sup>2</sup>), premier parc national français créé en 1963. Sur 29 communes, 17 sont en Tarentaise.

### **2.1.3. Des micro paysages patrimoniaux**

Hérités de l'économie rurale traditionnelle, la vallée de la Tarentaise recèle de micro-paysages patrimoniaux, associés aux villages et hameaux, avec :

- **des vergers en bordure des villages** et hameaux au niveau de l'ubac mais aussi de l'adret. Un inventaire a été récemment réalisé par l'APTIV, en collaboration avec l'association des Croqueurs de Pommes, qui mène des actions d'entretien et de sensibilisation. Les vergers sont présents un peu partout jusqu'à 1 300 m d'altitude. Les plus importants vergers en surface se situent au niveau de Mâcot. De nouvelles plantations ont été faites sur le secteur d'Hauteville.

- **des vignes, avec encore quelques parcelles sur les coteaux d'adret**, principalement sur le versant du Soleil (la Côte d'Aime, Tessens et Valezan). Sur la Communauté de Communes Les Versants d'Aime, une action de mise en valeur est en cours avec l'association Vignes de Tarentaise.

- **des jardins au cœur ou en bordure immédiate des villages** et hameaux, qui forment des ensembles plus ou moins étendus. Ces potagers et jardins de fleurs, le plus souvent délimités par des murets, créent des espaces de respiration au sein des villages et hameaux ou soulignent des fronts bâtis. Ils font partie intégrante de ce paysage urbain traditionnel dense, y compris dans les bourgs, et constituent en soi une contrepartie esthétique et fonctionnelle à la compacité du bâti.

**Les montagnettes constituent également un autre paysage agro-pastoral à valeur patrimoniale caractéristique de la Tarentaise.** Elles correspondent aux secteurs d'altitude intermédiaire autrefois plus largement utilisés par l'agriculture pour la fauche ou lors de la « remue », à la montée ou à la descente d'estive. Ces espaces qui offrent des paysages ouverts pourvus d'un patrimoine bâti, sont aujourd'hui souvent délaissés.



### **2.1.4. Un nouveau mode d'occupation du sol, consommateur d'espace**

Au niveau des villages et hameaux, l'application de la loi Montagne a dans l'ensemble bien contribué à préserver la morphologie urbaine. **Mais les extensions de l'urbanisation correspondent en très grande majorité à des ensembles de maisons individuelles, qui présentent un tissu urbain dilaté** en comparaison des noyaux bâtis anciens. Cette « dilatation » marque le paysage et génère un mode d'occupation du sol plus consommateur de foncier, avec un linéaire de voirie plus important et des tailles de parcelles qui restent importantes.

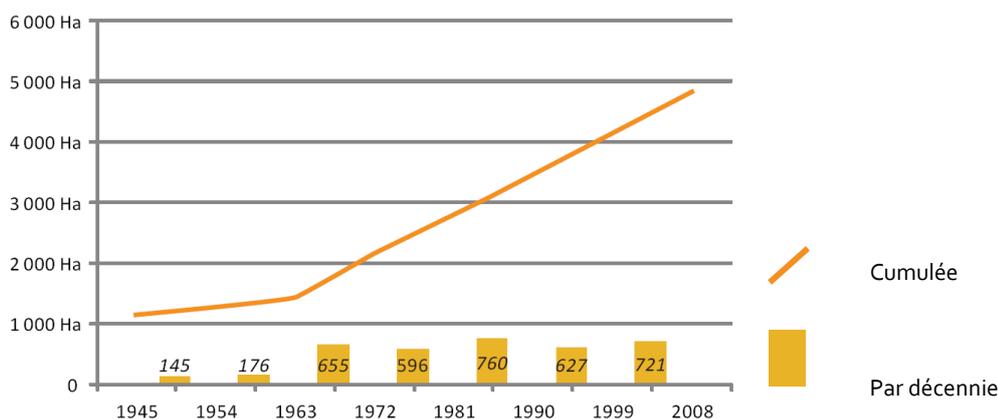
Au niveau du fond de vallée, outre les opérations de densification et de renouvellement urbain avec des opérations en petits collectifs dans les principaux bourgs, la même tendance se retrouve sur la base des coteaux. Ce paysage pavillonnaire banalisé porte également atteinte à la clarté de certaines composantes de la structure paysagère : limite avec des secteurs structurants de prairie, coupure d'urbanisation entre deux ensembles bâtis.

Quant aux stations, elles se caractérisent par une expression architecturale et urbaine forte. L'urbanisme fonctionnel (produit « ski au pied ») des années 60-70 s'est accompagné de partis pris architecturaux, qui restent des sujets de controverse mais qui marquent l'identité paysagère de ces grandes stations et qui constituent un patrimoine à part entière.

**Depuis l'architecture s'est voulue plus traditionnelle avec un retour au parement en pierre, au bois et à la lauze, et avec des volumes plus restreints**, allant jusqu'à développer un modèle de chalet qui n'a finalement jamais existé localement.

La courbe ci-dessous montre :

- l'évolution cumulée de la consommation foncière sur la période de référence 1945-2008) : en 1945, 1 155 hectares sont couverts par l'urbanisation. La tâche urbaine atteint 4 834 ha en 2008.
- la surface de foncier consommée chaque période intercensitaire (soit tous les 9 ans - avec une estimation pour le foncier consommé entre 1945 et 1954, la donnée n'étant pas disponible).



**Graphique 1 : Consommation foncière par décennie et cumulée entre 1945 et 2008 en Tarentaise**

Le graphique montre bien l'accélération de la consommation du sol à partir des années 60, époque de démarrage du plan ski, puis **un rythme de consommation à peu près constant oscillant entre 60 et 75 ha par an**. Sur la période 1963-2008, la tâche urbaine a ainsi augmenté de 228 %.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une vallée emblématique des Alpes françaises présentant une grande richesse paysagère et des panoramas de paysage de montagne majestueux</li> <li>• Une base patrimoniale naturelle et bâtie forte, et attachée à l'identité de ce territoire</li> <li>• Une structure paysagère agro-pastorale globalement encore bien lisible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire géographiquement contraint permettant d'expliquer la fermeture progressive du paysage sur certaines parties du territoire et l'importance et la concentration des infrastructures</li> <li>• En station, une montagne prioritairement aménagée pour l'hiver, complexe à rendre « belle » l'été</li> <li>• Une sensibilité paysagère accentuée par la multitude d'angles de vue et par la fragilité des milieux en altitude</li> </ul>

Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un paysage, à valeur économique, qui contribue à l'attractivité touristique du territoire</li> <li>• Des dynamiques locales qui valorisent les paysages agricoles</li> <li>• Des stations qui peuvent être un espace d'expression architecturale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pression urbaine sur les espaces agricoles en vallée pouvant entraîner une remise en cause des grands équilibres paysagers</li> <li>• « A tous les étages », un mode de développement de l'urbanisation devenu moins économe en foncier</li> <li>• En vallée et sur les versants, tendance à la production d'un paysage pavillonnaire banalisé, en rupture avec la trame traditionnelle</li> <li>• En station, une architecture néo-régionaliste qui se normalise au détriment de l'identité des stations</li> </ul>

### Enjeux

- **Préservation des espaces paysagers ouverts remarquables à dominante agricole**, qui structurent le fond de vallée, participent à l'image paysagère globale du territoire et à la qualité du cadre de vie. Cela doit s'accompagner sur les plus sensibles par la définition de limites intangibles de protection
- **Prise en compte des micro-paysages agricoles patrimoniaux**, qui enrichissent le paysage champêtre associé aux bourgs et hameaux, avec des secteurs de vergers et jardins qui accompagnent la compacité des groupements bâtis traditionnels
- **Préservation de l'identité urbaine des villages et des hameaux** avec une protection des hameaux les plus emblématiques et une évolution respectueuse de la morphologie urbaine des autres groupements bâtis
- **Requalification des abords des axes vitrines** en fond de vallée (au niveau de certaines entrées de ville et résorptions de « points noirs » paysagers), mais également au niveau des abords de sites naturels emblématiques d'altitude
- Poursuite de la **mise en valeur des abords de l'Isère et du Doron** (cheminement, voie cyclable, aménagements naturels de loisirs associés) et suppression des espaces dégradés en arrière de certaines zones urbanisées
- **Maintien des effets de fronts urbains des stations** et organisation d'un développement futur **plus compact**
- **Intégration de la dimension estivale** dans les aménagements de stations et de domaines skiables (espaces publics, abords des voiries et des bâtiments, stationnement, infrastructures de remontées mécaniques...)

## 2.2. Une ressource en eau qui reste fragile

### 2.2.1. Une qualité de l'eau relativement bonne mais des pressions sur le milieu

La qualité des eaux de l'Isère et de ses affluents est globalement bonne, même si l'influence anthropique est visible par endroit (matières azotées à l'aval de certaines stations d'épuration, principalement en saison touristique, traces de pollution aux métaux liées à d'anciennes décharges ou industries). Ils présentent également des traces d'arsenic d'origine naturelle (présence dans les roches). L'Isère et les dorons bénéficient de tronçons sans rejets anthropiques et d'apports de leurs affluents, qui permettent l'autoépuration du cours d'eau. D'une manière générale, la situation s'est améliorée depuis quelques années.

En revanche, la qualité hydro-biologique est globalement médiocre en lien avec l'artificialisation des cours d'eau (aménagement, ouvrages hydroélectriques) qui dégradent la qualité des habitats.

Les principales pressions qualitatives sont d'origine :

- domestique, particulièrement lors des pics de fréquentation hivernale, la situation ayant été améliorée par les aménagements réalisés ces dernières années (modernisation de stations d'épuration, mise en place de petites STEP, raccordement),
- industrielle et artisanale : graisse par les restaurants, hydrocarbures par les entreprises liées au transport, solvants et vernis par les métiers de la peinture, de l'imprimerie et de la photographie et les blanchisseries, décharges sauvages, rejets industriels chargés en hydrocarbures ou en métaux...,
- agricole : stockage et épandage des déjections animales, effluents de fromageries représentant une forte charge polluante.

### 2.2.2. Une bonne gestion des eaux usées

Six syndicats assurent la compétence en assainissement collectif pour 32 communes. Pour les communes restantes, la compétence en assainissement collectif (lorsqu'elle existe) est assurée par la commune elle-même. Quatre syndicats et deux communes ont par ailleurs récemment mis en place des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur leur territoire.

27 stations d'épuration (STEP) permettent de gérer les eaux usées de 40 des 43 communes du territoire.

### 2.2.3. Une ressource en eau très convoitée

D'après les données croisées de la DDT Savoie, l'ARS Savoie le Conseil Général de la Savoie concernant l'équilibre des besoins d'alimentation en eau potable sur le territoire par rapport à la capacité des ressources actuellement disponibles, certains secteurs méritent une attention particulière en raison de difficultés d'approvisionnement observées mettant en évidence un déficit actuel ou prévisible à court terme.

L'absence de ressource supplémentaire ou la faible disponibilité de la ressource constitue le principal facteur de vulnérabilité des communes.

Certaines d'entre elles connaissent des situations relativement tendues pour assurer les besoins actuels. D'autres ont connu des situations critiques qu'elles ont améliorées avec la mise en place de nouvelles ressources.

Outre la disponibilité de la ressource en eau, d'autres facteurs accentuent la vulnérabilité de la ressource :

- les effets du changement climatique
- la difficulté de protection de la qualité de la ressource en eau superficielle
- les besoins en eau de certains projets touristiques



et

Ainsi, la ressource en eau potable peut dans certains cas conditionner le développement du territoire. Le cumul des usages de l'eau (hydroélectricité, neige de culture, irrigation) est également à prendre en compte, afin d'arriver à une conciliation globale des usages de la ressource.

L'alimentation en eau potable, l'hydroélectricité et la neige de culture représentent les usages les plus importants de la ressource en eau.

Globalement, la ressource en eau est suffisante pour couvrir les besoins du territoire mais la situation peut être différente, en fonction de la présence ou non sur les communes d'installations hydroélectriques, de domaines skiables, de l'existence de retenues d'altitude, du positionnement des prises d'eau.

D'autres usages et pressions quantitatives sont à signaler :

- l'agriculture avec l'alimentation en eau du bétail, l'irrigation (augmentation de l'irrigation des prés de fauche dont les surfaces diminuent, concurrencées par l'urbanisation) et le lavage des machines à traire
- les loisirs (développement des sports d'eaux vives nécessitant une bonne qualité des eaux, pêche, stations thermales...)
- l'artisanat et l'industrie (ateliers de fabrication fromagère en alpage notamment).

#### **2.2.4. De nombreux aménagements hydroélectriques**

Il existe de nombreux aménagements hydroélectriques. On dénombre ainsi plus de 60 prises d'eau alimentant une vingtaine de centrales gérées par EDF (essentiellement sur l'axe principal de l'Isère), ainsi qu'une dizaine de micro-centrales privées. La production énergétique des aménagements d'EDF sur le territoire est de l'ordre de 3 600 GWh et représente presque 8 % de la production hydroélectrique nationale.

En termes de prélèvement, un débit minimal, le débit réservé (correspondant à 1/10<sup>ème</sup> du débit moyen annuel) doit être maintenu en permanence dans les cours d'eau, afin de sauvegarder les équilibres biologiques et les usages de l'eau en aval.



#### **2.2.5. Une neige de culture très présente**

La quasi-totalité des stations ont recours à la neige de culture (30 % de la surface des domaines skiables du territoire enneigé artificiellement), afin de maintenir mais surtout de préparer un enneigement de qualité pour la saison hivernale. La production de neige de culture a ainsi lieu essentiellement entre novembre et janvier, et plus marginalement en février et mars. L'eau utilisée provient de différentes sources (principalement cours d'eau mais aussi réseaux d'eau potable, réseaux d'eau destinés à la production hydroélectrique, et, dans une moindre mesure, ruissellements). Les deux-tiers des prélèvements ont transité par des retenues d'altitude, qui permettent de stocker de l'eau en dehors des périodes d'étiage. Toutefois, certaines retenues font l'objet de plusieurs remplissages, qui peuvent avoir lieu en plein hiver.

#### **2.2.6. Un Contrat de Bassin Versant pour mieux gérer la ressource en eau**

Un Contrat de Bassin Versant, porté par l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APTV) a été mis en place sur le territoire.

Le contrat a pour but de pérenniser les usages dans le respect de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant. Elaboré en 2010, il définit un programme d'actions jusqu'en 2015, organisé autour de 3 volets : amélioration de la qualité de l'eau, gestion des cours d'eau, des risques d'inondation et de la ressource en eau, communication, coordination et suivi.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des cours d'eau globalement de bonne qualité</li> <li>• Un territoire relativement bien équipé en matière de traitement des eaux usées</li> <li>• Un contrat de bassin sur l'Isère, qui permet de gérer certaines problématiques liées à l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des cours d'eau à la morphologie profondément modifiée réduisant leur capacité d'atteinte d'un bon état écologique</li> <li>• Une absence d'aquifère limitant les réserves d'eau souterraine</li> <li>• Des difficultés d'approvisionnement en eau potable pour certaines communes</li> <li>• Des SPANC non encore mis en place sur l'ensemble du territoire</li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des travaux récents d'amélioration de l'assainissement des eaux usées qui contribuent à l'amélioration de la qualité des eaux</li> <li>• Une ressource en eau indispensable à la diversification des activités touristiques (pêche, balnéothérapie, sport en eaux vives, thermalisme...)</li> <li>• Une prise de conscience concernant la fragilité de la ressource en eau conduisant à la mise en place d'une gouvernance intercommunale de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un risque d'accroissement des problématiques d'approvisionnement en eau potable parallèlement à une augmentation des besoins (pour la neige de culture, pour l'irrigation, pour les nouvelles activités touristiques...)</li> <li>• Des aménagements de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable (retenues, conduites,...) qui pourraient accroître la pression sur la ressource et avoir des incidences sur les paysages</li> <li>• Des aménagements de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable (retenues, conduites, ...) qui pourraient accroître la pression sur la ressource en eau et avoir des incidences sur les paysages</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conciliation des différents usages de la ressource en eau</li> <li>• Organisation d'une gestion collective de la ressource, voire d'une réflexion à grande échelle afin d'envisager des échanges sur la Tarentaise.</li> <li>• Prise en compte de la disponibilité de la ressource dans le positionnement et le développement des aménagements : une réflexion préalable à la poursuite de solutions techniques coûteuses pour une période de pointe relativement courte.</li> </ul>	

## 2.3. Un milieu naturel riche et diversifié

Le territoire est caractérisé par un relief très marqué, qui conditionne fortement la répartition des milieux naturels. Le réseau hydrographique, l'orientation des versants mais aussi l'altitude déterminent l'occupation du sol. Ainsi la végétation s'organise en 5 étages : collinéen, montagnard, subalpin, alpin et nival.

Le territoire comporte une faune et flore riches et diversifiées, typiques des milieux de montagne, dont certaines espèces sont rares et protégées. On trouve ainsi le tétras lyre, le lagopède alpin, le gypaète barbu, l'aigle royal, le bouquetin des Alpes, le chamois, le triton alpestre, le crapaud calamite...

La flore est également très diversifiée, avec des espèces typiques des différents milieux rencontrés, des substrats variés et de l'altitude. Environ 200 espèces végétales considérées comme patrimoniales sont recensées à l'échelle du massif de la Vanoise : sabot de Vénus, dracocéphale d'Autriche, chardon bleu des Alpes, trèfle des rochers...

Le territoire est concerné par de nombreux zonages :

- protection réglementaire (Parc National de la Vanoise, 6 réserves naturelles, 2 réserves biologiques dirigées, 5 forêts de protection pour raison écologique, 5 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, 12 sites classés et 18 sites inscrits,
- zonages d'inventaires (97 ZNIEFF de type 1 couvrant 43 % du territoire, 6 ZNIEFF de type 2 et une ZICO),
- mesures de gestion contractuelle (4 sites Natura 2000 : le massif de la Lauzière, les adrets de Tarentaise, le réseau de Vallons d'altitude à Caricion, le massif de la Vanoise)
- 3 grands sites départementaux, qui entrent dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

Ainsi **près de 60 % du territoire est concerné par un zonage d'inventaire, de protection ou de mesures contractuelles.**

Le territoire concerne différents massifs (Vanoise, Beaufortain) qui sont autant de grands ensembles écologiques fonctionnels. Ces espaces, qui présentent une grande richesse écologique, sont connectés aux massifs voisins (Oisans, Belledonne, Grand Paradis) et constituent à l'échelle régionale d'importants réservoirs de biodiversité. Les vallées, et notamment la vallée de l'Isère, constituent des ruptures entre ces espaces de montagne (milieux de nature différente, urbanisation plus dense et infrastructures formant de véritables obstacles).

A l'échelle du territoire, les principaux réservoirs de biodiversité sont :

- le cœur du massif de la Vanoise, la chaîne de la Lauzière, les Encombres, ainsi que les hauteurs du Beaufortain et de la chaîne frontalière, qui regroupent une mosaïque de milieux montagnards typiques (pelouses d'altitude, zones humides, rochers et quelques forêts),
- des réservoirs plus ponctuels dans les vallées, correspondant à des pelouses en adrets ou à des forêts remarquables.

Concernant la trame verte, le territoire est globalement peu fragmenté et les déplacements de la faune sont relativement diffus, notamment au droit des massifs. En revanche les liaisons inter-massifs sont quelques fois interrompues par des obstacles en fonds de vallée (RN 90, voie ferrée, zones urbaines,...). Près de 60 corridors ont été identifiés sur le territoire.

Le territoire a finalisé en 2012 un schéma de corridors biologiques qui sera intégré dans le Schéma régional de cohérence écologique et pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Concernant la trame bleue, le réseau hydrographique fait l'objet de nombreux obstacles aussi bien pour les circulations piscicoles que pour le transport des sédiments (environ 75 ouvrages, barrages ou seuils aménagés sur les rivières et difficilement franchissables recensés).

Enfin il a été observé depuis quelques dizaines d'années **l'implantation d'espèces invasives dont la présence sur le territoire progresse rapidement** : renouée du Japon mais également ambrosie, buddléia, bunias d'orient, ailante, lampsane... Au départ envahissant surtout les bords de cours d'eau, les plantes envahissantes se retrouvent désormais dans tous les milieux : talus, délaissés, pré de fauche. Seul le milieu forestier reste relativement intact.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire qui constitue un réservoir de biodiversité à l'échelle régionale en lien avec la présence de grands ensembles écologiques fonctionnels</li> <li>• Une grande richesse de milieux naturels et d'espèces d'intérêt national voire communautaire</li> <li>• Un territoire encore peu fragmenté aux circulations animales peu contraintes</li> <li>• Une pression foncière sur les espaces naturels, les forêts et les alpages relativement limitée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réseau hydrographique faisant l'objet de nombreux obstacles à la circulation piscicole et au transport sédimentaire</li> <li>• Certains milieux naturels ont subi des dégradations suite aux aménagements touristiques et ces espaces ont perdu de leur naturalité</li> <li>• Une forte concurrence pour l'utilisation du foncier en fond de vallée : terres agricoles, urbanisation, etc.</li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un Parc national et des réserves naturelles sur une partie du territoire visant une gestion optimale de la biodiversité</li> <li>• Un territoire qui présente une forte responsabilité dans la conservation de certaines espèces</li> <li>• Une agriculture dynamique qui permet un entretien de l'espace, le maintien de paysages de qualité et la sauvegarde de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des risques accrus de fragilisation ou de disparition de zones humides liés au développement de l'enneigement artificiel et à la mise en place de retenues collinaires</li> <li>• Des risques de report de la pression pastorale des zones intermédiaires vers les secteurs d'altitude</li> <li>• Des risques de destruction de pelouses sèches et de fragmentation du continuum lors de l'extension des villages</li> <li>• Des pressions urbaines en fond de vallée réduisant les perméabilités et les liaisons inter-massifs</li> <li>• Des risques de fermeture de milieux prairiaux de moyenne altitude (montagnettes) suite à la déprise pastorale.</li> <li>• Un développement important des plantes invasives en bordure de cours d'eau, de talus mais également dans les prés de fauche</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation des milieux naturels les plus remarquables et de gestion des espaces les plus sensibles (milieux humides, pelouses sèches)</li> <li>• Maintien d'une agriculture extensive orientée sur l'élevage et d'une utilisation maximale des surfaces, pour le pastoralisme, afin de réduire la fermeture des milieux</li> <li>• Préservation du foncier agricole, pour limiter les pressions sur les milieux naturels</li> <li>• Préservation des corridors écologiques dans les fonds de vallée reliant les différents massifs</li> <li>• Amélioration des continuités écologiques des cours d'eau et des milieux prairiaux des zones d'altitude intermédiaire</li> <li>• Intégration des sensibilités écologiques dans les différents aménagements et notamment les éventuelles extensions des stations et des domaines skiabiles</li> </ul>	

## 2.4. Des risques naturels assez présents

Le territoire est concerné par de nombreux risques : inondations, mouvements de terrain (glissements, coulées, chutes de blocs), séismes, avalanches, barrage...

Pour le risque « Inondation », deux Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ont été successivement mis en œuvre sur la Tarentaise, et pilotés par l'APTV.

La société Métaux Spéciaux située à Saint-Marcel-Pomblière est classée SEVESO seuil Haut. Cinq communes sont comprises dans le périmètre de sécurité défini autour de l'usine.

Parallèlement, des incertitudes pèsent sur le territoire, en rapport avec les évolutions climatiques :

- une augmentation des températures (1,7°C en moyenne depuis 1900) sur l'ensemble de l'année, et en particulier une augmentation des températures minimales et maximales depuis 25 ans
- une évolution des précipitations et de leur régime, avec une augmentation de la pluviométrie pour les mois de mars, mai et octobre, et une diminution pour les mois d'août et novembre.
- une nette diminution de l'enneigement, notamment sur les versants bien exposés, et pour les secteurs situés en dessous de 1500 m, en particulier en début et fin de saison hivernale. Toutefois, moins de 10 % de la superficie des domaines skiables est concernée et aucune station n'est dépendante de l'enneigement de cette partie du domaine pour fonctionner correctement.
- un recul des glaciers ou encore des évolutions de végétation (migration des espèces, dates de floraison...)

D'ici 2050, les estimations actuelles font état d'une intensification des vagues de chaleur estivales, d'une diminution des jours de gel, d'une augmentation des précipitations hivernales, et des périodes de sécheresse estivale plus longues et plus marquées. Une diminution importante de l'enneigement se fera vraisemblablement de plus en plus sentir aux basses et moyennes altitudes et plus particulièrement en début et fin de saison hivernale. L'impact du réchauffement devient important en dessous de 1500 m, où l'on assistera à une diminution du nombre de jours avec de la neige au sol de l'ordre d'un mois.

Si la Tarentaise est, et sera, bien évidemment impactée par le réchauffement climatique, son altitude fait que sa vulnérabilité est relativement moins importante que de nombreux autres territoires de montagne.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des risques aujourd'hui connus et encadrés par des plans de prévention des risques et gérés par des PAPI</li> <li>• Des nuisances sonores essentiellement aux abords de la RN 90, laissant de grands espaces de calme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des risques naturels importants, qui concernent un grand nombre de communes et qui, lorsqu'ils sont cumulés, grèvent des surfaces importantes</li> <li>• Des nuisances acoustiques pouvant être sources de gêne aux abords de la RN 90</li> </ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des PAPI en cours d'élaboration permettant de réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation</li> <li>• Une majorité de stations situées à plus de 1 500 m, moins impactées par les effets du changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une accentuation des risques liée à la poursuite de l'artificialisation du territoire (imperméabilisation, perturbation...)</li> <li>• Une diminution attendue de l'enneigement aux moyennes altitudes en début et fin de saison hivernale</li> </ul>

## Enjeux

- Anticipation et intégration des risques naturels et technologiques dans les aménagements
- Réduction de la vulnérabilité et de l'exposition aux risques sur certains secteurs aménagés ou à aménager par la mise en œuvre de travaux
- Protection des populations habitant les vallées vis-à-vis des nuisances sonores
- Poursuite et développement de la « culture du risque »
- Adaptation du territoire (constructions, activités dont les activités touristiques) aux effets du changement climatique, notamment le raccourcissement de la saison en lien avec la réduction de l'enneigement pour les stations les plus vulnérables.

## 2.5. Des ressources à préserver

### **2.5.1. Une qualité de l'air fragile en fond de vallée**

Les fonds de vallée, qui concentrent les espaces urbanisés, les industries et les infrastructures de déplacements, sont particulièrement exposés aux pollutions atmosphériques. La configuration géographique favorise l'accumulation des particules dans ces secteurs.

Le trafic routier génère des émissions importantes en oxydes d'azote, en particules en suspension et en composés organiques volatiles. Les variations sont importantes selon les périodes de l'année, avec une circulation beaucoup plus importante en saison (en hiver afin d'accéder aux stations de sports d'hiver, mais aussi, dans une moindre mesure en été) qu'au printemps ou à l'automne. Les territoires d'altitude sont quant à eux particulièrement sensibles aux pollutions à l'ozone.

Les émissions liées aux industries proviennent également en grande partie du fond de vallée.

5 établissements (Carbone Savoie et FerroPem à La Léchère, Métaux Spéciaux à Saint-Marcel, Usine d'Incinération des Ordures Ménagères à Valezan et à Tignes) sont recensés.

### **2.5.2. De fortes émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**

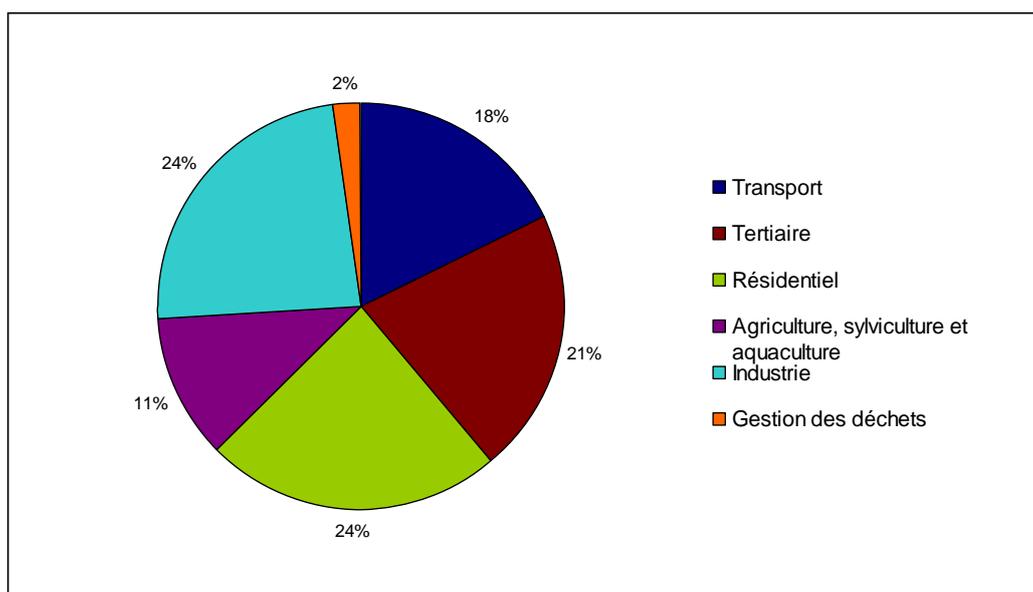
Il est désormais scientifiquement établi qu'un certain nombre de gaz résultant de l'activité humaine produisent l'effet de serre à l'origine du changement climatique. Le protocole de Kyoto en a identifié six. Le bilan des gaz à effet de serre est une méthode de comptabilisation des émissions directes et indirectes liées aux activités présentes sur le territoire considéré. Les finalités sont multiples :

- Identifier les enjeux, c'est-à-dire les postes d'émissions dont les ordres de grandeur sont les plus conséquents,
- Cibler les marges de progrès, il s'agit de concentrer les efforts concernant les postes sur lesquels peuvent être mis en place des actions de réduction des émissions.

Rappel : Que représente une tonne équivalent CO<sub>2</sub> ?

- 700 kg de papier
- 40 kg de viande de bœuf
- 4 000 baguettes de pain
- 7 800 km en voiture
- 26 A/R Marseille-Paris en TGV
- 3 A/R Marseille-Paris en avion

## Bilan territorial des émissions de gaz à effet de serre (2009) : 2 530 000 Tonnes équivalent CO2

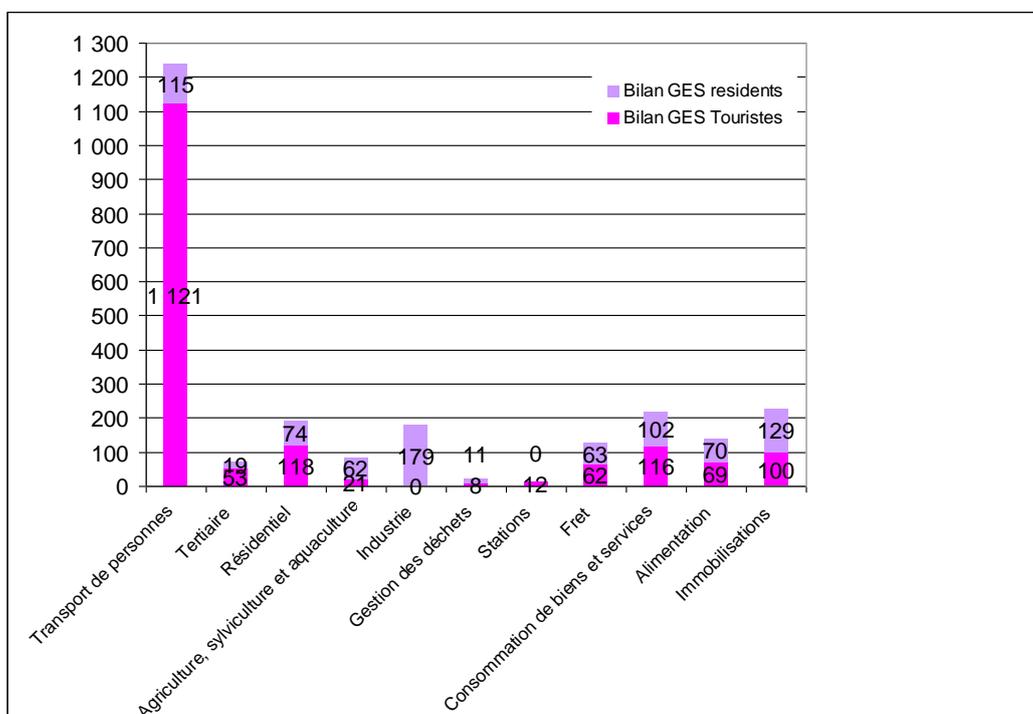


### Emissions de GES par secteur en 2009 (%)

Source : OREGES

#### Les chiffres à retenir :

- 709 kteq CO<sub>2</sub> pour les secteurs d'activités de référence
- 13 teq CO<sub>2</sub> / habitant en moyenne (touristes non compris). Pour comparaison, le Grand Lyon se situe à un ratio de 6 teq CO<sub>2</sub> / habitant.
- 1,63 % des émissions énergétiques de la Région Rhône-Alpes pour 0,8 % de la population.



### Répartition des émissions de GES entre résidents / touristes (2009 - kteqCO2)

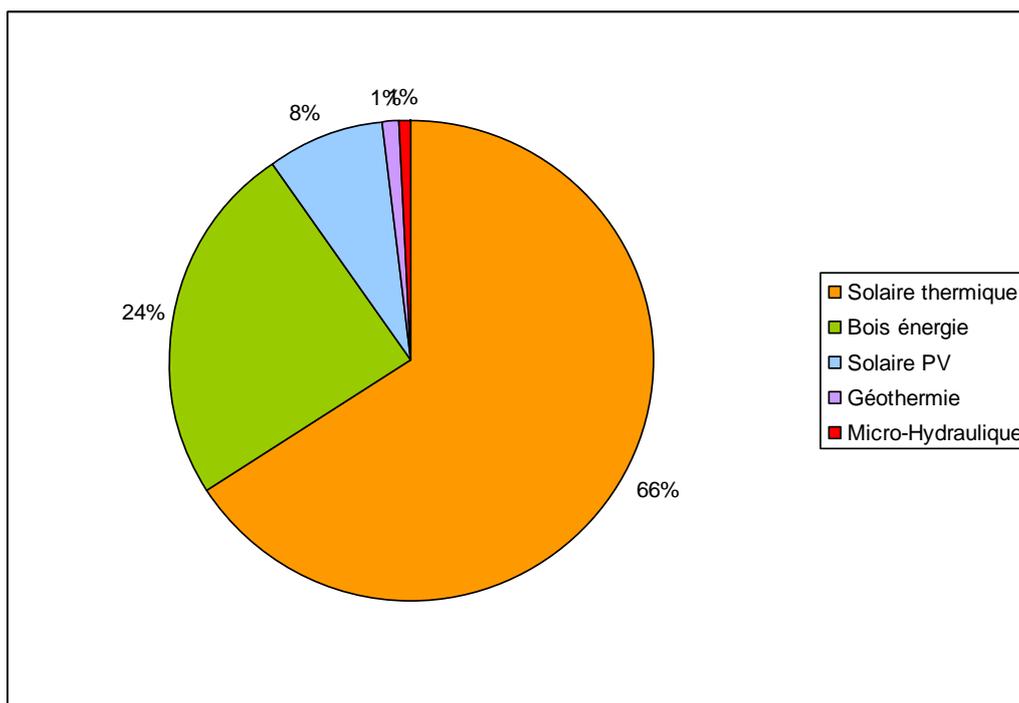
On note le poids considérable des transports touristiques dans le volume global des GES émis.

### 2.5.3. Des énergies renouvelables à développer

Pour la grande hydraulique, les données indiquent une production de 3,6 TWh/an soit 5,3 % de la production nationale. Cela correspond à la consommation électrique spécifique de 1,5 millions d'habitants, soit 30 fois celle de l'APTV et un peu plus que l'agglomération lyonnaise.

Cette production dite partagée fait l'objet d'une répartition à l'échelle du territoire français et participe au mix énergétique national.

La production locale d'énergie sur le territoire de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise était de 7 259 tep en 2009. Si on considère à part la grande hydraulique, l'essentiel de la production est assurée par la filière bois énergie.



***Répartition par typologie des installations locales d'énergies renouvelables***

Les chiffres à retenir :

- Productions cumulées : 7,3 ktep
- Consommation APTV 2009 : 259 ktep
- Part de renouvelable locale : 2.8 %

Pour comparaison, la part de renouvelable en Rhône-Alpes en 2005 : 4,6 %.

En termes d'énergies renouvelables, le territoire exploite avant tout l'énergie hydraulique, grâce aux nombreux barrages et prises d'eau (60 au total) qu'il comporte. En dehors de ces gros ouvrages, plusieurs installations exploitant cette ressource ou d'autres énergies renouvelables (installations solaires thermiques, chaudières ou chaufferies au bois-énergie, installations photovoltaïques) sont recensées.

La part d'énergies renouvelables locales dans les consommations totales d'énergie du territoire est de l'ordre de 2.8 %. Plusieurs potentiels pourraient être plus exploités : filières bois et solaire (en particulier sur les adrets), mais aussi méthanisation, géothermie, hydrothermie et valorisation des ordures ménagères.

#### **2.5.4. L'APTV démarre un Plan Climat Energie Territorial**

La hausse accentuée des températures en montagne, la modification des régimes de pluies et la diminution des réserves d'eau en altitude sont les signes incontestables que le climat se modifie. De ce fait et dans le contexte général du changement climatique, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise s'engage à l'échelle de ses 43 communes dans une démarche ambitieuse de construction d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET).

L'objectif est d'organiser, d'impulser et de coordonner les actions possibles des collectivités et différents acteurs sur le territoire. La démarche est importante et devrait être structurante pour de nombreuses politiques à venir concernant la Tarentaise.

Une déclinaison spécifique sera d'ailleurs prise en considération au sein du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) pour les points relatifs à l'aménagement de la vallée.

Ce PCET n'est pas une finalité en soit mais le point de départ d'une politique ambitieuse de mise en action du territoire et de sa population autour de l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique.

#### **2.5.5. Un territoire bien doté en traitement des déchets**

Sur le territoire, 5 intercommunalités assurent la collecte des déchets et 4 communes assurent elles-mêmes cette compétence. Des points de regroupement ont été mis en place pour assurer la collecte des ordures ménagères et assimilé (tri sélectif). Depuis 2002, une tendance à la baisse des quantités d'ordures ménagères est observée, ce qui s'explique en partie par des reports en direction du tri sélectif, mais aussi par une variation du nombre de touristes d'une année sur l'autre.

Le territoire compte 14 déchetteries, dont la gestion revient à la collectivité sur laquelle elles sont implantées (à l'exception de la déchetterie du Carrey, à St-Bon-Tarentaise, gérée par le SIVOM de Bozel). Elles sont ouvertes aux particuliers, mais les professionnels peuvent également y accéder (accès payant et règlementé).

La totalité du territoire adhère au SMITOM de Tarentaise pour le traitement des ordures ménagères. Celui-ci assure l'exploitation de deux installations qui permettent d'incinérer la plus grande partie des ordures ménagères, à Valezan et à Tignes. La répartition des déchets entre ces deux unités de traitement est adaptée en fonction des besoins, des quais de transfert permettant de faciliter l'orientation vers l'une ou l'autre des installations. En hiver, les excédents sont exportés vers des structures extérieures au territoire. Pour pallier à cette problématique, le SMITOM projette de réaliser des mises en balles, afin de conserver le surplus de ce quai de transfert et de l'incinérer en basse saison.

Pour le tri sélectif, les déchets sont acheminés jusqu'à Esserts-Blay (à l'extérieur du territoire, en direction d'Albertville), puis transférés par semi-remorques vers le centre de tri Valespace, à Chambéry.

Le territoire comporte de nombreuses décharges ou dépôts de matériaux. Certaines d'entre elles sont autorisées en tant qu'Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), permettant notamment de déposer les déchets du BTP (déblais, gravas, déchets inertes de démolitions...). Le SMITOM de Tarentaise gère ainsi deux ISDI, deux autres étant exploitées par la commune de St-Bon-Tarentaise et par le SIVOM de Bozel. Une pénurie de sites de recyclage ou stockage définitif de déchets inertes est toutefois observée sur le secteur de Tignes/Val d'Isère, le secteur de Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs et sur le secteur de Moûtiers qui ne dispose que d'un site privé de recyclage mais pas de ISDI.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire qui présente une bonne qualité de l'air en dehors de la vallée urbanisée</li> <li>• Des activités d'extraction des matériaux concentrés sur un nombre restreint de sites</li> <li>• Un territoire relativement bien équipé en matière d'équipements de traitement des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des émissions de polluants pouvant être importantes dans la vallée de l'Isère (partie aval) en lien avec un cumul des sources de pollutions (trafic routier pendant la période touristique et rejets industriels)</li> <li>• Des consommations énergétiques importantes en lien avec les besoins de chauffage et la forte dépendance vis-à-vis de la voiture individuelle</li> <li>• Quelques sites pollués dont l'évolution est à surveiller</li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un potentiel de réduction de la vulnérabilité énergétique avec le développement des transports collectifs</li> <li>• Un potentiel de réduction de la dépendance aux énergies fossiles avec d'importantes sources d'énergies renouvelables à exploiter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un risque de dépassement des seuils de qualité de l'air en lien avec une possible augmentation du trafic routier lors des périodes de pointe</li> <li>• Des difficultés de gestion de l'augmentation des volumes de déchets lors des périodes touristiques</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'utilisation des énergies renouvelables dans le respect des milieux naturels</li> <li>• Réduction des émissions de polluants liées au trafic routier et aux industries dans les secteurs les plus sensibles (fond de vallée)</li> <li>• Optimisation de la gestion des déchets, notamment vis-à-vis des augmentations de volume générées par l'accueil touristique</li> </ul>	

### 3. UN TERRITOIRE TOURISTIQUE TRES ATTRACTIF

---



## 3.1. L'activité touristique hivernale, cœur de l'économie du territoire

### 3.1.1. Une montagne plus attirante l'hiver que l'été

Selon les données du Domaine Skiable de France, avec ses 55,3 millions de journées skieurs en 2012, la France est **la première destination mondiale pour la pratique du ski** devant les Etats-Unis (51 millions) et l'Autriche (50,7 millions), et loin devant le Japon (40 millions), la Suisse (25,1 millions) et l'Italie (24 millions). Néanmoins, la montagne française reste fragile avec une fréquentation en hiver qui stagne et qui continue de baisser en été.

Malgré ses performances hivernales, la France n'est pas la destination « montagne » préférée des Européens. Seuls les Belges placent la France en premier choix, été comme hiver. Pour les Espagnols, Italiens, Anglais et Néerlandais, la France n'est que le 3<sup>ème</sup> choix en hiver et le 5<sup>ème</sup> choix des Allemands. En été, les montagnes hexagonales sont le 2<sup>ème</sup> choix des Espagnols, le 3<sup>ème</sup> choix des Anglais et des Italiens, le 5<sup>ème</sup> choix des Allemands et Néerlandais.

En ce qui concerne la clientèle nationale, on constate que la montagne conserve une bonne attractivité mais qui n'aboutit pas suffisamment à la concrétisation de séjours. 73 % des Français se déclarent attirés par la montagne, mais seuls 44 % déclarent s'y rendre. Ainsi la montagne est placée en dernière position des choix de destinations, derrière la mer (76 %), l'étranger (58 %), les villes (56 %) et la campagne (56 %).

En quatre ans, la montagne française a perdu globalement 6 millions de nuitées, soit 5 % de sa fréquentation en nuitées.

Le temps des vacances, tant l'été que l'hiver, est marqué par 3 motivations principales dites des « 3 R » : Rupture, Retrouvailles, Ressourcement.

Si la montagne française peut répondre à ces trois attentes principales, il existe néanmoins des freins en termes d'image : le ski est un sport exigeant, cher, nécessitant un apprentissage, et les sports d'été mis en avant dans les médias (alpinisme, canyoning, parapente...) sont considérés comme élitistes, classés dans la catégorie des « sports extrêmes » dont la pratique est perçue comme étant dangereuse. Les stations de ski d'altitude sont perçues l'été comme des espaces froids, peu animés et perturbés par de multiples chantiers.

Le tableau n'est pas complètement noir pour autant. La montagne française dispose de nombreux atouts pour (re)conquérir des clientèles, et notamment une offre touristique variée et dense, la possibilité de travailler sur deux saisons (été et hiver) ou encore une identité forte.

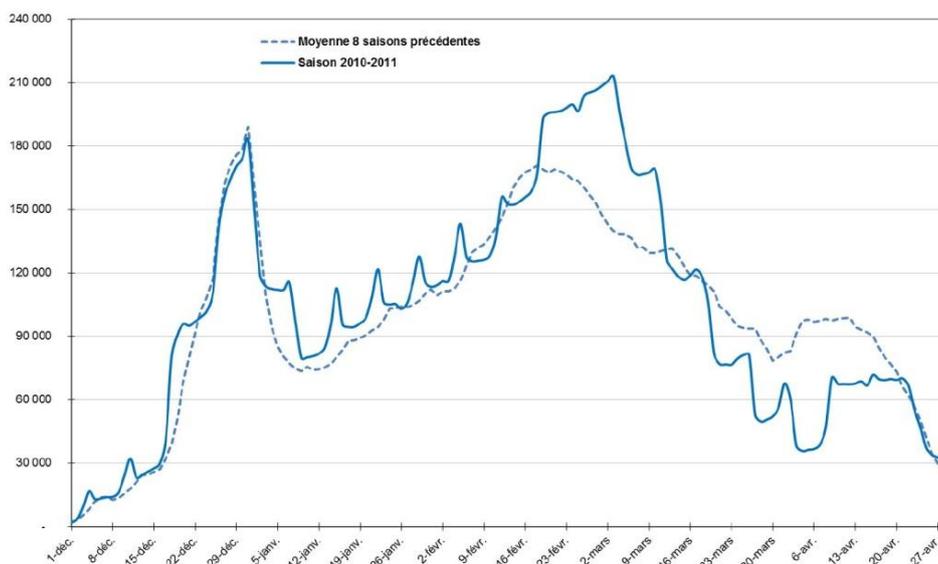


### 3.1.2. Une fréquentation hivernale stable composée à 50 % d'étrangers

La fréquentation touristique hivernale présente une tendance stable, avec des variations limitées autour de 15 millions de nuitées par saison.

La comparaison avec l'ensemble des massifs des Pays de Savoie met en évidence le poids important de la Tarentaise qui représente 40 % de la fréquentation hivernale des massifs des deux départements savoyards et 35 % des Alpes du Nord.

Cette fréquentation connaît d'importantes fluctuations au cours de la saison, avec deux périodes de fortes pointes correspondant aux vacances de Noël et vacances d'hiver.



*Evolution de la fréquentation hivernale en Tarentaise sur une saison.*

On peut noter que la fréquentation maximale avec 212 900 touristes ne représente que 62 % de la capacité totale des hébergements touristiques. Cet écart important provient de plusieurs facteurs :

- une partie des logements (notamment parmi les résidences secondaires) ne sont pas occupés, même en semaine de pointe car non proposés à la location touristique
- la capacité unitaire des logements n'est pas, en moyenne, complètement utilisée
- une partie des logements comptabilisés comme « touristique » est occupée par des salariés saisonniers
- certains occupants ne sont pas présents durant toute la semaine.

La clientèle hivernale est composée à **50 % d'étrangers**, parmi lesquels les personnes originaires de Grande Bretagne (40 %) et du Bénélux (20 %) sont majoritaires. Aucun autre pays ne fournit plus de 5 % des étrangers.

Les français viennent majoritairement d'Ile de France, de Rhône-Alpes et du Nord.

L'accessibilité est un facteur essentiel de choix de destination hivernale.

### **3.1.1. Des domaines skiables à la pointe**

Les domaines skiables de Tarentaise sont les suivants :

- Les Trois Vallées, qui regroupent Courchevel, la Tania, Méribel, les Menuires et Val Thorens. C'est le plus important domaine skiable de France et mondial, avec une extension sur le versant de la Maurienne (Orelle).
- Paradiski, qui regroupe la Plagne, Peisey-Vallandry et les Arcs.
- L'espace Killy, qui regroupe Tignes et Val d'Isère.
- Valmorel, reliée avec Saint-François Longchamp en Maurienne, ce qui double approximativement le domaine skiable.
- La Rosière, qui est reliée avec la Thuile en Italie, doublant approximativement le domaine skiable.
- Pralognan-la-Vanoise, une des plus anciennes stations de Tarentaise.
- Sainte-Foy Tarentaise, la plus récente des stations de Tarentaise.

L'enveloppe des domaines skiables représente une superficie de 24 000 ha, soit environ 14 % de la superficie totale de la Tarentaise. Ce chiffre peut être mis en parallèle avec la superficie du cœur du parc National de la Vanoise qui est de 53 000 ha (Tarentaise et Maurienne).

Les domaines skiables sont pour le moment assez largement dimensionnés pour répondre à la demande actuelle.

Environ 35 % de la superficie des pistes de Tarentaise est dotée d'installations de production de neige, permettant de garantir une offre correcte même en cas d'enneigement naturel déficitaire. La production de neige de culture est également utile pour maintenir le manteau neigeux en bon état sur les pistes les plus fréquentées (Sommet de la Saulire à 2 700 m par exemple). Ce taux d'équipement en neige de culture est à peu près comparable à celui de la Suisse (33 %) mais inférieur à ceux de l'Autriche (62 %) et l'Italie (70 %).

Notons enfin que les domaines skiables de Tarentaise se sont également bien modernisés au cours des 15 dernières années.

Cela induit un effort d'investissement important : **la profession investit en moyenne 25 % de son chiffre d'affaires chaque année** (source : Domaine Skiable de France), pour les importantes réparations et le remplacement des remontées mécaniques, l'amélioration des pistes, la neige de culture ou encore les engins de damage, la signalétique, la billetterie... Cette spécificité a conduit à une concentration des acteurs : trois ou quatre opérateurs principaux, en capacité de mobiliser les capitaux nécessaires, assurent l'exploitation de la quasi-totalité des domaines skiables de Tarentaise dans le cadre de conventions de délégation de service public de longue durée.



### **3.1.2. Une pratique du ski moins exclusive**

La pratique du ski alpin a évolué depuis une quinzaine d'années. L'âge moyen des skieurs a augmenté. Le ski demeure l'activité principale des touristes en hiver, mais n'est plus exclusive et les stations doivent désormais proposer des activités complémentaires sur les domaines skiables (restaurant d'altitude) ou dans la station (itinéraires piétons ou raquettes, loisirs ludiques, sportifs, bien-être...).

Dans un contexte de stagnation de la fréquentation et de tendance à une consommation de ski non exclusive, le nombre de journées skieurs résiste plutôt bien dans les massifs savoyards, et particulièrement en Tarentaise (entre 13 et 15 millions).

**Le ski reste la principale motivation des vacanciers d'hiver.** Il est le critère déterminant du positionnement touristique de la vallée. La Tarentaise est le Temple du ski, tout comme Chamonix est la Mecque de l'alpinisme.

L'impact du changement climatique des 30 dernières années a été plutôt bien maîtrisé localement. Grâce à la neige de culture et au travail minutieux de préparation des pistes, et en raison de l'altitude élevée de ses pistes de ski, la Tarentaise jouit d'une meilleure disponibilité de son domaine skiable que nombre de stations plus basses. La Tarentaise n'est toutefois pas à l'abri des conséquences d'un hiver exceptionnellement peu enneigé, comme il s'en produit une ou deux fois par siècle. Une telle situation aurait des répercussions économiques sévères.

Le prix du ski en Tarentaise reste concurrentiel, même s'il a perdu de son avance. Ainsi le forfait 6 jours « adulte » en haute-saison coûte :

- 244 euros pour les Trois Vallées en 2012 (600 km de pistes)
- 254 euros pour les Dolomiti superski en 2012 (1 200 km de pistes)
- 295 euros pour les 4 Vallées (Verbier) en 2013 (412 km de pistes)
- 228 euros pour Ski Alberg (St Anton) en 2013 (280 km de pistes)
- plus de 400 euros à Aspen (Etats-Unis)

Le rapport qualité/prix de l'hébergement touristique est toutefois moins favorable, avec des prix élevés en Tarentaise surtout en haute saison pour des surfaces limitées alors que les hébergements ne sont pas remplis à 100 %.

### **3.1.3. Le ski nordique, une activité à la marge**

Le ski nordique est peu développé en Tarentaise et le plus souvent, la redevance n'est pas instituée. Seuls Peisey-Nancroix, Champagny-en-Vanoise, Notre Dame du Pré et Naves l'ont instaurée.

Il est donc difficile de se faire une idée précise de l'évolution de la fréquentation des sites, qui en tout état de cause est faible au regard de la pratique du ski alpin.

## **3.2. Une capacité d'hébergement très importante**

L'offre d'hébergements touristiques de la Tarentaise fait l'objet d'une étude spécifique conduite conjointement par l'ASADAC et Comète.

L'offre d'hébergements touristiques se compose :

- de lits marchands ou « professionnels » : hôtels, résidences de tourisme, meublés mis en marché, centres de vacances, établissements gérés directement par des tour-opérateurs (hôtels, résidences), campings-caravanings...
- de lits diffus ou « froids » : appartements ou chalets à disposition de leurs propriétaires. Cette catégorie regroupe les résidences secondaires et les meublés loués occasionnellement, hors circuits visibles.

Pour l'année 2009, le recensement du nombre de lits en Tarentaise est évalué sur les bases INSEE (source Savoie Mont-Blanc Tourisme) à 358 624 lits touristiques.

Pour l'année 2010, la capacité d'accueil professionnelle recensée sur l'ensemble des sites concernés représentait 194 040 lits (181 000 lits en gestion professionnelle et 13 000 lits de particuliers à particuliers).

Le nombre de lits diffus évalué est donc de 164 584 (valeur 2009-2010).

Il semble que l'offre d'hébergement est suffisante en termes de quantité mais le type d'hébergement n'est peut-être pas tant adapté à la clientèle estivale, qui est beaucoup plus demandeuse de logements de caractère dans un cadre agréable hors station hivernale comme par exemple les chambres d'hôtes et gîtes. Or ce type d'hébergement ne représente qu'une infime partie de l'offre d'hébergement sur le territoire (moins de 1% selon les données Savoie Mont Blanc Tourisme sur la capacité d'accueil 2013).

### **3.2.1. Un parc immobilier dominé par les résidences de tourisme**

L'offre d'hébergements touristiques en Tarentaise pour l'année 2010 est la suivante :

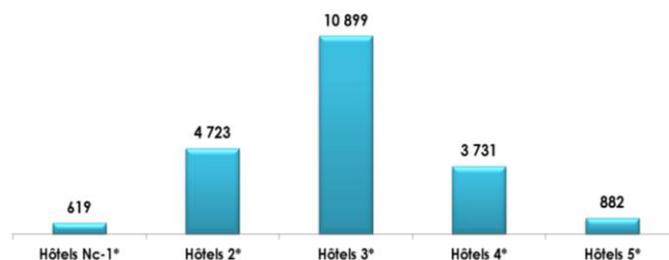
**Tableau 1 : Offre d'hébergements touristiques en Tarentaise pour l'année 2010**

<b>Nature</b>	<b>Capacité lits</b>	<b>% total</b>
Hôtels	20 854	6 %
Agences Immobilières	47 253	13 %
Résidences de tourisme et apparentées	72 186	20 %
Clubs de vacances	36 074	10 %
Campings	4 810	1 %
Particuliers sur les sites P à P	12 863	4 %
<b>Sous-total lits marchands</b>	<b>194 040</b>	<b>54 %</b>
<b>Lits diffus</b>	<b>164 584</b>	<b>46 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>358 624</b>	<b>100 %</b>

Source : INSEE, Savoie Mont-Blanc, tourisme et Comète

La part de lits marchands en Tarentaise est de 54 %, ce qui est un taux relativement élevé.

Les hôtels représentent 6 % de la capacité d'hébergements : ce taux est comparable à celui observé en moyenne dans les stations de Savoie Mont-Blanc (5 %) mais nettement inférieurs à ceux observés en Suisse ou en Autriche, où l'hôtellerie familiale est nettement plus développée. Les hôtels 3 étoiles représentent un peu plus de la moitié de l'offre en Tarentaise.



**Graphique 2 : capacité d'accueil des hôtels en Tarentaise en 2010**

Source : Savoie Mont-Blanc tourisme et Comete

Un tiers de l'offre globale est constituée de résidences de tourisme. Cette part de l'offre présente l'avantage d'une mise en marché professionnelle avec des taux de remplissage en moyenne supérieurs à ceux des meublés traditionnels, mais aussi l'inconvénient d'une remise en cause périodique de la disponibilité des logements pour la location, en fonction de la durée des baux, en général de 9 ans. Le fonctionnement de la résidence devient problématique lorsqu'une proportion significative des baux n'est pas renouvelée, ce qui arrive assez souvent lorsque cesse l'obligation de mise en location liée aux avantages fiscaux accordés à l'acquéreur. Plusieurs communes de Tarentaise ont mis en place des conventions avec les promoteurs de résidences de tourisme pour garantir une mise en location effective au-delà du délai minimal de 9 années.

Avec 1 % de la capacité d'accueil, en incluant les emplacements ne fonctionnant que l'été, les campings-caravanings représentent une part très faible de l'offre en Tarentaise (taux de 6 % sur les pays de Savoie).

### 3.2.2. Un parc marchand qui progresse de 2 000 lits par an

Le nombre de lits marchands a progressé de près de 16.5 % entre 1997 et 2010, soit une progression moyenne d'un peu plus de 2 000 lits par an.

**Tableau 2 : Evolution du nombre de lits professionnels entre 1997 et 2010 selon le type d'hébergement concerné**

Nature	Structure des lits professionnels 1997	Structures des lits professionnels 2010	Evolution en valeur absolue 1997/2010	Evolution en % 1997 / 2010
Hôtels	20 239	20 854	615	+ 3.0 %
Agences Immobilières	42 974	47 253	4 279	+ 10.0 %
Résidences de tourisme	58 619	72 186	13 567	+ 23.1 %
Clubs de vacances	32 932	36 074	3 142	+ 9.5 %
Campings	4 750	4 810	60	+ 1.3 %
<b>Sous-total</b>	<b>159 514</b>	<b>181 177</b>	<b>21 663</b>	<b>+ 13.6 %</b>
Particuliers sur les sites Particulier à Particulier	7 040	12 863	5 283	+ 82.7 %
<b>TOTAL</b>	<b>166 554</b>	<b>194 040</b>	<b>27 486</b>	<b>+ 16.5 %</b>

On constate :

- une quasi-stabilité de la capacité hôtelière
- une forte progression des résidences de tourisme, tant en nombre (elle représente la moitié de la croissance totale en volume des lits marchands) qu'en proportion
- une forte augmentation relative des locations de particulier à particulier, avec le développement d'internet, mais sans entraîner une baisse des meublés en agence qui augmentent de 10 % sur la période.

La croissance du parc d'hébergements marchands est proche de 14 % entre 1997 et 2006. Toutefois, depuis 2006, on assiste à une stabilisation du nombre de lits, voire une légère diminution.

### **3.2.1. Une perte de 6 000 lits marchands chaque année**

L'évolution constatée (baisse du nombre de lits) traduit le gain ou la perte nette de lits marchands, qui est la résultante entre un gain et une perte brute de lits.

Les pertes brutes de lits sont dues au non renouvellement de baux en résidences de tourisme, à la fermeture d'établissements hôteliers ou de centres de vacances, ou aux retraits d'appartements dans les agences et à la rénovation lourde d'appartements pouvant conduire, pour améliorer le confort, à une diminution de capacité d'accueil.

Les gains bruts sont dus aux hébergements nouvellement construits arrivant sur le marché, ainsi qu'aux logements, rénovés ou non, quittant le secteur diffus pour arriver ou revenir sur le marché locatif, que ce soit en résidence de tourisme, agence, tour-opérateurs ou de particulier à particulier.

Cette différenciation entre gain, perte et résultat net (perte ou gain) a été effectuée par Comète pour les résidences de tourisme, entre 2006 et 2012.

Bien que les opérateurs de résidences de tourisme aient tendance à allonger la durée minimale des baux pour contrer ce phénomène, ce sont environ 6 000 lits par an qui sont concernés par la fin des baux jusqu'en 2022 (source : Syndicat national des résidences de tourisme).

### **3.2.2. Une capacité d'hébergement qui augmente de 5 000 lits par an**

Les données de la DDT font état d'une progression annuelle moyenne d'environ 5 000 lits pour l'ensemble des stations de Tarentaise. Ainsi, les capacités d'hébergements touristiques dans les stations seraient passées de 285 000 lits à 345 000 lits entre 1997 et 2009 (ces valeurs ne tiennent pas compte des hébergements touristiques hors stations).

Du fait de la moindre augmentation du nombre de lits marchands (qui a progressé de 2 340 lits par an durant la même période de référence), la part des lits marchands dans les stations a diminué : elle était de 59 % en 1999 et n'est plus que de 56 % en 2009.



Ces données concernant la progression globale de la capacité d'hébergement touristique reposent toutefois sur les statistiques difficiles à interpréter :

- le ratio de m<sup>2</sup> par lit est très variable selon les types d'hébergements et selon que l'on tient compte ou non des surfaces des parties communes ou des autres destinations (commerces, équipements d'animation intégrés aux résidences)
- il est difficile de faire la part entre les logements commencés, les logements terminés et ceux mis effectivement en service
- il existe des risques de doubles comptes (permis modificatifs avec changement d'appellation...).

### **3.2.3. Un vieillissement du parc**

Le développement des stations de Tarentaise a été particulièrement marqué dans les années 1980/1990, avec la construction de 60 000 logements en résidences de tourisme « première génération » qui ont actuellement plus de 15 ans. Les trois quarts de ces appartements sont encore gérés sous forme de résidence de tourisme, soit 45 000 lits environ. Ces résidences présentent souvent des caractéristiques peu attractives vis-à-vis des attentes d'une clientèle qui est exigeante et en paie le prix : outre la vétusté des plus anciennes et le défaut d'équipements, la petitesse des logements proposés est souvent dénoncée.

Face à ce phénomène, les opérateurs de résidences de tourisme ont entrepris des opérations de rénovation lourde, allant même parfois jusqu'à modifier la distribution d'une partie des appartements afin de réunir deux studios pour en faire un seul appartement plus grand.

## **3.3. Un tourisme estival en perte de vitesse**

### **3.3.1. Une érosion de fréquentation très marquée**

Le tourisme d'été en montagne accuse une perte significative de sa fréquentation au niveau national depuis le début des années 2000 et l'espace montagne de la Région Rhône-Alpes perd 15% des nuitées touristiques entre 1995 et 2010 (source : carnet de la MITRA n°8).

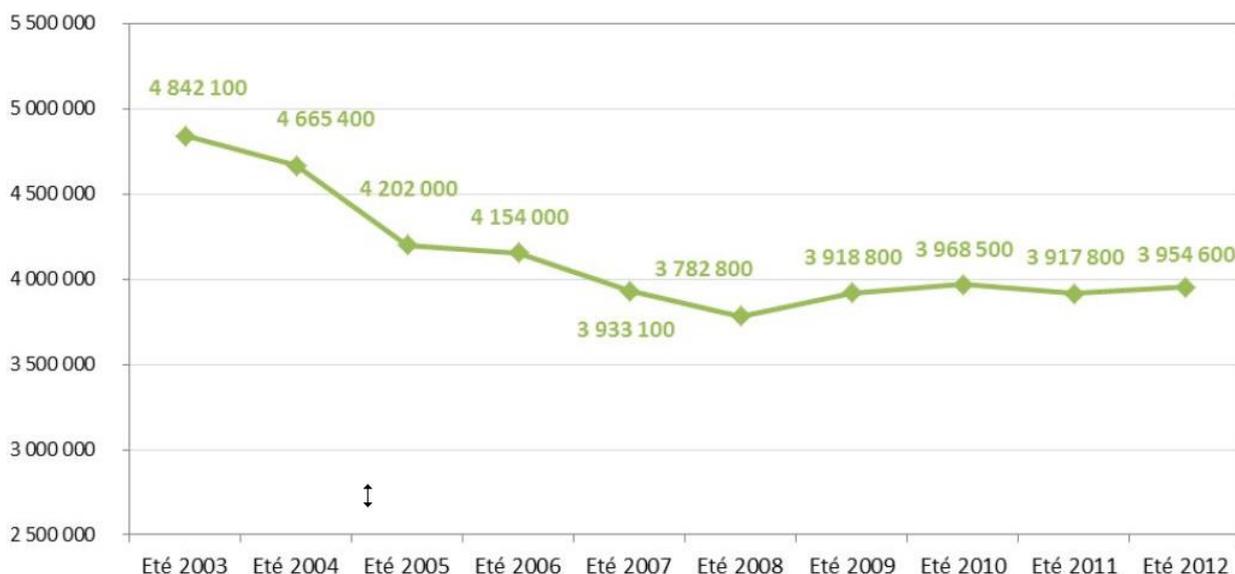
La Tarentaise présente de nombreuses richesses et ressources touristiques. Le Parc national de la Vanoise bénéficie d'une grande renommée et d'une image nature très positive auprès du public. Il constitue un but de séjour touristique. L'accessibilité au territoire est aisée et sa situation frontière avec l'Italie apporte un atout supplémentaire. Le patrimoine culturel valorisé par le label Pays d'Art et d'Histoire complète l'offre touristique de loisirs dont les équipements sont de très bonne qualité sans oublier le thermalisme pour l'aspect bien-être.

Pour autant, le territoire n'échappe pas à la tendance et enregistre une baisse encore plus prononcée que ses voisins en affichant une baisse de 19 % entre 2003 et 2011 contre 10 % dans le reste des Pays de Savoie.

Même si l'année 2009 marque un point d'arrêt à cette chute, elle est loin de retrouver son niveau de fréquentation de 2003.

**La baisse de fréquentation a été surtout marquée entre 2003 et 2009 (perte de plus de 20 % de nuitées).**





**Graphique 3 : zoom sur l'évolution du nombre de nuitées estivales en Tarentaise**

*Source : Savoie Mont-Blanc Tourisme*

De nombreux facteurs expliquent en partie ce phénomène de baisse de fréquentation :

- Une concurrence plus accrue sur les destinations estivales qu'hivernales
- Des offres trop souvent conçues sur le modèle hivernal inadaptées à la clientèle estivale
- La clientèle en recherche de soleil (et de chaleur) moins captive
- Le facteur météo en tant qu'élément déterminant : un séjour pluvieux en montagne en été est un séjour peu gratifiant pendant lequel on a peur de s'ennuyer
- Le développement des activités sportives – escalade, eau vive, parapente, VTT... - pouvant rebuter une clientèle davantage tournée vers des activités plus ludiques, plus « soft »
- Les jeunes - enfants, ados, étudiants ou jeunes actifs - recherchent une convivialité qu'ils ne trouvent pas forcément en montagne : ambiance festive, lieux de détente et de rencontre, activités nocturnes...
- La conception des stations de sports d'hiver, orientée prioritairement vers la pratique du ski, n'est pas adaptée aux attentes des vacanciers estivaux en termes d'architecture, d'organisation urbaine et même de typologie d'hébergements : l'offre d'hébergement est globalement surdimensionnée tout en étant déficitaire pour certains types d'hébergements tels que le camping-caravaning par exemple.
- La dispersion des activités en été pratiquées par les différents membres de la famille génère des besoins de mobilité qui ne sont pas ou mal satisfaits
- Un nombre important de chantiers en station peut avoir un effet dissuasif
- Le manque d'ouverture de services et commerces de proximité en station donne une image d'une montagne « fantôme » et peu accueillante l'été
- Enfin, le bas niveau de fréquentation atteint aujourd'hui dissuade les opérateurs touristiques qui, pour nombre d'entre eux (hôtels commerces...), restent fermés ou n'ouvrent qu'entre la mi-juillet et la mi-août.



Cette érosion est aussi liée à des facteurs plus spécifiques à la Tarentaise :

- Des profils sociodémographiques clients très différents entre l'hiver et l'été nécessitant une « double communication » difficile à valoriser : des clients plus modestes en été et plus âgés
- Des hébergements pas très économiques occupant la plupart du terrain dont 41 % des lits marchands restent fermés en été
- Une montagne « chère » liée aux activités de loisirs attractives mais souvent payantes
- Un client qui ne parcourt pas le territoire dans sa globalité
- Un territoire très étendu avec des temps de parcours parfois important pour passer d'une vallée à une autre
- La Tarentaise ne dispose pas d'un grand lac à proximité tels le Bourget, Aiguebelette, Annecy ou le Léman
- Les stations d'altitude sont plus sensibles aux conditions climatiques tout en étant plus difficiles à animer en été et plus éloignées de l'image idéalisée de la montagne.

**Le volume de nuitées estivales représente un quart des nuitées hivernales**, en raison d'un taux de fréquentation plus faible et d'une durée de saison plus réduite (2 mois au lieu de 4) et qui continue à restreindre. Ainsi, la pleine saison estivale se cantonne de plus en plus entre la mi-juillet et la mi-août.

De plus, la dépense commercialisable par nuitée est 2,5 fois moindre en été (42 € en Rhône-Alpes : source Mémento du tourisme 2012) qu'en hiver (117 € dans les stations de sports d'hiver de Rhône-Alpes : source étude ATOUT France réalisée durant l'hiver 2011/2012) en raison de la moindre cherté de l'hébergement et des activités d'été moins onéreuses que l'ensemble des coûts du ski : remontées mécaniques, matériel, école de ski.

L'impact économique de la saison d'été est en conséquence approximativement 10 fois plus faible que celui de la saison d'hiver.

Avec une fréquentation de pointe de 97 000 touristes en 2010 et de 83 000 en 2011, on constate que le taux de fréquentation de pointe (vers le 15 août) tourne autour de 25 % des lits touristiques.

Le positionnement actuel s'appuie sur des valeurs positives (dynamisme, naturalité, adaptabilité, professionnalisme) mais souvent contrebalancé par des valeurs négatives que sont l'individualisme, le tout business, l'absence de partage entre le haut et le bas et l'adret ubac et met en évidence :

- la difficulté de mettre en place une stratégie touristique commune,
- un manque d'identité coordinatrice tournée vers le cœur de cible.

Trois grandes notions sont perçues très positivement par la clientèle : le patrimoine naturel, la vache tarine / l'agropastoralisme et les activités de loisirs. Les éléments fondamentaux tels que le thermalisme « bien-être » et l'authenticité sont à valoriser et à travailler.

### **3.3.2. Une clientèle essentiellement française**

La clientèle estivale de la Tarentaise est composée à 80 % de français. Rhône-Alpes et PACA sont surreprésentés.

Parmi les étrangers, le Bénélux représente plus de 50 %. Les allemands (13 %), les suisses (6 %) et les italiens (6 %) sont mieux représentés qu'en hiver, alors que la Grande Bretagne représente moins de 10 %.

L'accessibilité est un facteur moins déterminant qu'en hiver.

### **3.3.3. Une offre touristique estivale diversifiée**

La Tarentaise dispose d'une offre touristique estivale riche. On répertorie ainsi un large panel d'activités, à la fois sportif, culturel et ludique. Ainsi, une centaine de sites remarquables et quelques trois cent activités sont répertoriées sur le territoire. L'événementiel est également très présent : on dénombre entre 2 et 6 fêtes ou événements par jour en Tarentaise l'été.

**Sports d'eau vive** : avec le bassin d'eau vive de Bourg-Saint-Maurice où ont été organisés les championnats du monde de canoë kayak et celui de Moûtiers, la Tarentaise dispose d'équipements de qualité qui en font des « spots » de la discipline. Plus généralement, l'Isère dont le débit peut être régulé par l'hydroélectricité à et le Doron de Bozel constituent des bassins naturels d'eau vive permettant le développement des différentes pratiques (rafting, hydro-speed, canoë-kayak, etc. )  
Les sites de canyoning, tout comme les parcours de pêche sont également renommés.



**Randonnée** : la randonnée ou promenade est l'activité la plus pratiquée par les visiteurs (près de 80 % des vacanciers déclarent avoir fait une randonnée ou une promenade lors de leur séjour, *source : Savoie Mont Blanc Tourisme*). En ce sens, le Grand Tour de Tarentaise, nouvel itinéraire pédestre par étape autour de la vallée, répond à un besoin d'image « randonnée » pour la vallée. Le produit devra être travaillé autour de l'organisation des transports, la réservation des hébergements en ligne, la mise en réseau des acteurs etc. pour une appropriation du produit par la clientèle.

Par ailleurs, chaque station et commune dispose d'un réseau de sentiers pédestres important, offrant un panel de balades aussi bien familiales que sportives.

La clientèle actuelle est en recherche de balades allant de 30 minutes à 2h environ et ayant un but de découverte patrimoniale, culturelle ou paysagère. Ce type de balades existe mais n'est pas suffisamment structuré dans la vallée pour offrir une vraie visibilité de l'offre globale à la clientèle.

L'offre de refuges de la Tarentaise est également importante. Neuf constructions ou modernisations-extensions de refuges ont fait l'objet d'autorisation UTN au cours des 4 dernières années et d'autres projets sont en cours (refuge du Lou à Saint-Martin de Belleville).

**Via ferrata et sites d'escalade** : Des via ferrata ont été équipées à Pralognan-la-Vanoise, Champagny-en-Vanoise, Courchevel, Val d'Isère... ainsi que des rochers d'escalade à Champagny-en-Vanoise, Pralognan-la-Vanoise, Notre-Dame du Pré...

**Cyclotourisme** : En matière de tourisme à vélo, la Tarentaise est plutôt bien placée. Elle dispose de nombreux atouts, grâce à son relief montagneux et notamment quatre grands cols (La Madeleine, Iseran, Petit Saint Bernard et Cormet de Roselend), très appréciés des grimpeurs. La pratique cyclosportive et cyclotouristique est bien représentée sur le territoire.

En revanche, la pratique familiale est peu développée, du fait du relief et de la faiblesse des aménagements de fonds de vallée. En Tarentaise, il existe une unique voie verte, entre Bourg Saint Maurice et Aime.

**Sites patrimoniaux** : La Tarentaise bénéficie de patrimoines riches et diversifiés (49 édifices ou ensembles architecturaux protégés, 19 sites naturels inscrits... mais aussi un important petit patrimoine rural, des savoir-faire ancestraux...). La valorisation de ces éléments patrimoniaux a permis de développer une offre importante, à travers 35 sites muséo/scénographiques et de nombreuses actions de mise en valeur à destination des touristes et des habitants (visites guidées, conférences, ateliers pédagogiques...). A l'échelle de la Tarentaise, l'offre patrimoniale est structurée autour de l'association Visites en Tarentaise Vanoise (musées et maisons thématiques) et surtout du Pays d'art et d'histoire des hautes



vallées de Savoie®, animé par la Fondation Facim (thématiques de découverte touristique et patrimoniale : Chemins du Baroque®, Terre des Alpes®, Pierres fortes de Savoie®, Archipels d'altitude®, Voyages autour de la table® et en projet Chemins de l'hydroélectricité®).

L'ensemble de ces éléments constitue des atouts à forte connotation identitaire. Malgré tout, l'offre patrimoniale, notamment dans les musées et maisons thématiques, manque aujourd'hui d'attractivité et de valorisation, par manque d'animations, de mise en réseau des sites patrimoniaux...

**Agropastoralisme** : Au-delà de l'aspect matériel du patrimoine matériel, la Tarentaise possède de véritables ressources immatérielles. Ce territoire riche en traditions et savoir-faire (costumes, travail du bois, fromage, filature, gastronomie, etc.) peine à le valoriser auprès du public. L'agropastoralisme engendre également des retombées immatérielles en termes d'entretien des paysages, de la nature, d'image au travers la vache tarine, la fabrication du fromage encore sous-exploitées.

Rappelons que la vache tarine et le beaufort sont la deuxième grande notion positive des visiteurs de Tarentaise. Seulement pour les touristes qui ne sont jamais venus en Tarentaise, le Beaufort n'est pas associé à la vallée alors qu'elle en est le berceau.

**Manifestations culturelles** : la saison d'été est riche en manifestations culturelles : festivals de musique, spectacles, fêtes traditionnelles... qui participent à l'animation touristique globale. Les événements typiques et traditionnels, ne sont toutefois pas suffisamment mis en valeur

**Grands cols** : L'accessibilité du territoire par les grands cols fait partie de l'offre touristique et doit être traité comme tel. En effet, ils jouissent d'une renommée et attirent les visiteurs tant sportifs avec notamment la montée des cols en cyclo que les visiteurs plus contemplatifs pour admirer le panorama.

**Le thermalisme** : Le potentiel touristique des curistes constitue un véritable enjeu de diversification. Cette clientèle, présente sur le territoire pour 18 jours, est demandeuse d'activités et de découverte du territoire. D'autre part, l'offre de soins « bien-être » proposée par les stations complète l'offre de loisirs Tarentaise, attire une clientèle touristique non curiste et est en accord avec les valeurs recherchées au court d'un séjour.



Cette diversification des activités vise à développer l'attractivité estivale, mais aussi, voire surtout, à offrir en hiver des activités complémentaires à l'activité ski. C'est notamment le cas des centres aquatiques, des nouveaux restaurants d'altitude qui offrent toute une palette de restaurations variées mais aussi d'animations musicales, de la multiplication des animations festives et culturelles, etc.

En tant que modèle touristique, la Tarentaise détient de nombreux atouts mais qui en soi ne suffisent pas. Il faut renforcer les liaisons avec l'économie hivernale et les territoires et afin de mieux valoriser l'été et donc le vendre.

Pour arriver à ce résultat, une diversification de la gamme du produit touristique (saisons chaude et froide) doit s'opérer, ce qui implique une croissance économique à mieux répartir sur le territoire en s'appuyant sur les valeurs patrimoniales naturelles, paysagères et culturelles.

### **3.3.4. Un positionnement à conforter**

Alors que l'hiver est consacré à la neige, l'été est synonyme de découverte et de diversité : sports, loisirs, culture, patrimoine et détente. La clientèle recherche avant tout le dépaysement et l'authenticité.

Excepté la station-village de Pralognan-la-Vanoise qui bénéficie d'une renommée, la vallée de la Tarentaise n'a pas véritablement d'image estivale.

Elle n'offre pas de produits qui puissent la démarquer de ses concurrents et les atouts de l'hiver (stations prestigieuses, situation en haute altitude, densité de remontées mécaniques ...) deviennent des handicaps l'été.

Certes la clientèle n'a pas exactement le même profil d'une station à l'autre mais elle a les mêmes exigences en matière de qualité de l'offre, de recherche de nature et d'authenticité.

Le tourisme estival constitue un enjeu majeur pour la vallée dans le maintien des emplois et la diversification de l'activité économique. Un positionnement est à rechercher et à développer.

Une étude de positionnement touristique engagée en 2009 a permis de dégager les points forts et identitaires du territoire : le patrimoine naturel dont le Parc national de la Vanoise, la vache tarine et l'agropastoralisme et les activités proposées. Des éléments complémentaires comme le bien être/thermalisme ou l'authenticité sont à creuser.

Afin de dégager une stratégie, quelques questions se posent au territoire :

- + Comment séduire à nouveau les publics qui sont aujourd'hui en retrait (jeunes par exemple) et les fidéliser, dans un contexte général défavorable à la montagne l'été ?
- + Comment valoriser les atouts du territoire en affichant une unité territoriale ?
- + Comment intégrer le Parc national de la Vanoise dans la stratégie touristique ?
- + Comment allonger la saison estivale et mieux répartir la fréquentation touristique ?
- + Comment renforcer l'identité « Tarentaise » auprès des acteurs du territoire puis auprès des visiteurs ?
- + Quels outils développer pour permettre la découverte de la Tarentaise en adéquation aux attentes de la clientèle ?
- + Comment réorganiser le territoire pour parvenir à développer quantitativement et qualitativement le tourisme d'été en lui donnant un poids économique significatif ?
- + Quelle organisation mettre en place ?

### **3.3.5. Vers une nouvelle gouvernance**

Au cours du Contrat Global de Développement puis du CDRA Tarentaise Vanoise, les offices de tourisme ont été impliqués dans les travaux de la commission tourisme. Concrètement ce sont les syndicats d'initiative, les « petits » offices de tourisme et les offices de tourisme de fond de vallée qui ont été le plus mobilisés autour du projet : Moûtiers, Bourg Saint Maurice les Arcs, Séz, Valmorel et le bassin d'Aigueblanche, Bozel...

Les grandes stations sont restées un peu plus frileuses. D'une manière générale, elles ont hésité à se lancer dans une démarche « Tarentaise ». Cette réticence à travailler ensemble se justifie par la puissance de leur économie touristique et leur notoriété qui les rend concurrentes en hiver.

Pourtant, la situation est complètement différente l'été. La clientèle estivale ne vient pas dans une station, mais « en Savoie », « en montagne », « en Vanoise »...

Une réflexion sur une organisation touristique avait été engagée il y a quelques années, pour fédérer les acteurs et piloter une politique d'envergure.

L'intérêt de la démarche est multiple :

- constituer un lieu de réflexion, d'échange et de concertation sur les problématiques touristiques du territoire
- fédérer les acteurs du tourisme en constituant une force-vive « Tarentaise »
- renforcer l'identité « Tarentaise »

Face à la multiplication des destinations touristiques et une concurrence de plus en plus rude, les acteurs touristiques ne peuvent faire l'impasse d'un travail en commun à l'échelle du territoire.

La mise en place d'un Grand Tour pédestre de Tarentaise a permis de faire avancer la réflexion, en proposant un produit « Tarentaise ».

La commission Tourisme devra poursuivre la démarche et réfléchir sur la gouvernance à mettre en place à l'échelle des quarante-trois communes.

### 3.3.6. Un tourisme hors saison marginal

La Tarentaise se positionne peu sur le tourisme hors saison. L'altitude est un frein, tout comme l'éloignement géographique des grands centres urbains.

Même si certaines stations de moyenne altitude sont ouvertes au-delà de juillet-août (Pralognan-la-Vanoise, Champagny-en-Vanoise...), le territoire accueille relativement peu de touristes en dehors des vacances scolaires.

La Tarentaise possède toutefois des atouts.

Au printemps, dès l'ouverture des grands cols alpins, la fréquentation augmente avec le passage de nombreux motards et touristes, notamment étrangers (suisse et allemands). Cette situation profite à quelques établissements proches des cols : Bourg Saint Maurice, La Rosière, Val d'Isère, vallée de l'Eau Rousse (Col de la Madeleine)...

## 3.4. Une activité thermale qui se diversifie avec la remise en forme

Le thermalisme médical a connu une baisse de fréquentation depuis le début des années 1990, liée à la concurrence d'autres techniques de soins, à une diminution de la prise en charge des cures et à un manque d'adaptation de l'offre aux contraintes de la vie moderne (durée des cures trop longue).

Le thermalisme représente en Rhône-Alpes des retombées économiques tangibles. Ce sont ainsi 1 000 emplois directs et 9 000 emplois indirects générés (*Source : Fédération Rhône-Alpes Thermale - 2012*).

Deux stations thermales proposent des offres de soins en Tarentaise. Le complexe Brides-les-Bains/Salins-les-Thermes traite la surcharge pondérale et la rhumatologie. La Léchère est spécialisée dans le traitement des troubles veineux et des rhumatismes.

Dans un contexte général de stagnation, voire de baisse de fréquentation, ces stations thermales résistent plutôt bien, confortant leur fréquentation sur la période 2007-2012.

Thermes	Nb cures 2007	Nb cures 2011	Nb cures 2012	Evolution 2007-2012
Brides - Salins	11 339	11 643	12 019	+ 6 %
La Léchère	5 907	6 082	5 837	- 1,1 %

Depuis une quinzaine d'années, les centres thermaux ont tenté de répondre à la baisse des cures conventionnées en développant des offres de soins et de bien-être à travers notamment les centres thermoludiques et les spas.

Dans ce contexte, le Grand Spa des Alpes à Brides-les-Bains a enregistré plus de 2 000 cures non conventionnées en 2008, en progression de 25 % par rapport à 2007. Un nouveau spa est venu agrémenter en 2012 l'offre thermale de La Léchère.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La France, première destination mondiale pour la pratique du ski et un ski qui reste concurrentiel</li> <li>- Une fréquentation forte et stable</li> <li>- Un enneigement fiable (y compris la neige de culture)</li> <li>- Bon équipement des domaines skiables et un dimensionnement qui permet de répondre à la demande actuelle</li> <li>- Un taux encore élevé de lits marchands</li> <li>- Une clientèle diversifiée avec 52% d'étrangers</li> </ul> </li> <li>• Tourisme estival               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des stations thermales qui résistent bien dans un contexte du secteur plutôt morose</li> <li>- Un patrimoine naturel et paysager de qualité</li> <li>- Offre patrimoniale diversifiée</li> <li>- Un bon niveau en équipements et services</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fréquentation qui stagne</li> <li>- Accessibilité délicate alors que c'est un critère de choix de destination</li> <li>- Baisse de la proportion de lits marchands</li> </ul> </li> <li>• Tourisme estival               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un grand nombre de lits touristiques marchands fermés en été</li> <li>- Une signalétique en déficit et souvent orientée pour l'hiver</li> <li>- Pas de grand lac alpin ou de site phare contrairement à d'autres destinations</li> <li>- Des stations touristiques conçues pour l'hiver (urbanisme, altitude) mal adaptées à la demande estivale</li> <li>- Un déficit de mobilité dans l'espace touristique en été</li> <li>- Absence d'élément patrimonial « phare »</li> <li>- Profils de clientèles différents de l'hiver obligeant une double communication</li> <li>- L'image cherté de la montagne</li> </ul> </li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une pratique du ski alpin qui évolue et donne du champ pour la diversification / complémentarité des activités en stations</li> <li>- Emergence de nouveaux marchés étrangers</li> </ul> </li> <li>• Tourisme estival               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des atouts à valoriser pour développer des activités sportives, ludiques et culturelles tout au long de l'année</li> <li>- Le développement des mobilités au sein de l'espace touristique</li> <li>- Développement de la mise en réseau de l'offre patrimoniale autour du label Pays d'art et d'histoire</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une offre touristique aujourd'hui très clivante pour certains publics : jeunes et seniors</li> <li>- Interrogation concernant l'impact du changement climatique</li> <li>- Erosion constante de la capacité d'hébergement professionnelle</li> <li>- Un besoin de renouvellement de certains hébergements</li> <li>- Une forte dépendance au rythme des vacances scolaires</li> </ul> </li> <li>• Tourisme estival               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fragilisation de la demande de cures thermales</li> <li>- Persistance de la baisse de fréquentation de la clientèle entraînant une fermeture des établissements et donc à terme une remise en cause de la saison estivale</li> <li>- Décalage entre l'image de la montagne d'été (sportive) et les attentes (hédonisme)</li> </ul> </li> </ul>

Demain	
Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté pour mobiliser les acteurs déjà « comblés » par la saison d'hiver</li> <li>• Manque d'attractivité de l'offre patrimoniale et difficulté à faire travailler les sites ensemble au-delà de la promotion.</li> <li>• Risque de scission entre le développement des stations et des fonds de vallée</li> </ul>
Enjeux	

- L'attractivité touristique hivernale de la Tarentaise constitue son principal atout économique. Elle repose sur l'enneigement qui a permis un développement de l'offre de ski, faisant au fil des années de la Tarentaise la principale destination mondiale pour cette pratique.
- Le développement de cette industrie touristique, initié au lendemain de la seconde guerre mondiale, a été continu jusqu'au début des années 2000. La Tarentaise est dotée aujourd'hui d'une capacité d'hébergement touristique très importante - 360 000 lits dont 54 % de lits marchands - et de domaines skiables performants, mais quelques inquiétudes commencent toutefois à se faire jour.
- Le modèle de développement mis en œuvre jusqu'à présent, qui se traduit par une progression régulière du nombre de lits touristiques, ne parvient plus à faire mieux que le strict maintien de la fréquentation. L'érosion du parc marchand, liée principalement au démantèlement progressif des résidences de tourisme qui redeviennent des copropriétés classiques, est à peine compensée par la construction des nouveaux lits. Le nombre de lits diffus augmentant, la productivité du parc diminue et le modèle tend à devenir de moins en moins performant.
- Par ailleurs, malgré des atouts réels de diversification touristique, la fréquentation estivale est en baisse continue depuis plus de 10 ans : la Tarentaise a perdu un cinquième de sa clientèle. Pourtant, l'exemple du nouveau Club Méditerranée à Valmorel - qui a connu une fréquentation d'été record en 2012 - démontre que cette désaffection n'est pas une fatalité.
- La prise en compte des enjeux transversaux – comme la préservation des terres agricoles, la mise en valeur des paysages, de l'environnement et plus généralement du cadre de vie, la gestion des déplacements, les hypothèses relatives au changement climatique, ou encore la fiabilisation des parcours professionnels (moindre prépondérance des emplois saisonniers) – militent en faveur d'une véritable évolution du modèle de développement touristique de la Tarentaise.
- Sans remettre en cause ses principaux atouts, notamment l'excellence de ses domaines skiables, l'évolution du modèle de développement doit prendre en compte ces questionnements :
  - Comment séduire à nouveau les publics qui sont aujourd'hui en retrait (jeunes l'été, seniors l'hiver, scolaires, employés et ouvriers en hiver) ?
  - Comment mieux étaler la fréquentation touristique, alors que les évolutions (calendrier scolaire notamment) tendent à l'effet contraire ?
  - Comment parvenir à rénover, restructurer, moderniser les hébergements existants en confortant la part des lits marchands ?
  - Comment réorganiser le territoire pour parvenir à développer quantitativement et qualitativement le tourisme d'été en lui donnant un poids économique significatif ?
  - Comment faciliter les déplacements tant en hiver (accès aux stations) qu'en été (mobilité au sein de l'espace touristique) ?
  - Comment renforcer et « faire vivre » les sites patrimoniaux et les démarches de valorisation des ressources locales ?
  - Comment intégrer l'image du Parc de la Vanoise dans la stratégie touristique globale au-delà même des limites administratives du parc ?

## 4. UNE ECONOMIE EN RELATIVE BONNE SANTE

---



## 4.1. Un territoire pourvoyeur d'emplois

### 4.1.1. Une forte densité d'emplois

La Tarentaise présente une forte densité d'emplois avec 21 % des emplois de Savoie alors que la population ne représente que 13 % de la population savoyarde.

Le territoire offre ainsi plus d'emplois qu'il n'accueille d'actifs : 120 emplois pour 100 actifs en moyenne.

L'emploi sur le territoire reste majoritairement occupé par des actifs locaux (79 %). Ainsi 95 % des actifs de Tarentaise travaillent sur le territoire.

Alors que le nombre d'emplois baisse légèrement à l'échelle régionale, la Tarentaise affiche une progression de 11 % des emplois entre 1999 et 2008. La Haute Tarentaise est le lieu d'une dynamique économique forte : elle concentre une large part des emplois du territoire (34 % en 2008) et affiche la plus forte progression des emplois (croissance de 16 % sur la même période). Cette évolution est stimulée par le dynamisme du pôle Bourg-Saint-Maurice/Séaz.

Les emplois salariés ont augmenté de 17 %, une progression équivalente à la Savoie.

La progression d'emplois est portée plus particulièrement par l'hôtellerie-restauration, les services non marchands (santé, éducation, action sociale, administration) et la construction.

L'économie présentielle, notamment liée à l'économie touristique (commerce, services marchands et non marchands, hôtellerie restauration, construction et une part des transports), se renforce en Tarentaise : elle représente 75 % de l'emploi salarié privé en 2009. Son poids s'élevait à 71 % dix ans plus tôt.

Bien entendu, les communes supports de grandes stations concentrent une large part des emplois du territoire (40 %).

Le dynamisme de ces communes tend cependant à s'atténuer. Certaines communes telles que Tignes (- 5 %) ou les Allues (- 2 %) perdent des emplois.



### 4.1.2. Une économie tirée par l'activité touristique

La Tarentaise présente un profil économique spécifique avec une très forte représentation de l'activité touristique qui concentre 44 % des emplois salariés privés dont la plus grande partie dans l'hôtellerie-restauration.

L'économie résidentielle représente 19 % des emplois : activités commerciales, actions sociales d'hébergement, activités liées à la santé et autres activités de services.

La logistique-transport occupe également une place importante dans l'économie avec 13 % des emplois salariés privés.

L'économie productive ne représente que 6 % des emplois salariés privés avec un effectif de 1 830 emplois. Le territoire compte quelques grosses entreprises industrielles, spécialisées notamment dans la chimie (Métaux Spéciaux S.A.) et la métallurgie (Graftech, Carbone Savoie et Ferropem).

### **4.1.3. Une économie dépendante de l'emploi saisonnier**

L'activité touristique en saison hivernale nécessite une importante main d'œuvre saisonnière.

Face à un recrutement local insuffisant, la Tarentaise voit ses besoins en saisonniers extérieurs considérablement augmenter (+ 20 % de croissance de l'emploi saisonnier entre 1999 et 2008). Aujourd'hui, 67 % des saisonniers viennent de l'extérieur de la Savoie sur un total de 35 780 contrats en 2010 dont 27 500 à la seule saison de l'hiver.

Ainsi le volume d'emploi est multiplié par 3 de décembre à mars (par 5 dans la restauration) et augmente de 30 % en juillet et août en comparaison des saisons automnales et printanières. Les contrats saisonniers sont 4 fois plus élevés que la moyenne régionale. Ils concernent les services, le commerce et l'industrie agro-alimentaire.

Le recours massif aux saisonniers représente une fragilité pour le modèle économique de la Tarentaise dès que le marché de l'emploi évolue.

### **4.1.4. Un secteur industriel marqué par une baisse progressive de l'activité**

L'industrie est un secteur d'activité historique de la Tarentaise qui a vu se développer dans les fonds de vallée une activité métallurgique fondée sur l'exploitation du potentiel hydroélectrique dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'exploitation d'une matière première abondante, les minerais et l'eau, ont permis le développement d'entreprises industrielles appartenant pour la plupart à des groupes comptant parmi les leaders mondiaux dans leur domaine d'activité.

L'industrie est particulièrement représentée sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche :

Le site industriel de La Léchère compte 3 établissements pour un total de plus de 800 emplois :

- Carbone Savoie et Graftech : usinage de graphite pour applications industrielles spéciales
- Château Feuillet (FerroAtlantica), spécialisé dans le ferroalliage.

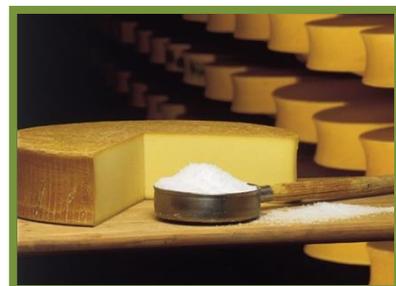
Le site industriel de Pomblière Saint Marcel compte 370 emplois : Métaux Spéciaux, leader mondial de la fabrication de sodium, métal, etc.

Ces importants donneurs d'ordre alimentent par ailleurs un tissu important de sous-traitants.

Sur les 10 dernières années, l'industrie a cependant perdu 0.5 % de ses emplois chaque année (-0.9 %/an en Savoie de 1999 à 2009). L'activité métallurgique représente aujourd'hui 12 % de l'économie productive (emplois salariés privés).

L'industrie agro-alimentaire se situe au second rang en termes d'emplois avec 27 % de l'ensemble des emplois de l'économie productive en 2009. Les domaines suivants de l'agro-alimentaire sont représentés :

- production de fromage dominée par le Beaufort (50 % de la production totale de Beaufort est réalisé en Tarentaise),
- filière viande autour des abattoirs de Bourg-Saint-Maurice,
- fabrication de charcuterie et salaison développée par des entreprises comme Maison de Savoie, et Prévot SAS à Aime, Salaisons Guy Gros au Villard du Planay.



#### **4.1.5. Une activité artisanale dynamique**

La Tarentaise se caractérise par la plus forte densité artisanale de la Région Rhône-Alpes avec 44 entreprises pour 1 000 habitants, quand la Région compte 17 établissements pour 1 000 habitants, et le département 23.

La répartition géographique des entreprises artisanales est équilibrée sur le territoire, tandis que la répartition sectorielle montre une forte représentation des services, situation liée au profil touristique de la Tarentaise. Le bâtiment représente par ailleurs une part croissante de l'ensemble des activités artisanales : 41 % en 2011.

#### **4.1.6. Un foncier dédié à l'activité économique restreint et contraint**

Selon l'étude menée par l'APTV en 2011-2012, le foncier économique existant et occupé (en Zone d'Activité Economique) se chiffre à 108.5 ha. En 2012, seulement 0.27 ha sont disponibles en ZAE. Le potentiel mobilisable est par ailleurs très restreint : que ce soit par optimisation des ZAE existantes, ou par création de nouveaux projets à vocation économique, le potentiel est estimé à 35 ha sur l'ensemble des communes de l'APTV.

La consommation de terrain entre 2006 et 2010 a atteint 8.5 ha (source PAC).

La Tarentaise est confrontée à des disponibilités foncières limitées du fait de la topographie ou de la protection d'espaces à haute valeur écologique, paysagère et récréative.

Selon l'étude, le volume de foncier souhaité est important, notamment du côté des entreprises du bâtiment qui représente 61 % de la demande. La demande immédiate s'élève ainsi à 2 ha/an.

La demande cible plus particulièrement les cantons de Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers qui concentrent plus des deux tiers des besoins en foncier et immobilier.

Bourg-Saint-Maurice est plus concerné par la demande de terrains (39 % de la surface demandée par les artisans), Moûtiers est confronté à une demande de locaux prépondérante (40 % des besoins).

Parallèlement, une enquête menée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat montre une demande forte du côté des entreprises artisanales du territoire. 28 % des entreprises affirment avoir des besoins en termes de foncier. Ceux-ci sont principalement liés à la croissance d'activité et au développement des entreprises concernées. D'autres moteurs de motivation apparaissent importants comme l'accessibilité ou le positionnement commercial.

Aujourd'hui il n'existe pas de pépinières d'entreprises ni d'ateliers relais sur le territoire. Ces produits nécessaires au « parcours d'entreprendre » devraient être développées via quelques initiatives locales bien engagées.

#### **4.1.7. Une vallée qui n'est pas épargnée par la crise**

Le taux de chômage de l'arrondissement d'Albertville (9 cantons dont 4 en Tarentaise) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 est le taux le plus élevé des territoires de la Savoie, bien qu'inférieur aux moyennes nationales ou régionales. La caractéristique principale de la Tarentaise est la variation importante du nombre d'inscriptions de demandeurs d'emploi dans l'année, principalement du fait de l'activité saisonnière. Une proportion très importante de demandeurs d'emploi habite dans les bourgs centre. La part des femmes sans emploi en intersaison est non négligeable. La part des demandeurs d'emploi de longue durée continue d'augmenter, il s'agit d'une caractéristique nouvelle pour la Tarentaise.



La Tarentaise ne semble pas épargner par la crise et lors d'un débat de territoire organisé par le Conseil de développement, en 2011 un certain nombre d'acteurs du territoire, l'Association «Coup de Pouce », les « Restos du cœur »... ont exprimé leurs inquiétudes face à des situations de précarité grandissantes en Tarentaise et la croissance de leur volume d'activité. D'ailleurs les données de la Délégation Territoriale à la Vie Sociale de Tarentaise corroborent ce constat :

- 271 personnes bénéficient du RSA socle au 31/12/2011, 185 bénéficiaires du RMI en 2007
- 54 enquêtes expulsions en 2011, 44 en 2010
- 242 dossiers «Fonds Solidarité Logement» examinés en 2011, 162 en 2004

#### **4.1.8. Une économie sociale et solidaire quasi-inexistante**

Le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) est peu développé en Tarentaise.

Selon une étude de la DIRECCTE, le territoire de Tarentaise n'est pas aussi doté qu'il pourrait l'être malgré la présence d'activités à vocation marchande (tourisme associatif) : 504 établissements sont comptabilisés (7% des établissements du territoire). L'effectif dans l'ESS est de 4 163 personnes La part de l'ESS n'est donc que de 7 % en Tarentaise alors qu'elle est de 13 % en Rhône-Alpes, 10 % en moyenne nationale, 11 % en Maurienne, 12 % à Chambéry.

Poids de l'effectif total entre les ZTEF de Rhône-Alpes et celui de l'ESS. Pour la Tarentaise, on représente 2.31 % de l'effectif salarié total de Rhône-Alpes et 1.38 % pour l'ESS.

Inscrit dans le plan d'action prioritaire du « Comité Stratégique Emploi Formation » (Etat Région) de l'arrondissement d'Albertville, le travail initié récemment et à titre expérimental par le Comité de Bassin d'Emploi et l'UT de la DIRECCTE et consistant à développer des Clauses d'insertion dans les commandes publiques (exiger de l'entreprise retenue de réserver un certain pourcentage de la masse salariale dédiée au marché de services ou travaux à des publics prioritaires) devrait permettre un certain nombre de solution pour des publics en difficulté.

D'ailleurs la création récente de l'association Tarentaise Vanoise Insertion en 2011 devrait permettre des solutions pour un certain public. Cette création est le reflet de la précarité grandissante sur un territoire où les solutions sont rares en termes d'insertion.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un pôle d'emplois dynamique</li> <li>• Une industrie locale solide malgré la baisse des effectifs</li> <li>• Une forte spécificité économique avec la plus forte densité artisanale de la Région Rhône-Alpes.</li> <li>• Une forte attractivité vis-à-vis des actifs de l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité industrielle en perte de dynamisme</li> <li>• Un potentiel foncier limité</li> <li>• Un niveau de qualification globalement faible lié aux activités relatives au tourisme (hôtellerie-restauration)</li> <li>• Faiblesse de l'économie sociale et solidaire</li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prospérité de l'activité touristique, et le développement impulsé pour des secteurs connexes : activités de service, construction, artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La forte dépendance de l'économie au tourisme et un spectre de métiers qui se réduit</li> <li>• Conflits d'usage sur le foncier en vallée : activités économiques, agriculture, tourisme, logements, infrastructures, commerce</li> <li>• Une déprise industrielle</li> </ul>

## Enjeux

- **Artisanat** : répondre aux besoins des artisans afin de conforter cette activité sur le territoire tarin
- **Industrie** : veiller à maintenir les gros pôles industriels du territoire en garantissant des conditions d'accueil favorables et compétitives
- **Foncier** :
  - Adapter l'offre d'accueil pour répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises
  - Organiser le foncier économique pour limiter les effets de concurrence entre territoires
  - Prendre en compte une gestion raisonnée de l'espace avec la prise en compte de l'environnement et de la gestion des ressources

## 4.2. Une agriculture dynamique mais potentiellement fragile

### 4.2.1. L'élevage, issu d'une civilisation agro-pastorale ancienne

L'élevage est la principale activité agricole de la vallée, issu d'une civilisation passée où l'animal et le lait tenaient une place prépondérante. Les pratiques agro-pastorales ont façonné les paysages de la vallée au cours des siècles, en créant des espaces agricoles productifs et diversifiés en même temps que des terrains de loisirs et de ressourcement pour la société.

L'animal est ici le lien entre les ressources du territoire et les hommes, depuis des siècles, ce qui lui donne une place particulière, affective.

Cette agriculture s'est construite, et a évolué très rapidement au cours des trois dernières décennies, mais reste profondément marquée par l'élevage bovin laitier, la fabrication de fromage, notamment le beaufort, un territoire de montagne, caractérisé par ses pentes et son altitude, l'alpage et les saisons...

La vache tarine, cette « coquette aux yeux cernés de noir » comme la dénommait Frison Roche, est l'image emblématique de la Tarentaise, qui demeure son berceau. La vache tarine a des caractéristiques propres, particulièrement adaptées aux zones de montagne, grâce à son agilité (petite taille), sa robustesse et de ses remarquables qualités d'adaptation.



### 4.2.2. La prégnance des surfaces en herbe

Les espaces agricoles stricto sensu représentent moins de 5 % du territoire, contre plus de 92 % d'espaces naturels et un peu moins de 1,5% d'espaces urbanisés. L'ensemble des alpages s'étend sur 56 000 ha. Ainsi, si les espaces agricoles ne sont pas négligeables du point de vue des paysages et de l'utilisation des sols, ce sont les espaces boisés et autres espaces de montagne (dont les espaces agricoles) qui marquent fortement la Tarentaise.

Les systèmes d'exploitation sont basés sur l'herbe, pâturage et fenaison des prairies naturelles, avec une optique de transformation fromagère très forte.

Face à un déficit pluviométrique marqué depuis une dizaine d'années, l'année 2013 faisant office d'exception, la question de l'irrigation se pose de nouveau. L'irrigation influe sur la valeur des terres. Une surface irriguée (ou irrigable) permet en effet d'augmenter le rendement et d'avoir un potentiel fourrager plus élevé. Elle permet aussi une sécurisation de la récolte lors des années climatiques sèches, phénomènes qui tend à augmenter en fréquence.

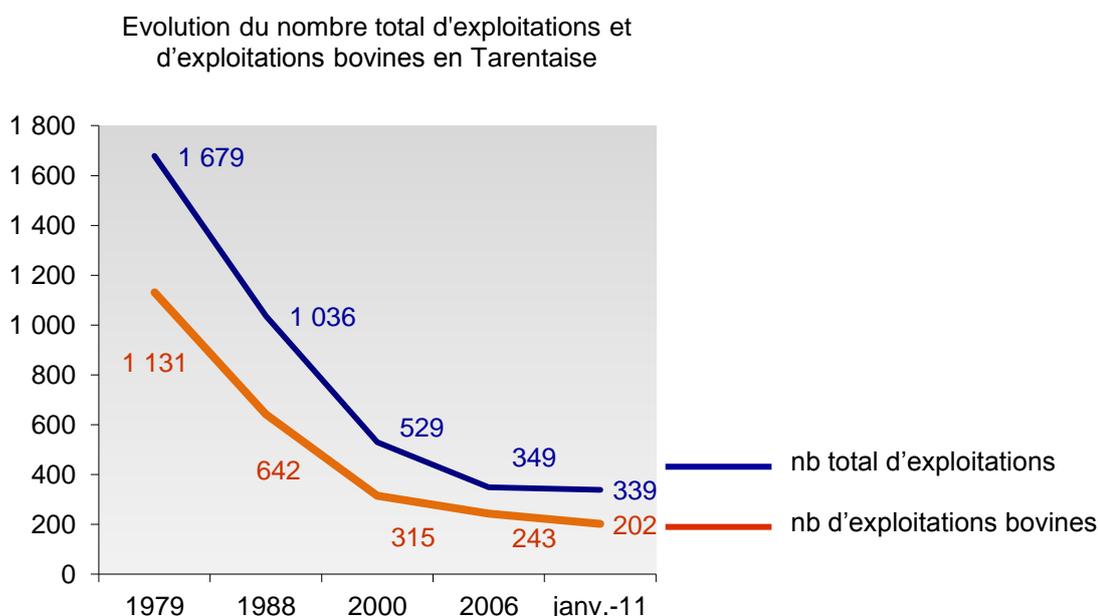
Une étude engagée par le département de la Savoie en 2011 a permis de dresser un état des lieux des usages agricoles de la ressource en eau. Elle a permis de recenser différents projets potentiels en termes d'irrigation, la situation d'avancement ou le reste à réaliser avant que ces projets ne puissent voir le jour. Une dizaine de communes sont concernées : Séez, Bourg Saint Maurice, Les Chapelles, Valezan, Notre Dame du Pré, Hautecour, Aigueblanche...

#### 4.2.3. Une restructuration tardive des exploitations

L'agriculture de la Tarentaise compte 340 exploitations agricoles dont 200 « professionnelles » (sont dites professionnelles les exploitations de plus de 8 vaches laitières ou plus de 50 ovins ou caprins). 60 % des exploitations sont des élevages bovins et 40 % des élevages ovins-caprins.

En 10 ans (entre 2001 et 2011), le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 36 %, alors que dans le même temps, cette diminution n'a été que de 26 % sur le territoire français. Cela s'explique du fait que la restructuration de l'agriculture de Tarentaise a débuté plus tardivement qu'en France (années 80 contre année 60).

En 30 ans (entre 1979 et 2011), près de 80 % des exploitations agricoles de Tarentaise ont disparu, en particulier, les exploitations de petite taille, reconnues pour leur rôle important dans l'entretien de l'espace et du paysage, notamment pour la gestion des terres les plus pentues et les plus isolées.



Parallèlement, la taille et la surface des exploitations ont considérablement augmenté. La surface agricole utilisée moyenne par exploitation en Tarentaise a été multipliée par 3,5 entre 1988 et 2010. Elle est de 77 ha en 2010, contre 21 ha en Savoie, ce qui s'explique par la nature de l'activité agricole, quasi exclusivement tournée vers l'élevage, exigeant en termes d'espaces.

	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	1 036	529	330
Surface Agricole Utilisée moyenne (ha) <sup>1</sup>	21	50	77

**Tableau 3 : Nombre et taille moyenne des exploitations en Tarentaise**

Sources : AGRESTE Savoie – Données agricoles – RGA 1988, 2000 et 2010

<sup>1</sup> Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur le territoire quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de ce territoire.

L'agriculture conserve également un potentiel humain important en termes d'emplois : 400 chefs d'exploitation qui génèrent un grand nombre d'actifs indirects (salariés des coopératives laitières et des structures agricoles, vendeurs de produits agricoles...) et 300 personnes qui travaillent dans les alpages en été.

#### **4.2.4. Des disparités territoriales importantes**

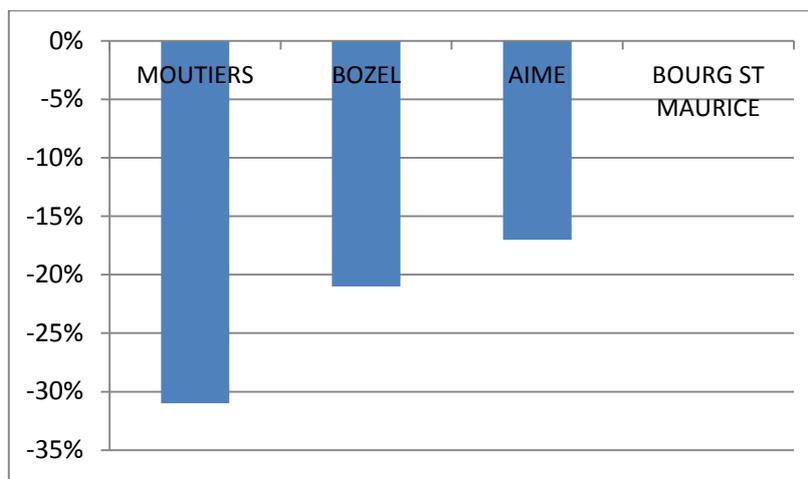
Malgré une forte baisse du nombre d'exploitations due principalement aux départs en retraite et aux regroupements sous forme sociétaire, la superficie agricole utilisée n'a globalement pas diminué. Derrière ce constat se cachent toutefois de grandes disparités sur le territoire.

La répartition du nombre d'exploitations par canton suit globalement la superficie de ces cantons. C'est dans le territoire de la Communauté de Communes Les Versants d'Aime (CoVA) que le nombre d'exploitations non professionnelles (20 %) est le plus faible et elles auront bientôt disparu. Les bâtiments étant majoritairement situés en zone urbanisée, leur maintien est compromis.

Le canton de Moûtiers enregistre la plus forte baisse du nombre d'exploitations agricoles sur les dix dernières années (- 31 %). Sur la même période, le nombre d'exploitations a peu changé sur le canton de Bourg-Saint-Maurice.

On remarque également que les infrastructures agricoles de la Communauté de communes des vallées d'Aigueblanche (au sein du canton de Moûtiers) sont plus modernisées que dans le reste de la vallée, mais les installations de jeunes y ont été quasi inexistantes ces dernières années.

#### **Evolution entre 2000 et 2010 par canton**



Dans les cinq dernières années, l'essentiel des installations se sont effectuées sur les cantons de Bourg Saint Maurice et Aime. Cependant, le canton Bourg Saint Maurice est le plus concerné par la question du renouvellement des générations et de la transmission des exploitations à court terme, avec une part importante des chefs d'exploitation de plus de 55 ans.

Cette problématique concerne l'ensemble de la vallée mais est décalée de quelques années sur les cantons de Moûtiers et d'Aime.

Au-delà de ces chiffres, certaines communes résistent bien mieux que d'autres à l'érosion du nombre d'agriculteurs, d'autres au contraire, se retrouvent sans siège d'exploitation.

#### **4.2.5. Le vieillissement des chefs d'exploitation**

On constate un vieillissement des chefs d'exploitation plus spécifiquement sur la Haute-Tarentaise. Sur le canton de Bourg-Saint-Maurice, les agriculteurs de plus de 55 ans, parmi les exploitations professionnelles, représentent 42 % du cheptel laitier.

Les successions agricoles et les installations de jeunes agriculteurs sont de plus en plus difficiles, principalement pour des raisons financières, ainsi qu'à cause des contraintes fortes de ce type d'activité.

Entre 1990 et 2006, le bilan (82 installations aidées, 20 installations non aidées pour 687 arrêts) fait ressortir 1 installation pour 8 cessations d'activité.

Depuis 2006, on compte une installation pour deux cessations. Même si le rythme d'installation est encore faible, la situation est un peu plus confortable. Cependant, pour les candidats à l'installation, il n'y a pas suffisamment de libération de droits à produire et de foncier disponible.

#### **4.2.6. Un regroupement de la profession sous forme sociétaire**

On observe une augmentation de la part des exploitations sous forme de société : celles-ci sont passées de 28 % à 36 % du nombre total d'exploitations durant la période 2005-2011.

Entre 2006 et 2011, parmi les 26 installations aidées de jeunes agriculteurs, 77 % sont des exploitations orientées « lait » pour la production de Beaufort dont une installation sous forme individuelle, toutes les autres étant sous forme collective (GAEC ou société).

En fait, il est plus opportun d'intégrer des structures existantes pour des raisons de travail, de foncier, de capitaux... La taille des exploitations actuelles pose problème aux candidats à l'installation en raison de la valeur des exploitations et de l'investissement qu'il est nécessaire d'engager dès le départ.

#### **4.2.7. Une pluri-activité en baisse**

La pluriactivité des agriculteurs est importante, elle assure des revenus fixes et une main d'œuvre régulière, notamment pour le secteur du tourisme. Ainsi, environ 42 % des agriculteurs de Tarentaise sont pluriactifs contre 35 % au niveau de la Savoie (données RGA 2000). Ces chiffres sont néanmoins en régression.

La relative facilité à trouver un emploi saisonnier compatible avec l'activité agricole, sans investissement nécessaire et une rémunération correcte, a sans aucun doute limité la diversification des exploitations. Elle a, en outre, permis à bon nombre d'entre elles de survivre dans les périodes difficiles. La taille des exploitations actuelles autorise de moins en moins une double activité saisonnière du chef d'exploitation.

#### **4.2.8. L'agro-pastoralisme, fondement de l'agriculture de Tarentaise**

Le pastoralisme est la meilleure adaptation des exploitations au territoire par la complémentarité entre les alpages, les montagnettes et les fonds de vallée.

Les alpages dont la surface est de 56 000 ha représentent plus des 3/4 de la surface agricole de Tarentaise et 40 % des alpages de la Savoie. Ils nourrissent 20 000 bovins et 63 000 ovins, grâce à une gestion collective héritée de l'histoire que l'on ne retrouve presque exclusivement sur ce territoire, du moins pour ce qui concerne les troupeaux laitiers.

Contrairement au reste du département, en Tarentaise dominent :

- la gestion en Groupement Pastoral
- la prise en pension l'été de bêtes venant de l'extérieur de la vallée (surtout pour les ovins)



90 % des alpagistes ont leur siège d'exploitation en Tarentaise. Les 10 % restant viennent du Sud de la France : ce sont principalement des troupeaux ovins. Au total, 310 UTH (Unité de Travail Humain) travaillent en alpage, dont 150 salariés.

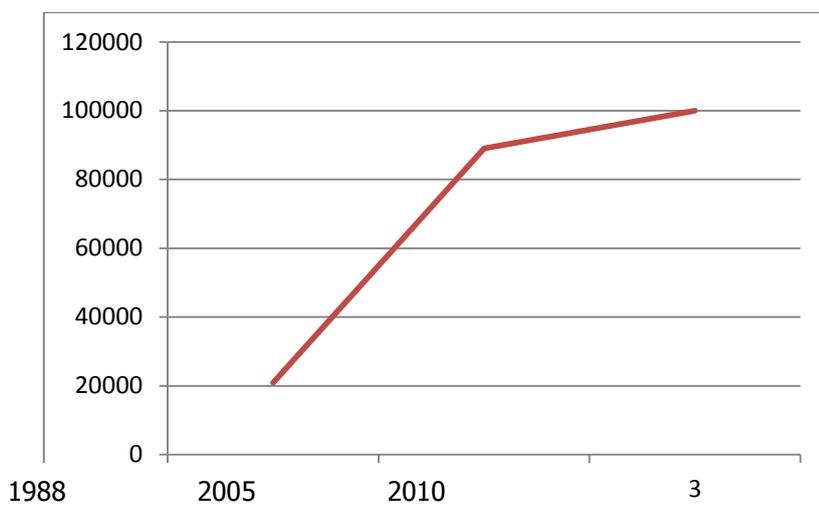
La fabrication en alpage compte 38 ateliers dont 24 en Beaufort.

#### 4.2.9. L'élevage laitier bovin

On observe une part croissante des vaches laitières par rapport au nombre total de bovins : 57 % de vaches laitières en 2011 contre 50 % en 2000.

En 20 ans (1988 - 2005), le litrage par exploitation a quasiment été multiplié par 5, passant de 20 000 à 90 000 litres.

#### Le litrage par exploitation



Les produits du territoire sont d'une qualité reconnue : le Beaufort AOP représente 50 % de la production totale. Viennent ensuite la Tomme de Savoie IGP et la tomme fermière de vache ainsi que des fabrications fermières de chèvre et brebis.

En complément, certains agriculteurs développent la vente directe de viande.

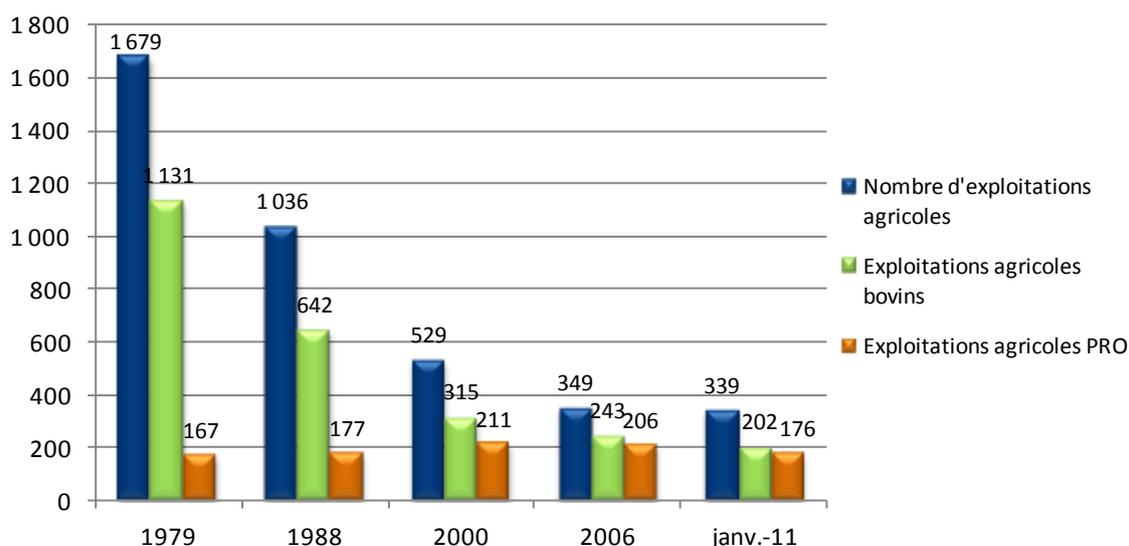
	Nombre d'exploitations		
	1988	2000	2010
Total bovins	642	315	191
Total caprins	194	89	72
Total ovins	304	129	89
Total équidés	83	80	46

**Tableau 4 : Les cheptels en Tarentaise**

Sources : Données agricoles - RGA 1988, 2000 et 2010

Les exploitations agricoles professionnelles sont touchées par cette évolution mais dans une moindre mesure. Leur part a considérablement augmenté suite à la diminution des petites exploitations : 50 % d'exploitations professionnelles en 2011 contre 40 % en 2000 et 10 % en 1979.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du nombre total d'exploitations agricoles, du nombre d'exploitations bovines et d'exploitations professionnelles :



**Graphique 4 : Evolution du nombre total d'exploitations agricoles, bovines et professionnelles entre 1979 et 2011 en Tarentaise**

Source : *Agricultures et territoires, 2012*

Les exploitations bovines professionnelles représentent plus de la moitié du total des exploitations.

Bien que le territoire soit dominé par l'élevage bovin, les exploitations professionnelles ovines ou caprines représentent tout de même un quart des exploitations professionnelles.

A cet égard, il convient de souligner que l'activité professionnelle basée sur la production laitière, est socialement très contraignante. C'est d'ailleurs la filière la plus affectée au niveau national, tant à cause de la volatilité des cours, que des difficultés sociales et familiales à assurer la traite de manière biquotidienne toute l'année.

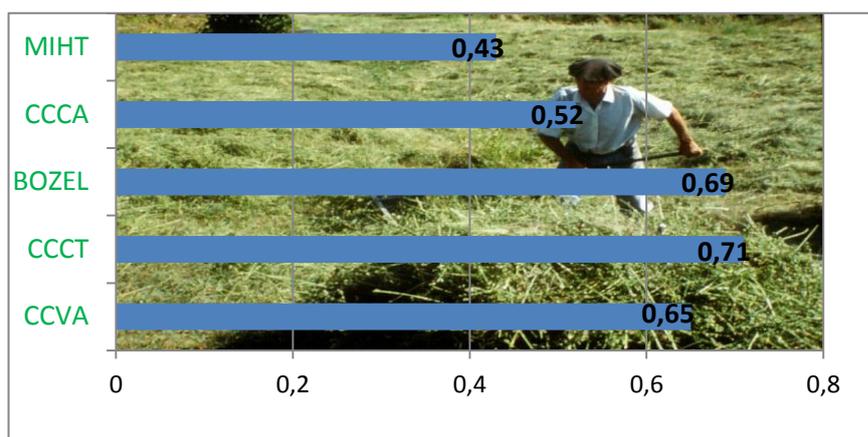
#### **4.2.10. Vers une plus grande autonomie fourragère**

Le territoire est entièrement classé en AOP Beaufort depuis 1968 qui impose un cahier des charges strict dans la conduite du troupeau (races tarines et abondances, autonomie fourragère), la production du lait et la transformation en fromage afin de garantir sa typicité.

Le cahier des charges de l'AOP Beaufort précise que l'alimentation du troupeau doit être assurée essentiellement par des fourrages provenant de l'aire géographique. Les produits d'ensilage et les autres aliments fermentés sont interdits. L'apport de fourrage extérieur à la zone ne peut intervenir qu'en appoint de ressources locales et selon des modalités précises. Au minimum, 75 % des besoins en foin et pâture du troupeau des vaches doivent provenir de l'aire géographique. En cas d'insuffisance d'utilisation de foin issu de l'aire géographique, les producteurs doivent orienter leur production de lait vers la période de pâture afin qu'un minimum de 75 % de la production annuelle de lait soit obtenu à partir d'une ration de base provenant de l'aire géographique.

Le maintien des prés de fauche est donc indispensable pour garantir l'appellation.

### Surface fauchée / UGB Hivernée\*



\* 0,4 ha correspondent à la surface minimale nécessaire pour produire au moins 50 % du besoin annuel en foin (fixé par le décret de l'appellation)

L'autonomie fourragère exigée par le décret de l'AOP Beaufort est aujourd'hui respectée, mais la situation est en forte tension en Haute Tarentaise (secteur de la MIHT).

Pour faire face au manque de fourrage localement, mais aussi parfois à l'insuffisance de places dans les bâtiments agricoles, les bovins sont mis à l'hiverne dans des exploitations hors Tarentaise.

On assiste à un retour à la normale en 2011 par rapport à 2000 (2005 étant une année particulière due au déficit fourrager important :

2 000 : 13,6% du troupeau

2 005 : 22,7% du troupeau

2 011 : 11,5% des vaches laitières et 13,5% des génisses.

#### **4.2.11. Une production de matière organique non négligeable**

Le cahier des charges de l'AOP Beaufort précise les conditions d'entretien des pâtures.

L'entretien des pâturages d'alpage doit être lié à la conduite traditionnelle du troupeau en pâture ou au repos pour que les déjections soient convenablement réparties sur les parcelles pâturées. L'épandage des fumiers et des lisiers doit répondre aux mêmes principes pour la fertilisation des prés et des prairies de fauche dans la vallée. Enfin, la fertilisation des prés et des pâtures doit être principalement le fait de l'épandage des déjections animales. L'épandage de boues d'épuration ou de produits dérivés est interdit.

Sur l'ensemble de la Tarentaise, la production de matière organique est de l'ordre de 90 à 100 000 m<sup>3</sup>/hiver avec les bovins et 8 500 m<sup>3</sup>/hiver avec les ovins/caprins.

Les besoins en surface d'épandage sont au minimum de 3 600 ha (à raison de 30 m<sup>3</sup>/ha/an). Cependant les surfaces nécessaires sont supérieures dans la pratique puisque certaines nécessitent des épandages à moindre dose.

Les surfaces existent physiquement mais leur répartition spatiale varie beaucoup d'une commune à l'autre.

#### **4.2.12. Une organisation collective dynamique et structurée**

Les outils disponibles de transformation et de commercialisation sont essentiellement collectifs. Il existe trois coopératives laitières à Moûtiers, Aime et Bourg-Saint-Maurice.



Les trois coopératives laitières sont en gestion directe : elles consacrent la plus-value économique à leurs sociétaires et font des efforts commerciaux et des investissements pour l'avenir. Elles collectent et transforment le lait en beaufort et se chargent ensuite de commercialiser le beaufort ainsi que d'autres produits locaux. Elles développent de nouveaux magasins en vente directe en Tarentaise mais également en dehors de la vallée, et s'occupent de la modernisation et de l'agrandissement des magasins existants.

La nécessité de conforter les circuits courts de commercialisation apparaît, dans l'objectif de réduire la dépendance à la grande distribution.

Dans cette logique, la coopérative laitière de Moûtiers a ouvert de nouveaux magasins de vente, en station et dans des villes extérieures au territoire (Albertville, Ugine, Chambéry...). En 10 ans (2001-2011), la quantité de meules vendue par les magasins a été doublée. La part de vente directe est ainsi passée de 17 à 30 %.

Les coopératives envisagent la prise en compte du lactosérum avec un projet de valorisation en ricotta ou poudre de protéines, en intégrant les dimensions énergie et rejets. L'ensemble (ou presque) des coopératives devraient se regrouper sur un seul site de valorisation à Albertville.

Un abattoir de proximité, propriété de la MIHT, est actuellement géré via une DSP par la coopérative des abattoirs de Tarentaise.

La gestion est difficile du fait des faibles volumes traités et le changement d'approvisionnement des bouchers qui préfèrent aujourd'hui passer par des centrales industrielles.

Son activité est donc majoritairement tournée vers des prestations de services (abattage, découpe, mise sous vide) pour la vente directe par les agriculteurs.

Un développement de charcuterie locale avec de la viande de vaches et un transformateur local tente de se mettre en place.

De nombreuses autres structures collectives existent dans la vallée, gérées par la profession et qui reflètent la forte implication des agriculteurs. Deux groupements de développement agricole : le GIDA Moûtiers Bozel et le GEDA de Haute-Tarentaise sont implantés sur le territoire. Deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) qui comptent 90 adhérents possédant la moitié du cheptel de la vallée et un salarié permettent de disposer de matériel agricole.

Un « Service de remplacement vallée de Tarentaise », vient de renaître depuis l'automne 2011.

D'autre part, de nombreux éleveurs se rassemblent l'été en groupements pastoraux. Ce statut, mis en œuvre par la Loi Pastorale de 1972, permet d'optimiser la gestion des troupeaux et d'exploiter efficacement les pâturages d'altitude en rassemblant les troupeaux. On compte 40 à 50 groupements pastoraux en Tarentaise, dont 12 laitiers.

#### **4.2.13. De vives inquiétudes sur le foncier**

Les particularités géographiques de la vallée de la Tarentaise, notamment l'altitude et la topographie, structurent le foncier agricole.

Une récente étude réalisée sur le foncier agricole montre que l'espace est extrêmement contraint : 3 % du territoire est à la fois à une altitude inférieure à 1 500 m et présente une pente modérée (moins de 25 %). Ces 3 % sont déjà fortement occupés par les infrastructures et l'urbanisation et convoités pour de multiples usages dont l'activité agricole.

On constate ainsi une très vive concurrence avec l'urbanisation, sur les terrains en fond de vallée où se trouvent les terres mécanisables, les plus productives.

Le foncier disponible devient de plus en plus rare et donc de plus en plus cher, ce qui constitue une réelle interrogation pour l'avenir des exploitations agricoles et leur marge de développement.

Par ailleurs, on observe un morcellement parcellaire ainsi que des problèmes de desserte. De plus, la majorité des exploitants ne sont pas propriétaires de leurs terrains : 80 % du foncier est en fermage.

Le cahier des charges de l'AOP Beaufort incite à un modèle agricole relativement extensif : la production, la transformation et l'élaboration du produit doivent avoir lieu dans la même zone géographique. Parallèlement, l'AOP Beaufort implique le maintien d'une autonomie fourragère minimum et d'un épandage des lisiers localement. Les besoins en surface d'épandage de la matière organique produite sont au minimum de 3 600 ha (à raison de 30 m<sup>3</sup>/ha/an), mais dans la pratique elles sont supérieures puisque certaines surfaces nécessitent des épandages à moindre dose.

L'équilibre des systèmes d'exploitation repose sur la cohérence entre la surface fourragère et le rapport entre surfaces de fonds de vallée (les prairies de fauche, nécessaires au foin et à l'épandage) et les surfaces d'alpage, le nombre d'animaux, les droits à produire, les capacités de travail.

Il est estimé que **la perte d'1 ha de fauche entraîne l'abandon de 2 ha de pâture et de 3 ha d'alpage.**

Les prés de fauche sont un élément stratégique des systèmes d'exploitation qu'il apparaît indispensable de préserver.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maintien d'une activité agricole sur tout le territoire</li> <li>• Une professionnalisation de l'activité et des exploitations</li> <li>• Le maintien du cheptel</li> <li>• Des produits de qualité reconnue (Beaufort, fromages fermiers), un peu moins sensibles à la volatilité des marchés</li> <li>• Des circuits courts déjà organisés</li> <li>• Une agriculture structurée autour des coopératives en gestion directe qui consacrent la plus-value économique à leurs sociétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une forte pression foncière notamment pour des terrains mécanisables</li> <li>• Une faible maîtrise du foncier</li> <li>• Un morcellement parcellaire et des problèmes de desserte</li> <li>• Un vieillissement des chefs d'exploitation, plus spécifiquement sur la Haute-Tarentaise</li> <li>• Des successions agricoles difficiles</li> <li>• Un nombre d'installations de jeunes agriculteurs pas suffisamment important, et des difficultés à trouver des terrains mécanisables disponibles</li> <li>• Une forte dépendance à la production de Beaufort et à la filière laitière</li> </ul>

Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une volonté publique de maintenir et diversifier l'activité agricole</li> <li>• Une reconnaissance du rôle paysager de l'agriculture</li> <li>• Une volonté d'aller vers des pratiques tournées vers la biodiversité</li> <li>• Un cahier des charges « Beaufort » qui contraint les exploitants vers l'autonomie fourragère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une poursuite de la décroissance du nombre d'exploitations</li> <li>• Une banalisation des paysages suite à la disparition des petites exploitations</li> <li>• Des incertitudes sur le devenir des quotas laitiers et de la PAC</li> <li>• La baisse importante du nombre d'exploitations risque de rendre difficile et plus coûteux le maintien des services à l'élevage sur le territoire (vétérinaires, etc.)</li> <li>• Le non respect du cahier des charges de l'AOP Beaufort par rapport à l'autonomie fourragère</li> <li>• Des déficits pluviométriques de plus en plus importants depuis 10 ans (2013 marquant toutefois un retour à la normale)</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du foncier agricole, notamment en <b>fond de vallée</b></li> <li>• Transmission des exploitations</li> <li>• Diversification de l'activité : émergence du marché local « viande tarine », développement de l'agritourisme, développement de nouvelles productions</li> <li>• Amélioration de la commercialisation : réduction de la dépendance des grossistes et consolidation des circuits courts</li> <li>• Gestion de la matière organique</li> <li>• Adaptation au changement climatique et participation à la lutte contre le réchauffement climatique</li> <li>• Adaptation au contexte européen relatif à la fin des droits à produire en 2015 et à la diminution du budget de la PAC</li> </ul>	

## 4.3. Une forêt avec un certain potentiel mais une mobilisation du bois complexe

### 4.3.1. Une couverture forestière importante

Le Plan de mobilisation des bois réalisé en 2009 a permis de dresser un état des lieux précis de la forêt tarine.

La forêt couvre 47 400 ha, soit environ 30 % du territoire. Cependant, seuls 42 000 ha correspondent à la forêt dite « productive » en termes d'exploitation de bois (hors landes, boisement d'aulnes verts,...).

Sur ces 42 000 ha, près de 32 000 ha (76 %) sont des boisements à dominante résineux ou résineux purs, dominés par l'épicéa. Le mélèze et le pin cembro sont essentiellement présents dans les zones d'altitude élevées.

En Tarentaise, le taux de boisement varie notablement suivant les communes.

Les plus faibles taux sont constatés dans les communes de haute altitude, à Val d'Isère : 3 %, Tignes : 7 % et Saint-Martin-de-Belleville : 9 %.

Les plus forts taux de boisement se retrouvent dans les communes de fond de vallée, essentiellement dans le canton de Moûtiers où sur 14 communes, la forêt couvre plus de 50 % du territoire. Les maximums sont atteints à Saint-Marcel : 76 %, Le Bois : 75 %, Fontaine-le-Puits : 69 %, La Perrière : 68 %, et Villarlurin : 66 %.

### 4.3.2. Une forêt publique gérée durablement mais dans un « trou de production »

La forêt publique (forêt communale et domaniale) représente environ la moitié de la forêt du territoire.

type de propriété (IFN)	surface (ha)	en %
COMMUNAL	20 123	47,9
DOMANIAL	1 025	2,4
« PRIVE »	20 859	49,7
<b>total général</b>	<b>42 007</b>	<b>100,0</b>

La Tarentaise compte 11 forêts domaniales gérées par l'ONF et le service de Restauration des Terrains de Montagne. Ces forêts sont dites de « protection » : leur rôle est de maintenir le sol, de limiter les départs d'avalanche et de protéger des chutes de pierres.

Les forêts communales sont exploitées avant tout pour fournir du bois, en parallèle à leurs fonctions d'accueil et de protection face aux risques naturels.

En Tarentaise, deux communes (Brides-les-Bains et Valezan) ne possèdent pas de forêt communale.

Toutes les forêts domaniales et 33 forêts communales (sur 41) sont engagées dans une gestion durable via la certification PEFC.

Les forêts publiques sont gérées en futaie irrégulière ou « futaie jardinée ».

A l'heure actuelle la forêt a été très éclaircie : les « gros » et « très gros » bois sont rares et dans de nombreux massifs le renouvellement fait défaut...

La Tarentaise est un environnement montagnard, les gestionnaires forestiers sont donc amenés à travailler quotidiennement sur des terrains à fortes pentes.

Ce contexte rend la gestion des forêts beaucoup plus difficile et bien plus coûteuse qu'en plaine. Les potentialités en terme de mobilisation de bois sont complexes : de par la situation, une certaine partie des massifs présentant de gros volumes de bois sont, et resteront, complètement inaccessibles. En parallèle, la

forêt publique desservie, largement exploitée il y a quelques dizaines d'années, présente actuellement un « trou de production » et doit reconstituer son capital.

Les inégalités économiques entre communes créées par le développement des stations entraînent des capacités de gestion très disparates (entretien, développement et exploitation de la ressource,...). Les capacités d'investissement de certaines petites communes sont fortement dépendantes des recettes forestières.

Entre 2007 et 2012, dans les UT de Moûtiers et de Haute Tarentaise, il a été réalisé 22 355 mètres linéaire de desserte forestière (routes et pistes) permettant de desservir 266 ha de nouvelles surfaces et de mobiliser 22 430 m<sup>3</sup> de bois.

Quant à l'exploitation par câble, en plein renouveau depuis le milieu des années 2000, elle a permis de mobiliser sur les deux UT depuis 2007 13 703 m<sup>3</sup> de bois sur une surface de 124 ha en 10 coupes.



Concernant la vente des bois, entre 2008 et 2012, sur l'ensemble des communes de Tarentaise, 19 000 m<sup>3</sup> de bois ont été en moyenne vendus par an.

Environ 1/3 du volume de bois est vendu sur pied, le reste en bois façonné (présentés en lots sur un parc à grumes).

La majorité du bois est vendu à des scieurs hors Tarentaise, les principaux étant « Scierie de Savoie » à Rognaix, « Bois du Dauphiné » au Cheylas (Isère) et « Maurienne Sciage » à Saint-Martin-la-Porte. Environ 1/4 du bois est vendu à des scieurs de Tarentaise : les scieries Bonin à Macôt, Chenu à Aime et Eustache à Sainte-Foy-Tarentaise.

#### **4.3.3. Une forêt privée en voie de réorganisation**

Le Plan de mobilisation des bois a également permis de détailler la structure foncière de la forêt privée en Tarentaise.

Ainsi, le territoire compte 20 859 ha de forêt privée, mais seulement 10 464 ha peuvent être qualifiés de « vraies » forêts privées.

Les 10 395 ha restant étant en réalité majoritairement des propriétés communales ne relevant pas du régime forestier, principalement des accrus forestiers issus des friches agricoles, ainsi que quelques propriétés départementales et d'EDF.

8 567 propriétaires se partagent les 10 464 ha de forêt, ce qui représente une surface moyenne de 1,22 ha par propriétaire.

Toutefois ces 10 464 ha sont divisés en 111 430 parcelles cadastrales, donnant une surface moyenne de la parcelle de forêt privée en Tarentaise de 0,0939 ha.

La surface par propriétaire représente l'addition de toutes les parcelles cadastrales, qui ne sont, la plupart du temps pas contiguës (13 parcelles par propriétaire en moyenne). Il n'y a donc pas unité de surface et de gestion dans la plupart des cas.

7 % des propriétaires, qui possèdent plus de 4 ha par commune représentent 40 % de la surface totale de la forêt privée.

94 % des propriétés font moins de 4 ha mais ne représentent que 60 % de la surface totale.

répartition / surface	surface (ha)	% de surface	nombre de propriétaires	% des propriétaires
+ 25 ha	342	3%	10	0,1%
10-25 ha	1 168	11%	83	1,0%
4-10 ha	2 674	26%	463	5,4%
< 4 ha	6 280	60%	8 011	93,5%
<b>Total</b>	<b>10 464</b>		<b>8 567</b>	

Le morcellement extrême de ces propriétés représente le principal frein à leur bonne gestion : il pose des problèmes de repérage et de délimitation, d'accès et d'exploitation. Ceci se rajoute à d'autres contraintes telles que les indivisions, les propriétaires inconnus ou introuvables, ne résidant pas sur place ou tout simplement pas au courant...

Afin d'améliorer la situation depuis octobre 2011, l'APTV s'est associé avec le CRPF pour mettre à disposition du territoire un technicien « forêt privée » qui a pour mission de dynamiser et de coordonner différentes démarches en vue de « réorganiser » la forêt privée.

En parallèle l'APTV a lancé une « bourse foncière forestière », une opération de restructuration du foncier forestier dont l'objectif est de faciliter les transactions (échanges, achats ou ventes) de parcelles forestières, en favorisant le contact entre acheteurs et vendeurs.



Située entre fond de vallée et moyenne montagne, la forêt privée est pour plus de la moitié composée de feuillus.

Concernant la certification PEFC, en 2013 une forêt privée sur Villaroger (2,73 ha) a obtenu la certification, suite aux démarches menées dans le cadre de la bourse foncière forestière.

#### **4.3.4. La forêt, un potentiel énergétique**

Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles, le bois énergie devrait connaître une part croissante.

Cependant les difficultés liées au territoire (manque de desserte, de place de stockage, coût rendu plateforme très élevé lié aux conditions d'exploitation) contraignent fortement la concrétisation d'une filière locale.

Ainsi en 2007, une étude sur la mise en place d'une filière locale « bois énergie » avait permis d'estimer la plaquette forestière de Tarentaise à un prix « chaufferie », entre 85 € et 118 € HT/tonne.

Quant à la ressource, elle avait été évaluée à environ 4 400 tonnes/an à court terme et 4 700 tonnes/an à moyen terme.

#### **4.3.5. L'affouage, une pratique encore courante**

L'attribution d'arbres de taillis et parfois de chablis aux habitants est une pratique encore présente dans la moitié des communes de Tarentaise.

Des stages de bûcheronnage mis en place par l'APTV dans le but de faire perdurer cette activité ont rencontré un réel succès.

En 2012, le volume de bois coupés en affouage a été de 4 000 m<sup>3</sup>, avec un volume particulièrement élevé à Pralognan-la-Vanoise (700 m<sup>3</sup>) où une partie réservée à l'affouage est généralement utilisée en bois d'œuvre et transformé dans la scierie communale.

Dans les communes qui ne pratiquent pas l'affouage, l'ONF propose des ventes de bois aux particuliers tout au long de l'année pour pouvoir évacuer notamment des chablis pour le bois de chauffe.

#### **4.3.6. Une biodiversité remarquable et une faune sauvage en progression**

De nombreuses espèces floristiques et faunistiques protégées et patrimoniales se trouvent dans les forêts de Vanoise : bruyère des neiges, linnée boréale, grand-duc d'Europe, chouette de Tengmalm, tétras-lyre...

Les forêts publiques de Tarentaise sont localement incluses dans différents sites à statut de protection particulière : le cœur du Parc national de la



Vanoise, deux sites Natura 2000 (S43 - « Massif de la Vanoise » et S17 « Massif de la Lauzière », deux réserves naturelles nationales (réserve naturelle des Hautes de Villaroger et Réserve naturelle du Plan de Tuéda) et deux réserves biologiques dirigées (RBD de la Dent du Villard et RBD du Petit Mont Blanc).

Le Parc national de la Vanoise mène régulièrement des suivis en forêt sur la naturalité forestière. Sur le secteur « Parc », du fait des difficultés d'accès et de la qualité de bois, il a été calculé que 40 % des forêts publiques ne sont pas prévues en coupe dans les aménagements forestiers actuels (parcelles classées « en repos », « hors sylviculture » et « îlots de senescences » récemment créées à Peisey-Nancroix et Villaroger).

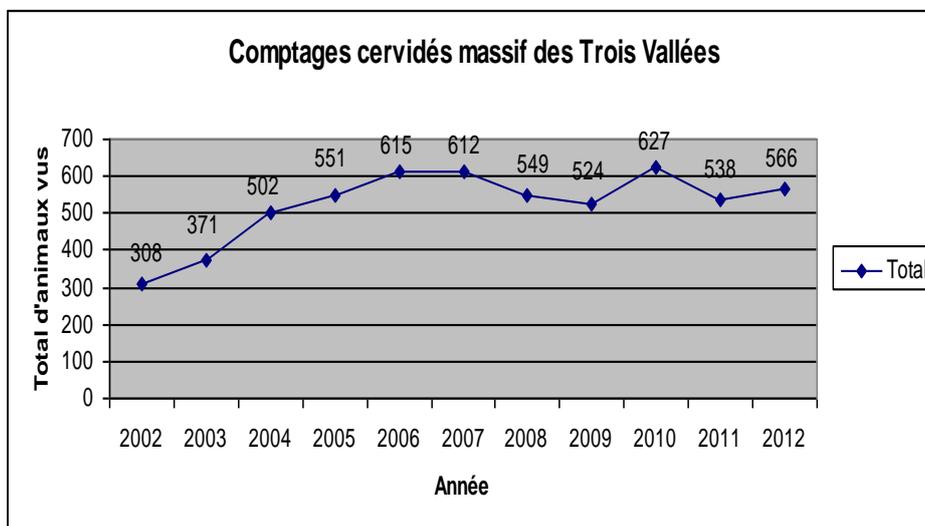
Depuis les années 70 suite à des opérations de réintroduction, les massifs de Tarentaise voient leur population de grands cervidés augmenter de manière exponentielle.

Cette « surpopulation » constatée depuis une dizaine d'année menace la régénération naturelle de la forêt : les jeunes arbres sont abrutis et écorcés.

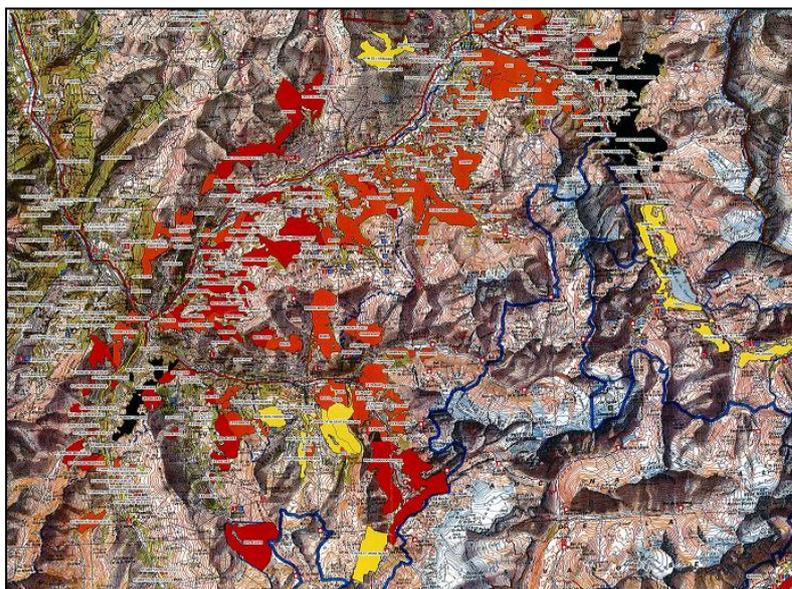
La pousse se fait plus lente et moins dense, au détriment de certaines essences comme le sapin et le mélèze et au profit de l'épicéa, moins appétant.

Sa régénération est menacée par la pression du grand gibier qui abrutit de nombreux jeunes arbres.

Des comptages de cervidés dans le massif des trois vallées montrent que le nombre de cervidés a presque doublé entre 2002 et 2012.



### Carte d'évaluation des dégâts de gibier en forêts publiques en Tarentaise



(noir et rouge : très forts à forts dégâts - source : ONF)

#### 4.3.7. La forêt, outil de prévention des risques naturels

La forêt intervient dans la stabilité des versants, elle joue un rôle hydrologique, préserve des risques naturels, notamment liées à l'érosion et aux avalanches.

La prévention des risques naturels est intégrée par les aménagements forestiers des forêts publiques de chaque commune.

Cependant la forêt n'est pas à l'abri de risques sanitaires qui peuvent avoir une répercussion importante sur leur rôle de production et de protection.

Le changement climatique induit une hausse globale des températures, des sécheresses, qui affaiblissent les arbres. Le scolyte de l'épicéa, en phase descendante du cycle a cependant peu impacté les massifs de Tarentaise. Toutefois une veille semble nécessaire face à l'arrivée de nouveaux parasites (notamment *Chalara fraxinea* du frêne).

#### DEPARTEMENT SANTE DES FORETS

##### EVOLUTION DES RECOLTES DE SCOLYTES DANS LES FORETS DES COLLECTIVITES SAVOIE

N°UT	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UT1		0	100	0	20	0	0	0	0
UT2		461	498	450	515	296	130	120	130
UT3		1331	269	545	336	328	294	529	116
UT4		350	301	913	173	106	199	296	359
UT5		1557	1099	664	485	542	724	373	581
UT6		1002	1301	851	803	599	265	361	363
UT7		2574	3340	2520	2271	1401	1060	1717	1060
UT8		3009	5168	3928	965	545	408	22	97
UT9		280	1964	830	70	0	193	0	0
UT10		3027	4579	2879	2012	591	1133	605	1075
TOTAL 73		13591	18619	13580	7650	4408	4406	4023	3781

Source : ONF

#### 4.3.8. La forêt, espace de loisirs

Randonnée, parcours aventure, VTT, ski de fond, ski de randonnée, raquettes à neige, chasse, cueillette (champignons, baies,...)...la forêt a de multiples utilisations de loisirs.

De ce fait, la gestion forestière des massifs intègre les variables nécessaires à l'accueil des touristes et des habitants, été comme hiver, sur des aspects qualitatifs (sous-bois entretenu, pas ou peu d'exploitation en saison touristique, etc.).

Globalement la forêt commence à être perçue comme une richesse touristique adaptée aux besoins en termes de proximité et de produits.

En parallèle, l'utilisation de ces espaces par tous peut parfois poser des problèmes de cohabitation, notamment quand il s'agit de circulation d'engins motorisés dans les espaces naturels.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une forêt riche d'un point de vue sylvicole, avec des bois résineux de qualité (cernes fines liées à la pousse lente des arbres en altitude)</li> <li>• Une forêt à forte naturalité avec la présence d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales</li> <li>• Un rôle de protection de la forêt avéré contre les chutes de blocs, l'érosion des sols, les avalanches,...</li> <li>• La forêt, un « espace de loisir » pratiqué hiver comme été.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un « trou de production » dans la forêt actuellement desservie</li> <li>• Une exploitation difficile et coûteuse liée à la pente, à l'absence de desserte sur une grande partie des massifs et aux problèmes rencontrés sur la desserte existante (largeur, tonnage,...)</li> <li>• Une situation foncière qui contraint fortement toute opération en forêt privée : morcellement extrême, indivision, propriétaires inconnus, introuvables, hors territoire,...</li> </ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un puits de carbone important pour la captation de CO2</li> <li>• Le bois, un matériau d'avenir : dans la construction (performant, isolant et faiblement émissif) et pour l'énergie (développement nécessaire des énergies renouvelables à court et moyen termes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une régénération forestière ralentie et parfois menacée liée à la surpopulation des grands cervidés dans de nombreux massifs.</li> <li>• Un développement des parasites en lien avec le changement climatique (sécheresse) : scolyte de l'épicéa, chalarax fraxinea du frêne, chenilles processionnaires du pin sylvestre,...</li> <li>• Une banalisation des paysages liés à l'enfrichement et l'enforestation progressive d'espaces autrefois ouverts (prairies des montagnettes, abords de villages et hameaux, bordures de route,...)</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nécessaire restructuration foncière de la forêt privée afin de pouvoir mobiliser du bois dans ce qui représente près de la moitié de la surface forestière de Tarentaise</li> <li>• Un rééquilibrage du nombre de grands cervidés afin de permettre une véritable régénération forestière</li> <li>• La mise en place d'un approvisionnement local bois énergie dans des conditions de coût acceptable (ex : tri de la qualité « énergie » lors des coupes en régie, mobilisation de bois en forêt privée si desserte)</li> <li>• Un développement des circuits courts pour l'utilisation des bois dans la construction (certification Bois des Alpes, etc.)</li> </ul>	

## 4.4. Un tissu commercial dense et fortement stimulé par le tourisme

La Tarentaise est le second territoire commercial de Savoie avec près de 1 400 commerces et services connexes. Cette densité commerciale, plus de deux fois supérieure à l'ensemble de la Savoie est très élevée considérant la population résidente mais proportionnée à la présence sur le territoire de la clientèle touristique.

Le tourisme contribue pour 72 % au chiffre d'affaires du commerce du territoire. Ce fonctionnement commercial adossé au tourisme se caractérise par la dominance de deux activités principales : le sport et l'alimentaire.

Ce fonctionnement particulier renvoie également à une clientèle composite aux attentes et comportements différents :

Les résidents permanents, avec des niveaux de ressources comparables à ceux observés au niveau départemental. Cette clientèle relativement stable manifeste un intérêt pour le développement des centralités urbaines, en complément des grandes surfaces amplement fréquentées. Elle recherche une offre commerciale diversifiée dans des gammes moyennes

Les actifs non résidents. Plus de 2 000 actifs extérieurs viennent travailler en Tarentaise, contribuant à une présence quotidienne forte

Les résidents secondaires, avec des attentes proches de celles des habitants mais pour des gammes de produits plus élevées

Les touristes de passage, avec une clientèle très importante sur la saison d'hiver mais qui fréquentent plus facilement les commerces de station et une clientèle estivale moins nombreuse et plus volatile. Cette dernière pourrait être davantage attirée par une amélioration de l'attractivité urbaine et de la diversité commerciale des bourgs

### **4.4.1. Une dualité haut/bas que l'on retrouve également dans l'activité commerciale**

Le territoire se structure autour de deux dynamiques commerciales bien distinctes répondant à ces clientèles variées :

Une offre concentrée en station, avec 72 % des établissements et un fonctionnement très autonome. Quelques stations principales se distinguent par l'importance en volume de leur offre : Tignes, Val d'Isère, Saint- Martin-de-Belleville, Les Allues, Saint-Bon Courchevel...

Un maillage de fond de vallée organisé autour de zones commerciales et de centres-bourgs, qui profitent largement de la fréquentation touristique pour proposer une offre qui reste importante en volume

### **4.4.2. Un bassin commercial relativement autonome avec quelques déséquilibres**

Le taux d'emprise de la Tarentaise s'élève à 70 %.

Le volume d'évasion du territoire est relativement stable depuis une quinzaine d'années. On constate même une amélioration depuis 2003. Sa composition évolue néanmoins, vers un renforcement de l'attractivité du pôle d'Albertville au détriment de celui de Chambéry. L'emprise de la Tarentaise dépend ainsi fortement des projets à venir sur le territoire d'Arlysère (bassin d'Albertville) et du positionnement politique de cette collectivité sur son développement commercial.

Cette donnée économique est importante d'un point de vue urbain car il s'agit de la capacité d'un territoire à développer les proximités avec des exigences multiples et qui s'imposent de façon accrue : lutte contre l'étalement urbain, création ou renforcement des centralités urbaines, limitation des déplacements motorisés, prise en compte du phénomène de vieillissement de la population...

Chaque canton bénéficie d'une offre commerciale étoffée leur permettant une vie locale développée avec toutefois des disparités marquées, les taux d'emprise variant du simple au double.

#### **4.4.3. Une évasion commerciale selon le type de commerces**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie a identifié les produits et services critiques à très forte évasion (> 60 %) et les produits sensibles (> 50 %) dont le rééquilibrage de l'offre permettrait le renforcement de la consommation locale.

Parmi les produits et services à très forte évasion, on trouve les jeux/jouets, articles de puéricultures, linge de maison, tissu d'ameublement, prêt à porter féminin et masculin, gros mobilier, articles de sport...

Parmi les produits sensibles, on trouve le petit mobilier, appareils radio/TV/hifi, décoration intérieure, disques et divers consommables culture, maroquinerie, graines/plantes/fleurs

Le secteur de l'alimentaire est correctement représenté avec deux hypermarchés (Moûtiers et Bourg Saint Maurice), une douzaine de supermarchés & hard discount et près de quarante supérettes, presque toutes en stations.

Cependant, par rapport à l'évolution française, on constate des carences en matière de produits bio, de « freeze centers » et de magasins de produits frais.

L'alimentaire est un secteur où l'offre est diversifiée, sans situation de monopole.

Plusieurs études ont montré les manques en matière de bricolage. Plusieurs projets d'agrandissement sont en cours pour combler ce manque.

Les établissements d'articles de sports sont surreprésentés en stations avec des magasins extrêmement spécialisés et de petites tailles mais avec un déficit en magasins offrant une large gamme.

Pour l'équipement de la maison, quelques unités en électrodomestique se sont développées mais les grandes enseignes leaders ne sont pas représentées avec par ailleurs peu d'implantations en décoration ou en meubles.

En culture loisirs, les centres villes accueillent quelques unités et Bourg-Saint-Maurice propose un magasin de plus grande taille.

L'étude de la CCI et plusieurs études cantonales insistent sur le caractère limité de ces manques avec peu d'évolution envisagée sur les zones de chalandise. Un positionnement sur certains produits sur lesquels des marges de manœuvre en termes de développement semblent exister et que la taille critique des centralités permet de développer contribuerait à un recentrage de la consommation locale. Il est estimé par la CCI à 5 points de taux d'emprise à moyen terme. Les projets en cours, se basant sur les études de marché citées précédemment, s'attachent à combler rapidement ces manques par des formats de grande distribution, confortant la tendance à l'œuvre depuis quelques années.

#### **4.4.4. La prépondérance de la grande distribution**

L'évolution des parts de marché met en effet en évidence le retrait continu des activités de proximité et le mouvement de mutation des formes de vente vers des formats de grande distribution qui représente aujourd'hui 70 % des parts de marché.

Ces mutations ont un impact évident sur le fonctionnement urbain du territoire : mobilité, consommation d'espace, etc.

Les formats de grande distribution se sont le plus souvent développés par mutation des zones d'activités économiques à vocation industrielle et artisanale vers des vocations presque exclusivement commerciales aujourd'hui. Certaines de ces zones



sont progressivement rattrapées par l'urbanisation engendrant des dynamiques urbaines et interactions commerciales intéressantes ou du moins potentielles à valoriser.

D'autres entités, implantées de façon totalement isolée, engendrent des fonctionnements beaucoup plus autonomes et moins vertueux par rapport à l'usage de la ville. Mais la problématique est complexe : le commerce périphérique permet à la fois au commerce du bourg de se maintenir en limitant l'évasion au-delà du canton en même temps qu'il le concurrence si sa localisation n'est pas soigneusement étudiée dans cette perspective d'interaction.



#### **4.4.5. Des situations différenciées selon les pôles**

Les grandes tendances se distinguent et se caractérisent par pôle.

Chaque station propose une offre commerciale, le volume de l'offre variant avec l'importance de la station qu'elle dessert. L'offre se caractérise par des formats de proximité et une configuration urbaine plutôt intégrée avec par endroit des galeries commerciales vieillissantes. Sur certains secteurs, le principal enjeu réside dans la mise en place de stratégies de requalification parfois difficiles à mener quand elles dépendent de copropriétés complexes. Une autre problématique est la difficulté de maintenir l'ouverture annuelle des commerces et donc d'assurer un service pérenne à la population résidente.

Sur le fond de vallée, l'offre se répartit entre commerce de proximité et grande distribution dont le volume et l'organisation sur le territoire contribuent à la hiérarchie commerciale suivante :

- deux pôles principaux de commerces de ville, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice
- plusieurs pôles secondaires de commerces de bourg,
- des zones commerciales isolées.

Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice sont les deux pôles commerciaux principaux de la vallée. Relativement dynamiques, ils profitent de la fréquentation touristique pour proposer des linéaires commerciaux denses et continus dans un cadre urbain plutôt agréable.

Les territoires proposent également un maillage de polarités secondaires plus ou moins importantes.

#### **4.4.6. La ville de Moûtiers, attractive sur le plan commercial**

L'emplacement stratégique de la commune en entrée de vallée suscite un grand nombre de demandes de la part d'investisseurs, notamment pour des grandes surfaces. Faute de foncier disponible, des opérations de renouvellement urbain se mettent en place contribuant à la requalification urbaine de certains secteurs et notamment de la zone des Salines sur laquelle un groupement de commerçants a progressivement acquis des bâtiments d'activités pour développer un projet de 4 400 m<sup>2</sup> de commerces en équipements de la personne et de la maison.

Le commerce moutierain est assez dynamique et se maintient avec un certain renouvellement de l'offre. La mise en place d'une Opération Urbaine Collective (OUC) a permis la définition d'un certain nombre d'actions parmi lesquelles des interventions sur l'espace urbain, création de places de stationnement, amélioration du parcours depuis la gare.

#### **4.4.7. La ville de Bourg-Saint-Maurice plus en difficulté**

A Bourg-Saint-Maurice, l'offre est plus distendue et répartie sur cinq pôles, ce qui fragilise l'offre globale de la commune. La principale zone commerciale tangente le centre-ville avec des continuités urbaines hasardeuses.

Une OUC a permis la mise en place de plusieurs interventions parmi lesquelles des actions d'animation, l'aménagement d'espaces publics, la création de places de stationnement et une réflexion sur l'implantation d'une offre alimentaire dans le centre-ville. Plusieurs de ces actions ont été effectivement réalisées.

Malgré tout, le commerce borain connaît des difficultés importantes avec plusieurs cellules vides dont le nombre a augmenté sur la période la plus récente alors même que les principales menaces pesant sur le commerce borain - le départ du 7<sup>ème</sup> BCA et le projet de développement d'une offre commerciale sur Aime - n'étaient pas encore effectives.

En réaction à ces freins et menaces, un projet de développement est envisagé.

#### **4.4.8. Un maillage secondaire plus ou moins important**

Le commerce du centre d'Aime est modeste en volume et souffre d'un manque de visibilité mais présente une offre en commerces de bouche de qualité. Il n'existe pas de vacance aujourd'hui dans le bourg et certains porteurs de projet, commerçants, ne trouvent plus de locaux disponibles. Des opérations de renouvellement urbain sont en cours. Une OUC a permis la mise en place d'actions d'animation et d'aménagement de l'espace public mais l'activité reste globalement faible.

L'offre du bourg s'accompagne de deux petites surfaces alimentaires proches du centre. Un centre commercial de 6 000 m<sup>2</sup> est en projet sur la ZA des Iles (CDAC obtenue), comprenant un supermarché et une offre en équipement de la personne. Le principal argument pour son implantation est de permettre le maintien des consommateurs locaux sur le canton bien que son implantation à distance du centre et de façon isolée en bordure d'un axe routier ne permettra sans doute que peu d'interactions avec les commerces du bourg.

La commune d'Aigueblanche dispose d'une petite zone commerciale comprenant un supermarché qui a progressivement été rattrapée par l'urbanisation et se trouve à présent entourée de maisons. Une amélioration urbaine de l'offre commerciale permettrait une intégration plus qualitative dans l'espace urbain et l'amélioration de sa fréquentation piétonne.

L'offre de la commune de Bozel est plus limitée mais présente un linéaire dense et continu avec plusieurs commerces de proximité et la présence de deux supérettes alimentaires dans le centre.

La commune de Sééz dispose d'une petite offre commerciale de proximité dans le bourg. Elle envisageait l'aménagement d'une zone commerciale qui pourrait accueillir une offre commerciale sur tout ou partie de sa surface, pour environ 1,8 ha de terrain.

La commune de Brides-les-Bains dispose d'une offre de proximité intéressante dans le bourg sur un linéaire dense et continu profitant de la fréquentation hivernale et estivale des curistes pour proposer une offre bien supérieure aux besoins de la population résidente.

La commune de Salins-les-Thermes enfin propose une offre commerciale éparse le long de la route départementale. Un supermarché est également implanté et vient de s'agrandir, passant de 800 m<sup>2</sup> à 2 000 m<sup>2</sup> dans une configuration plutôt isolée.

#### **4.4.9. Une stratégie commerciale à définir**

L'ensemble des projets illustrent la course au mètre carré que mènent les distributeurs, l'annonce de l'extension ou du développement de l'un entraînant assez systématiquement l'extension de l'autre visant à maintenir des parts de marché.

La somme des projets s'ajoute à l'accélération des projets commerciaux ces dernières années, les surfaces de grande distribution ayant augmenté de 60 % en 10 ans.

La réalisation effective des projets porterait l'offre de grande distribution à 55 700 m<sup>2</sup> à horizon 2017. Excepté sur la zone des Salines, il s'agit de création de zones commerciales isolées, déconnectées des bourgs et ne favorisant pas le renforcement des centralités urbaines.

Une étude de la CCI identifie les manques et les déséquilibres en particulier sur les cantons d'Aime et de Bozel. Si le rééquilibrage est souhaitable en termes de limitation des déplacements et de développement de la proximité, les équilibres sont fragiles, le développement de nouvelles surfaces à Aime ou Bozel pouvant déstabiliser le commerce de Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice.

Les études cantonales démontrent en effet des zones de chalandise qui se superposent engendrant une concurrence entre sous-territoires.

Les projections démographiques soulignent le caractère limité des développements avec peu d'évolutions envisagées sur les zones de chalandise.

#### **4.4.10. Un foncier à vocation artisanale à préserver**

Les développements commerciaux se font par ailleurs au détriment du foncier à vocation artisanale alors que l'étude « foncier économique » a démontré que les sites potentiels correspondent bien aux besoins des artisans à 15 ans.

Il ressort que si le territoire est bien doté en matière de commerces, c'est dans la recomposition de l'offre et notamment celle de proximité que doit se construire le projet de territoire, dans une démarche de valorisation urbaine et de dynamique locale.

## 4.5. Une relative bonne couverture numérique

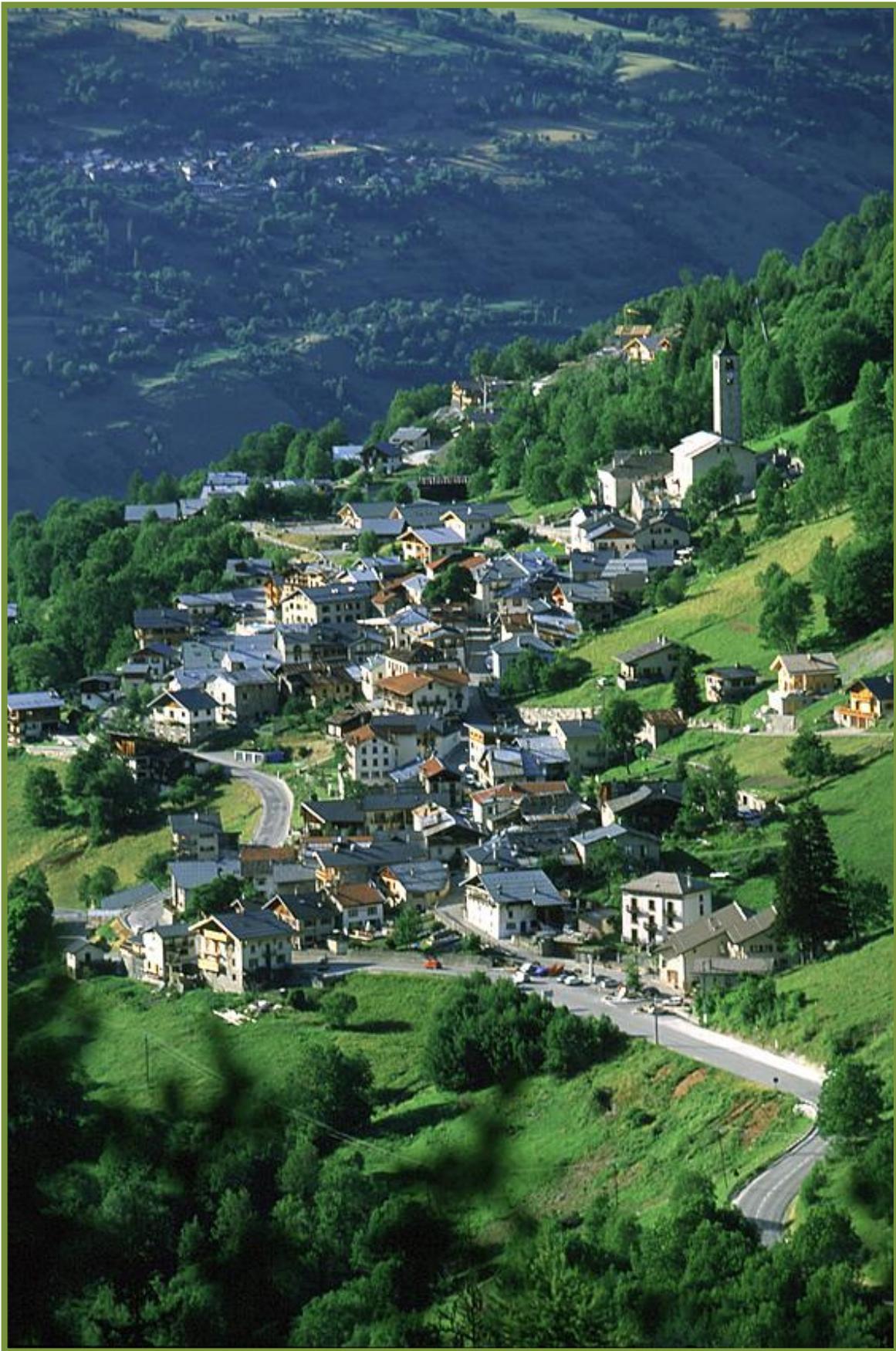
La Tarentaise est un territoire de montagne, a priori peu favorable au marché des communications électroniques, bénéficiant toutefois globalement d'une « bonne » couverture en termes d'infrastructures, notamment grâce aux déploiements d'un réseau de collecte en fibre optique réalisés pour les JO d'Albertville en 1992.

Au-delà de cette « bonne couverture » du territoire, il existe des disparités territoriales en Tarentaise concernant les débits disponibles pour les utilisateurs finaux, particuliers ou entreprises, ainsi que des besoins différents d'une commune à une autre.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La géographie de vallées et stations est une situation contrainte mais qui génère de l'autonomie</li> <li>• L'activité touristique stimule l'offre</li> <li>• En résulte une offre dense et de proximité avec une répartition relativement équilibrée sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De faibles marges de progression (estimation CCI)</li> <li>• Un développement de la grande distribution dans des zones commerciales au détriment des formats de proximité intégrés au tissu urbain</li> </ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une dynamique qui permettrait de renforcer les proximités et limiter les déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une « course aux mètres carrés » qui peut fragiliser l'offre du territoire questionnant la vitalité des centres bourgs.</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confortement des équilibres actuels pour un commerce urbain durable</li> <li>• Intégration des projets de développement commerciaux dans une démarche de valorisation urbaine et de dynamique locale</li> <li>• Optimisation de la localisation des projets dans un contexte de rareté du foncier (concurrence avec l'artisanat, synergie avec les bourgs)</li> <li>• Identification des localisations les plus pertinentes dans une démarche d'équilibre des territoires et d'attractivité des polarités urbaines principales</li> <li>• Développement du e-commerce</li> </ul>	

## 5. UN TERRITOIRE A DOUBLE VITESSE

---



## 5.1. Un territoire avant tout rural

Avec ses 53 000 habitants, la Tarentaise est un territoire rural. La densité y est de 30 habitants/km<sup>2</sup>, contre 141 pour la Région, soit presque 5 fois moins que la moyenne régionale.

Selon l'INSEE, l'urbanisation se limite à 2 % du territoire et **42 % de la population réside dans des communes isolées « hors influences des pôles »**. L'isolement de la population est rendu encore plus fort par la géographie montagneuse.

## 5.2. Une dynamique démographique positive

La démographie se caractérise également par une forte présence des 25/50 ans. Dans la même lignée, l'indice de jeunesse (c'est-à-dire le rapport entre la population de moins de 20 ans sur celle de plus de 60 ans) est plus élevé en Tarentaise (1,37) qu'à l'échelle départementale (1,1) ou même nationale.

On constate néanmoins un départ progressif des jeunes depuis 1975, malgré la croissance de l'emploi en Tarentaise. Si la part des personnes de plus de 60 ans est actuellement plus faible en Tarentaise que dans le département (13,6 % contre 16,5 %), on peut faire le constat d'une augmentation de cette tranche entre 1999 et 2008, confirmant le phénomène progressif du vieillissement de la population.



## 5.3. Une population plutôt jeune et active

### 5.3.1. Une population concentrée dans les fonds de vallée

Les communes les plus peuplées sont situées dans les fonds de vallée. Les deux pôles principaux concentrent 28 % de la population de Tarentaise, répartie entre Bourg-Saint-Maurice/Séiez (19 %) et Moûtiers/Salins-les-Thermes (9 %).

Les communes rurales connaissent la plus forte progression, avec une augmentation de 13.2 %. Ce gain démographique s'explique principalement par un solde migratoire positif (+ 1.9 % entre 1999 et 2007). Les communes bénéficiant d'atouts manifestes en termes de situation géographique (adret) sont plus particulièrement concernées par cette évolution. La qualité de vie offerte par ces sites ainsi que leur situation de proximité par rapport aux plus grands pôles du territoire participent à leur attractivité. Les communes supports de grandes stations voient leur rythme de croissance faiblir (2.4 %).

Une dynamique contrastée distingue cependant entre les deux pôles de premier rang : Bourg-Saint-Maurice/Séiez s'affiche comme le pôle de croissance majeur de la Tarentaise (+ 15.2 % en 10 ans) tandis que Moûtiers/Salins-les-Thermes connaît une déprise démographique importante (- 4.5 %).

### 5.3.2. Une croissance démographique portée par la dynamique des naissances

Le territoire est le lieu d'une dynamique démographique positive, avec une croissance supérieure à 8 % entre 1999 et 2008. Le territoire affiche même une accélération globale de la croissance.

Si le territoire est le lieu d'une dynamique démographique positive, celle-ci reste cependant inférieure aux évolutions constatées à l'échelle du département. La population y croît de 9,5 % entre 1999 et 2008, contre 8 % en Tarentaise.

Avec 320 habitants supplémentaires par an en moyenne entre 1999 et 2007, le solde naturel est deux fois supérieur au solde migratoire (160 habitants par an). La Tarentaise s'inscrit ainsi dans un schéma inverse à celui de la Savoie ou de la Région Rhône-Alpes dont la progression démographique est plus stimulée par le solde migratoire.

Malgré de fortes disparités territoriales, le solde migratoire est globalement positif entre 1999 et 2007, avec cependant une tendance négative entre 2001 et 2006, accentuée depuis le départ du 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains qui a causé la perte d'environ 350 ménages localisés à Bourg-Saint-Maurice et dans les communes proches.

*Flux migratoires par âge entre 2003 et 2008*

<i>Par âge</i>	<i>Arrivées</i>	<i>Départs</i>	<i>Solde</i>	<i>Solde en % de la population (en l'absence de migrations)</i>
5-14 ans	699	1 005	- 306	- 4,5 %
15-19 ans	245	767	- 522	- 15,6 %
20-29 ans	1 884	2 394	- 510	- 7,6 %
30-39 ans	1 501	2 031	- 530	- 6,0 %
40-54 ans	894	1 171	- 277	- 2,2 %
55-64 ans	318	414	- 96	- 1,7 %
65 ans et +	233	317	- 84	- 1,2 %
<b>Ensemble</b>	<b>5 773</b>	<b>8 099</b>	<b>- 2 326</b>	<b>- 4,6 %</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

*Flux migratoires par catégorie socio-professionnel entre 2003 et 2008*

<i>Par CSP (+ 15 ans)</i>	<i>Arrivées</i>	<i>Départs</i>	<i>Solde</i>	<i>Solde en % de la population (en l'absence de migrations)</i>
Agriculteurs, exploitants	4	28	- 24	- 8,0 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	316	314	2	+ 0,1 %
Cadres et professions intellect. supérieures	468	533	- 65	- 3,0 %
Professions intermédiaires	1 268	1 398	- 130	- 1,6 %
Employés	1 629	1 577	52	+ 0,6 %
Ouvriers	743	949	- 206	- 3,3 %
Retraités	428	556	- 128	-1,5 %
Etudiants et élèves	149	1 239	- 1 090	- 31,3 %
Autres inactifs	273	402	- 129	- 4,6 %
<b>Ensemble</b>	<b>5 279</b>	<b>6 996</b>	<b>- 1 717</b>	<b>- 3,9 %</b>

Selon l'INSEE, 40 % des arrivants viennent de Rhône-Alpes et 10 % d'Ile-de-France.

### 5.3.3. Des résidents mobiles sur le territoire

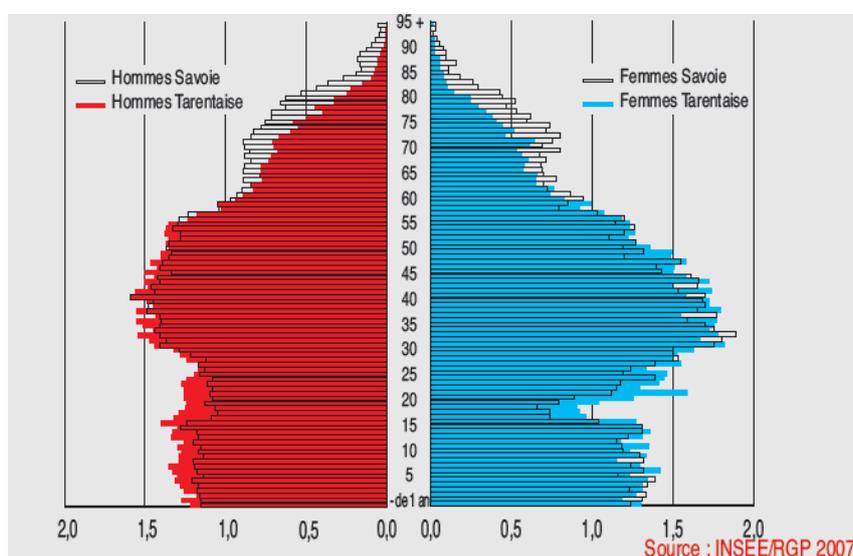
La Tarentaise est marquée par une forte mobilité résidentielle : entre 2002 et 2007, 22 % des habitants ont changé de commune de résidence, soit environ 1 habitant sur 5.

La mobilité résidentielle est liée à l'importance de l'emploi saisonnier, qui représente un facteur d'attractivité fort pour les ménages extérieurs au territoire tarin. Elle implique l'arrivée de nouveaux ménages, et peut aboutir, in fine, sur une installation définitive sur le territoire.

### 5.3.4. Une population jeune... mais qui vieillit

Le territoire affiche un profil de population jeune mais une tendance au vieillissement, toutefois moins marquée qu'au niveau régional.

Les 20-64 ans représentent 61,4 % de la population, une valeur supérieure à celle de la Savoie (59 %). Le territoire fait pourtant face à un déficit des 18-25 ans, qui s'explique par le départ des jeunes adultes pour des raisons de formation ou d'émigration professionnelle.



**Pyramide des âges en Tarentaise et en Savoie en 2007**

Source : Les Tableaux de bord des territoires, Tarentaise Vanoise, Mission Développement Prospective, juin 2011

Bien que la part des plus de 65 ans soit inférieure à la moyenne départementale et régionale, on constate cependant une augmentation progressive de cette tranche entre 1999 et 2008, celle-ci passant de 16,2 à 17,9 %. La Tarentaise est le territoire de Savoie dont la population de 75 ans et plus a eu la plus forte croissance.

L'INSEE a réalisé une projection de la population à l'horizon 2031 et a conclu que sur les 20 prochaines années, pour une situation similaire à celle d'aujourd'hui, la Tarentaise comptera 56 000 habitants. L'âge moyen de la population sera de 43 ans alors qu'il est de 38 ans aujourd'hui ; les personnes de 60 ans et plus seront plus nombreuses que les personnes de moins de 20 ans.

De fait, la Tarentaise pourrait devoir prévoir une gestion adaptée des populations vieillissantes croissantes sur le territoire et prendre les mesures nécessaires pour conforter l'attractivité du territoire.

### **5.3.5. Une part élevée de population active**

La part de la population active en Tarentaise est particulièrement élevée, et proportionnellement supérieure à celle de la Savoie : 53.7 % d'actifs en 2008, contre 48.2 %.

La population active progresse cependant plus faiblement qu'en Savoie avec une hausse de 2.5 % entre 1999 et 2008, contre 4.2 % dans le département.

La population active en Tarentaise se distingue par :

- la faiblesse du nombre de chômeurs (3.5 % contre 7.4 % en Savoie en 2008), lié à l'exceptionnel dynamisme du secteur touristique
- la relative faiblesse du salariat (80 % de la population active salariée contre 90 % en Région Rhône-Alpes (données INSEE RG 2008).

### **5.3.6. Un niveau de ressources similaire au Département mais des disparités assez marquées**

Le niveau de ressource des ménages reste similaire au département. La part de ménages modestes (revenus annuels inférieurs à 100 % des plafonds PLUS) est de 65.1 % en 2007 (Savoie : 65 % - Filocom 2007 d'après DGI) alors que la part des ménages pauvres (revenus inférieurs à 30 % du plafond PLUS) est de 7.8 % (Savoie : 9.4 % - Filocom 2007 d'après DGI).

Les revenus sont globalement plus élevés qu'en Savoie : 61 % des foyers fiscaux sont imposables en Tarentaise, contre 58 % en Savoie. Le revenu fiscal moyen en Tarentaise (24 500 €) est légèrement supérieur à la moyenne observée en Savoie (23 800€). Il se situe après ceux des territoires d'Aix les Bains (25 000 €) et de Chambéry (24 600 €).

Les disparités de revenus sont marquées à l'intérieur de la Tarentaise, notamment entre communes supports de stations et communes rurales (de l'ordre de 22 %).

### **5.3.7. Une diminution de la taille des ménages**

La taille moyenne des ménages est en baisse depuis 1999. Elle était de 3,1 en 1975 contre 2,23 en 2008, ce qui représente une taille similaire à la moyenne de la Savoie. On assiste de fait à l'affirmation du phénomène national de décohabitation, avec un nombre de ménages qui augmente plus vite que la population, et à l'accroissement du besoin en logements pour maintenir la population sur le territoire.

Aujourd'hui	
Forces	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un territoire jeune et actif</li><li>• Un territoire dynamique sur le plan démographique, grâce à un solde naturel élevé</li><li>• Une population mobile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des déficits migratoires</li><li>• Un déficit de jeunes adultes</li><li>• De fortes variations démographiques liées à l'activité touristique saisonnière</li><li>• De fortes variations de richesses</li></ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une qualité de vie sur le territoire, qui le rend attractif auprès des ménages actifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une baisse démographique avec le départ du 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains de Bourg-Saint-Maurice</li><li>• Vieillesse des populations</li><li>• La conjoncture économique défavorable qui pourrait peser sur l'activité de la Vallée et se traduire par une réduction des besoins de main d'œuvre et par une baisse démographique</li></ul>

## Enjeux

- Prévoir une gestion adaptée des populations vieillissantes sur le territoire
- Renforcer l'attractivité du territoire pour éviter la migration des populations jeunes
- Sécuriser la dynamique économique stimulante afin d'éviter une baisse démographique et une évasion des ménages permanents
- Anticiper l'accroissement des besoins en logements en lien avec la diminution de la taille des ménages

## 5.4. Un marché immobilier particulièrement tendu

### 5.4.1. Une production de logements due en partie aux résidences secondaires

Le parc de logements croît à un rythme annuel de + 1.3 % en moyenne sur la période 1999-2009. La progression globale de 12.3 % reste inférieure à celle du département : +14.8 % en Savoie.

La croissance est essentiellement portée par la production en résidences secondaires avec une croissance de 12.6 %.

Le parc de résidences principales a progressé de 11 % sur la même période, soit un rythme légèrement supérieur à l'accroissement démographique (8 %).

Le profil touristique du territoire de Tarentaise implique une part de résidences secondaires largement majoritaire (73.6 % du parc), soit un taux près de deux fois supérieur à la moyenne départementale (38 % en Savoie).

### 5.4.2. Des dynamiques contrastées selon les secteurs

La MIHT enregistre la plus forte progression de logements sur la Tarentaise avec une croissance de +15 % de l'ensemble de son parc (principale et secondaire) sur les 10 dernières années. Elle concentre presque un tiers du parc de logements de la Tarentaise, du fait du poids de Bourg-Saint-Maurice et des communes supports de grandes stations telles que Tignes et Val d'Isère.

Le parc de logements est constitué d'une large part de résidences secondaires (75 % du parc), cette situation étant exacerbée à Val d'Isère (88 % de résidences secondaires) et Tignes (83 %).



Au final, la production de logements dans les communes de fonds de vallée situées à proximité des pôles est majoritairement orientée vers la résidence principale, alors que les communes touristiques sont marquées par la dynamique inverse.

Les dynamiques de production de logements font apparaître des situations contrastées :

- Le pôle Bourg-Saint-Maurice/Séez constitue un centre urbain attractif avec une croissance de 20 % de logements sur les 10 dernières années.
- Le pôle Moûtiers/Salins-les-Thermes enregistre une évolution inverse : baisse démographique et croissance quasi nulle des logements en raison d'une faiblesse de la demande. Malgré ses atouts en tant que carrefour et pôle de services, Moûtiers souffre d'un manque d'attractivité, notamment du fait de son enclavement en fond de vallée et de la présence de grandes infrastructures génératrices de nuisances qui dégradent la qualité de vie.

Les villes ou bourgs bénéficiant d'une situation plus avantageuse et offrant une meilleure qualité de vie comme Aigueblanche, voire probablement Albertville située à proximité, bénéficient d'un report de population. Le marché immobilier de Moûtiers est distendu. Il se caractérise par une situation de vacance structurelle forte, une offre peu qualitative, et fait face à des enjeux forts de renouvellement urbain.

- Une croissance bénéficiant aux communes rurales périphériques situées en adret : Le nombre de résidences principales y a progressé de près de 20 % en 10 ans. Les ménages migrent vers les communes rurales bénéficiant d'une situation privilégiée sur les versants ensoleillés et à proximité des pôles urbains (Granier, La Côte d'Aime, Les Chapelles, Valezan...).

### **5.4.3. Un parc de logements plutôt collectif, récent et de taille réduite**

Du fait du poids des logements touristiques, la dynamique de construction de logements concerne en majorité des logements collectifs, soit 68.3 % du total des constructions.

La construction individuelle (résidences principales essentiellement) se stabilise autour de 300 logements par an. Elle se concentre globalement sur les communes résidentielles situées à proximité des pôles d'emploi.

Les communes de Valezan, la Côte d'Aime, et Montgirod enregistrent les parts les plus importantes de logements en individuel (respectivement 60 %, 68 %, 72 % de l'ensemble des logements en résidences principales).

Globalement, le parc de résidences principales est récent : les logements datant d'avant 1949 représentent 18.6 % du total, contre 22 % en Savoie.

En revanche, Moûtiers présente un parc plus ancien avec 22 % de résidences datant d'avant 1949. Les communes de vallée et principalement les pôles d'emploi concentrent également des logements plus anciens. Celles-ci sont confrontées au besoin de réhabilitation du centre ancien, d'amélioration du confort des logements et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Quant au parc de résidences secondaires, il a été mis en chantier après 1974, en lien avec l'essor de l'activité touristique hivernale. Il s'agit donc d'un parc plus récent que sur l'ensemble de la Savoie. Ces données ne doivent pas faire oublier les besoins de rénovation, voire de restructuration pour faire face à la demande actuelle : volonté de plus d'espace dans les logements, travaux d'isolation...

On note une surreprésentation des logements de petite et moyenne taille (T1 au T3) concernant les résidences principales avec une moyenne de 45.5 % alors que la moyenne départementale est de 38.9 %. A Bourg-Saint-Maurice, plus de 50 % du parc de résidences principales est constitué de petits logements, tandis que dans certaines communes supports de stations, la proportion est supérieure à 60 %. La pénurie de grands logements (T3 et plus) pénalise les familles, les prix étant élevés tant en accession qu'en locatif.

Le taux de propriétaires occupants est sensiblement équivalent à la moyenne départementale, avec toutefois une part plus faible dans les communes urbaines et certaines stations.

Logiquement, la part des propriétaires occupants est plus élevée dans les communes rurales, où le développement de l'habitat s'est largement appuyé sur l'habitat individuel.



#### **5.4.4. Un accès difficile à la propriété**

La Tarentaise manque d'une offre en accession à la propriété pour les habitants en recherche d'une résidence principale.

Le problème est lié à l'inflation des prix constatée sur de nombreux secteurs. A titre d'exemple, les prix du marché de la revente d'appartements anciens ont augmenté de 64 % entre 2003 et 2008 sur le secteur Moutiers-Valmorel, 94% sur le secteur Trois Vallées - Pralognan-la-Vanoise, 84% en Haute-Tarentaise.

#### **5.4.5. La faiblesse du parc locatif**

La Tarentaise souffre d'un manque de logements proposés à la location à des loyers abordables. Cela s'explique principalement par la concurrence du marché touristique, plus rémunérateur pour les bailleurs. Les saisonniers ne pouvant avoir accès aux prix pratiqués en station se rabattent en partie sur le secteur de Moûtiers qui affiche des prix moins élevés.

L'évolution du parc locatif privé depuis 1999 montre cependant une hausse significative (+ 31 %), supérieure à la moyenne départementale (+ 18 % en Savoie), majoritairement portée par les communes de vallée : Aime (+ 50 %), Aigueblanche (+ 50 %), Bourg-Saint-Maurice (+ 42 %).

#### **5.4.6. Une vacance globale limitée**

Le niveau de vacance du parc de logements reste bien en-deçà de la moyenne départementale avec un taux moyen de 4 % en 2007, témoignant d'une rotation faible au sein du parc.

Certaines communes dépassent les 7 % de vacance selon les derniers recensements INSEE disponibles. Il s'agit de :

- petites communes rurales avec des logements très anciens nécessitant des travaux de rénovation et réhabilitation,
- la ville de Moûtiers avec 11 % de vacance lors du recensement INSEE 2006, correspondant principalement aux logements anciens du centre-ville.
- certaines communes (Aigueblanche, Aime) où les logements vacants semblent correspondre à des logements neufs en attente d'occupation.

#### **5.4.7. Une demande persistante et insatisfaite**

La vacance quasi inexistante dans le parc public témoigne d'un marché tendu. La commune de Moûtiers constitue une exception à cet égard du fait d'une offre ne correspondant pas aux besoins : logements anciens nécessitant des rénovations énergétiques, manque d'attractivité de la ville. Le départ du 7<sup>o</sup> BCA a apporté une respiration à Bourg-Saint-Maurice avec plus de 200 logements remis sur le marché dont une part en logement social.

Sur l'ensemble de la Tarentaise, les communes ou secteurs les plus sollicités concernent principalement :

- les communes urbaines disposant d'équipements structurants et de services (commerces, écoles, équipements périscolaires, etc.),
- les communes supports de stations où la demande est alimentée par les besoins induits par les emplois locaux mais surtout par le déficit, la cherté et l'inadaptation du parc locatif privé (peu de moyens et grands logements locatifs).

#### **5.4.8. Un potentiel mobilisable réduit**

Le potentiel mobilisable pour une remise sur le marché locatif s'est considérablement réduit depuis quelques années.

Une très large partie du parc vacant concerne désormais pour majorité des logements pour lesquels la remise sur le marché est plus difficile à envisager : travaux lourds financièrement, situation bloquée (indivision, succession, propriétaire en maison de retraite), logements à usage de location touristique, difficultés d'accessibilité.

Le potentiel concerne principalement les communes de vallée et demeure plus spécifiquement concentré dans les centres villes de Moûtiers et de Bourg-Saint Maurice. Les copropriétés constituent une part non négligeable du potentiel mobilisable.

#### **5.4.9. Un parc locatif social qui progresse**

Le logement social représente, hors logements communaux, 15 % de l'ensemble des résidences principales, un niveau équivalent à la moyenne de la Savoie.

Le parc locatif social est inégalement réparti sur le territoire :

- un quart des communes concentrent 85 % du locatif social, alors qu'un quart n'en possède pas,
- les deux pôles urbains et les communes supports de grandes stations regroupent la majorité des logements sociaux
- le parc locatif aidé est présent dans 32 communes sur 43.

Il est à noter une faible progression du parc. Des efforts ont toutefois été consentis depuis 1999 dans la construction de logements sociaux :

- le parc a crû de 8 % en 10 ans,
- les communes supports de stations effectuent la plus forte progression avec une croissance de 20 %.

#### **5.4.10. Des efforts en faveur du logement des saisonniers**

Les difficultés de production de logements saisonniers s'expliquent par la cherté du foncier, le coût élevé de la construction en montagne, le faible taux d'occupation des logements sur l'ensemble de l'année, et la difficile mobilisation du parc privé.

Les insuffisances de l'offre font apparaître des solutions diverses : hébergement en fonds de vallée, dans le parc touristique déqualifié...

Toutefois la Tarentaise semble en avance, par rapport à d'autres territoires, au niveau quantitatif.

Face au déficit criant de lits et suite au travail impulsé par les partenaires sociaux, des efforts significatifs ont été fournis en termes de production de logements ces 10 dernières années. Un accord interprofessionnel départemental signé en 2002 par les partenaires sociaux de la Savoie et reproduit au niveau national a permis la mobilisation de 31 millions d'euros du 1% logement pour la production en 10 ans de 1800 logements dédiés (2800 lits) en Savoie soit plus que les 30 années précédentes et ce à des normes qualité supérieures aux exigences minimales en vigueur (code du travail).

10 ans après, l'accord interprofessionnel signé en 2012 par les partenaires sociaux de la Savoie fait suite au constat de vieillissement du parc immobilier des saisonniers et de la nécessaire amélioration de la qualité des logements saisonniers.

Les engagements des partenaires sociaux, le plan saisonnalité de la région Rhône Alpes, les efforts de l'Etat, du département et des collectivités locales ont contribué collectivement à une situation améliorée dans les années 2000 en Tarentaise au niveau quantitatif, même si des efforts semblent à engager en termes de qualité.

A l'heure actuelle, en Tarentaise, selon une enquête du CBE d'Albertville réalisée en 2010, 80% des saisonniers sont hébergés par leur employeur, dans des logements que ce-dernier possède ou loue sur une longue période. Ainsi, la plupart des saisonniers extérieurs sont hébergés en station, alors que les saisonniers tarins logent en fond de vallée.

Parmi ceux qui ne sont pas logés par l'employeur, soit plusieurs milliers de salariés, 67% ont trouvé la recherche de logement difficile.

Concernant l'accueil d'urgences, des réponses à ces besoins d'hébergement sont disponibles pendant la saison d'hiver sur Moûtiers (de mi-novembre à mi-février) ; Bourg Saint Maurice (15 novembre au 15 janvier) et Val d'Isère (1 place pour 3 nuits maximum). A l'année, le centre d'hébergement d'urgence se situe sur Albertville.

#### **5.4.11. Des logements à développer pour les personnes âgées ou handicapées**

A l'échelle de la Tarentaise, le développement de logements adaptés autonomes ou semi-autonomes pour des ménages âgés dans les bourgs, à proximité des services et des commerces est prioritaire.

Il existe en Tarentaise un unique foyer d'hébergement pour adultes handicapés à Moûtiers. Ce foyer disposant de 15 places pour un public avec un handicap intellectuel est géré par les Papillons Blancs d'Albertville (57 places au foyer d'Albertville)

#### **5.4.12. Des prix de l'immobilier élevés**

Le marché de l'immobilier en Tarentaise se caractérise globalement par des prix élevés aussi bien dans le neuf que dans l'ancien, du fait de la concurrence du marché nourri par l'activité touristique. Cela contribue à bloquer les parcours résidentiels des ménages et à freiner l'accèsion à la propriété.

La rareté du foncier pèse également sur les prix de l'immobilier. Cette situation entraîne un renchérissement des coûts de production, avec des difficultés pour équilibrer les opérations, notamment pour les logements aidés. Dès lors, il est nécessaire pour les communes de se doter de stratégies foncières pour mieux orienter la production et pérenniser les résidences principales.

Tableau 5 : Prix du foncier moyen par typologie de commune

	Prix du foncier
Communes chefs-lieux de canton	entre 100 € et 250 € m <sup>2</sup>
Communes de vallée	entre 80 € et 150 €/m <sup>2</sup>
Communes support de stations de sports d'hiver	entre 100 € et 250 €/m <sup>2</sup>
Communes rurales peu peuplées	entre 20 € et 70 €/m <sup>2</sup>

Source : Diagnostic et enjeux d'habitat APTV, étude Géodes, Mars 2011

*N.B. : les niveaux de prix indiqués correspondent à des fourchettes moyennes et n'incluent pas les biens exceptionnels, qui peuvent atteindre des prix supérieurs, notamment sur les supports de stations.*

### 5.4.13. Des besoins en terme de réhabilitation et de logements neufs

La réhabilitation des logements concerne plus particulièrement les secteurs anciens des centres-villes de Moûtiers et de Bourg-Saint-Maurice, ainsi que quelques hameaux avec du bâti agricole ancien.

Concernant les logements neufs, l'étude Géodes a distingué deux scénarios d'évolution démographique pour estimer les besoins à horizon 2030. Le premier prévoit une croissance stable à 0,74 %/an (61 100 habitants en 2030), le second un ralentissement marqué à 0,40 %/an (56 600 habitants en 2030). Dans les deux cas, le nombre de personnes par ménage est fixé à 2,03.

Selon le scénario ambitieux, 370 logements par an devront être produits d'ici 2030 pour répondre aux besoins liés à la croissance démographique et à la diminution de la taille des ménages (de 2.23 en 2007 à 2.03 en 2030),

Selon le scénario minimaliste, 255 logements par an devront être mis sur le marché.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une production significative de logements sur le pôle de Bourg-Saint-Maurice/Sééz, sur les communes rurales (hameaux, villages et bourgs) en situation d'adret et sur les communes supports de stations</li> <li>• Une installation des habitants vers les communes de fond de vallée et adrets à proximité des équipements et services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un marché globalement très tendu</li> <li>• Une offre locative insuffisamment adaptée, notamment pour les familles : prix élevés, surreprésentation des petits logements</li> <li>• Des conditions d'accès au marché de l'accession en résidences principales de plus en plus contraintes</li> <li>• Un marché en résidence principale fortement concurrencé par le logement touristique</li> <li>• Un contexte foncier très contraint : rareté, cherté, topographie, risques</li> <li>• Une offre hétérogène en termes de coût et de qualité sur le logement des saisonniers face à une demande qui évolue (logements familiaux...).</li> </ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilisation des prix liée à la crise économique de 2008</li> <li>• Dynamique résidentielle de certains territoires, notamment les communes rurales sur les résidences principales et les résidences secondaires, les communes supports de stations intermédiaires et Bourg-Saint-Maurice.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contagion de l'inflation immobilière dans toute la Tarentaise (depuis 2000, départ des ménages accédant des secteurs les plus chers aux communes périphériques) propageant ainsi la hausse des prix</li> <li>• Segmentation fonctionnelle et sociale du territoire</li> <li>• Vieillesse de la population</li> </ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller au maintien de l'attractivité des territoires afin de faire face aux enjeux démographiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les communes urbaines, veiller à rester attractives en termes d'accueil résidentiel : articuler et organiser l'offre de logements en fonction des emplois, équipements, services, et transports</li> <li>- Pour les communes touristiques, gérer l'accueil des actifs saisonniers</li> </ul> </li> <li>• Répondre aux besoins spécifiques des populations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les besoins de la population locale vieillissante</li> <li>- Offrir des logements adaptés aux besoins de tous types de ménage en diversifiant l'offre</li> <li>- Faire face aux besoins d'amélioration des logements les plus vétustes, notamment d'amélioration énergétique</li> <li>- Améliorer l'organisation et l'information autour du logement des saisonniers</li> </ul> </li> <li>• Afin de faire face à ces deux enjeux majeurs, il apparaît nécessaire de mettre en œuvre des stratégies foncières publiques, permettant de mieux orienter et maîtriser la production de logements</li> </ul>	

## 6. DES SERVICES ET EQUIPEMENTS EN PARTIE INSUFFISANTS

---



### 6.1.1. Des équipements regroupés autour de 3 pôles

De manière logique, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice concentrent les principaux équipements et services du territoire de la Tarentaise.

Moûtiers : un lycée et un lycée professionnel, deux collèges, un hôpital et de nombreux services (gendarmerie, médecins, pharmacies, écoles primaires, poste, Mission Locale Jeunes, Caisse d'Allocations Familiales...).

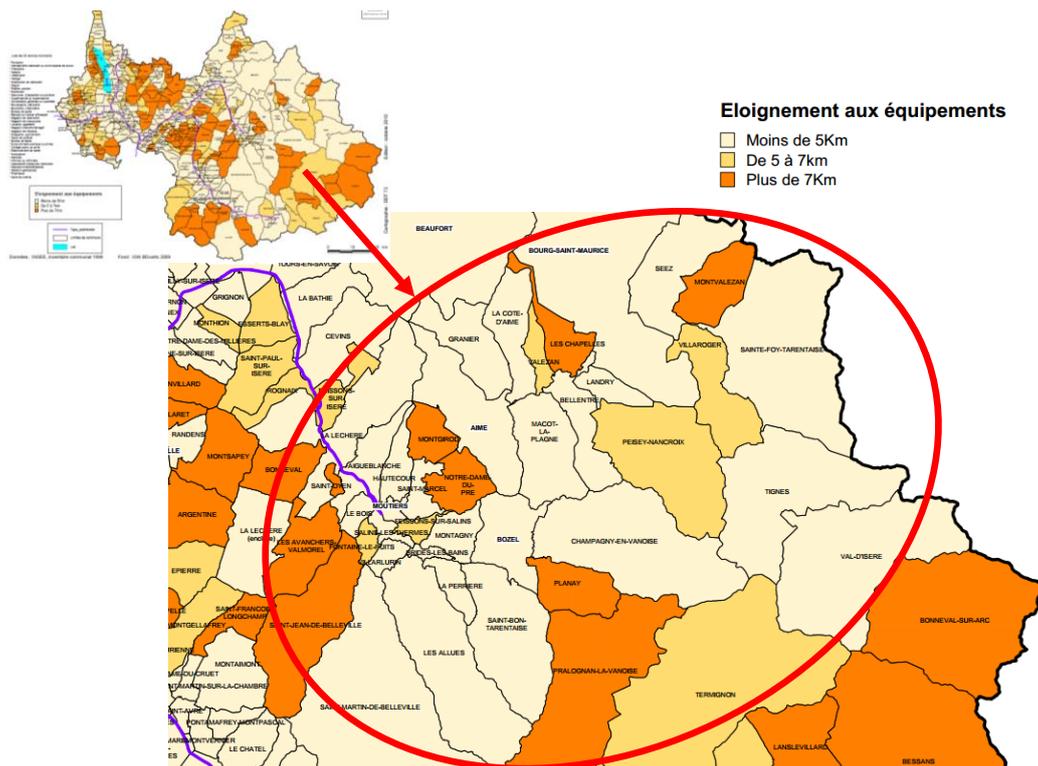
Bourg-Saint-Maurice : un lycée et un collège, un hôpital, et également de nombreux services (poste...). Il manque cependant sur le secteur de Bourg Saint Maurice et Séez une salle de spectacle de bonne qualité et adaptée aux arts vivants.

Bozel constitue le 3<sup>ème</sup> pôle avec notamment un collège, une gendarmerie et une poste.

La population locale fonctionne par ailleurs avec le pôle urbain d'Albertville notamment pour l'achat de certains produits ou pour l'obtention de services de santé.

La carte ci-dessous montre l'éloignement de certains secteurs aux divers équipements, en particulier quelques communes supports de station ou des communes rurales telles que Les Avanchers, Valmorel, Saint-Jean-de-Belleville, Pralognan-la-Vanoise, etc.

Carte 1 : Eloignement des territoires communaux aux équipements



### 6.1.2. Une offre de santé insuffisante accentuée par les spécificités géographiques

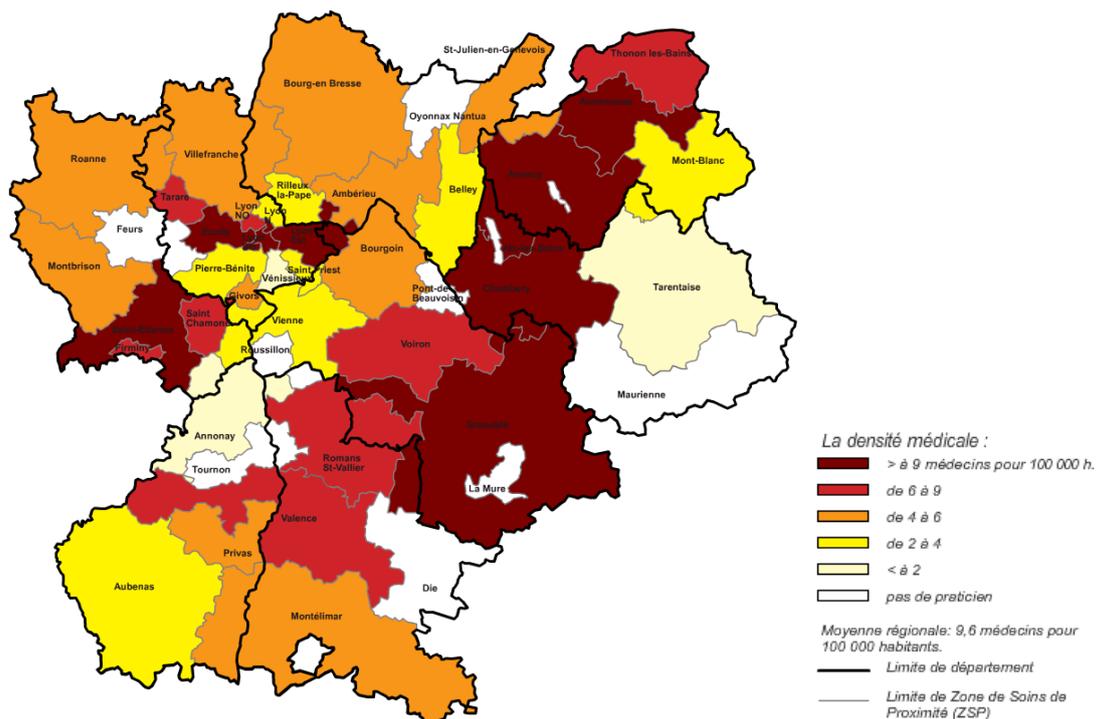
Un déficit de praticiens libéraux est constaté à l'échelle de la Tarentaise, qu'il s'agisse des médecins généralistes ou encore davantage des spécialistes (la population devant se rendre à Albertville voire même Chambéry, Annecy ou Grenoble pour obtenir des soins spécifiques).

La France pourrait connaître d'ici à 2020 une baisse de 10 % du nombre de médecins ainsi qu'une baisse de 16 % de sa densité médicale, du fait de l'augmentation de la population.

Aujourd'hui, 40 % des médecins ont plus de 55 ans. En Tarentaise, 68 % des médecins en activité ont plus de 50 ans et 38 % ont plus de 55 ans et seront à la retraite dans 10 ans. La profession médicale se féminise et souhaite davantage concilier vie professionnelle et privée (baisse du temps de travail souhaité). Un exercice collégial et pluriprofessionnel est privilégié. Les jeunes médecins tardent davantage à s'installer, exerçant pour une part significative d'entre eux en tant que remplaçants.

L'analyse des effectifs de professionnels de santé doit prendre en compte le phénomène de la saisonnalité, et ainsi distinguer les médecins présents à l'année ou uniquement lors de la saison touristique. L'accès aux soins effectif des populations permanentes, touristiques et saisonnières peut ainsi être appréhendé justement. L'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes, dans son nouveau Schéma Régional d'Organisation des Soins a défini 3 zones fragiles (risque important de « désertification médicale ») en Tarentaise : il s'agit d'Aime, Bozel et Champagny en Vanoise. Des zones dites de « vigilance » (risque avéré mais moins immédiat que pour les zones fragiles), non opposables, ont également été identifiées.

La carte de l'URPS Rhône-Alpes illustre ci-dessous un exemple de la faible densité de spécialistes installés en Tarentaise (zone de soins de proximité) par rapport à d'autres territoires rhônalpins.



Carte : répartition des soins en psychiatrie

Tableau 6 : Liste des services et équipement de santé

<b>Territoire Tarentaise</b>	
<b>Médecins</b>	
Spécialiste en gynécologie obstétrique	2
Spécialiste en gastro-entérologie	1
Spécialiste en ophtalmologie	1
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	1
Spécialiste en pédiatrie	1
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	7
Spécialiste en stomatologie	2
<b>Autres services et équipements de santé</b>	
Chirurgien dentiste	33
Sage-femme	3
Infirmier	53
Masseur kinésithérapeute	160
Opticien-lunetier	10
Orthophoniste	14
Orthoptiste	1
Pédicure-podologue	8
Audio prothésiste	1
Psychomotricien	1
Pharmacie	32
Laboratoire d'analyses médicales	2
Ambulance	10
Etablissement thermal	3

L'analyse locale de la situation sanitaire laisse apparaître un certain nombre de facteurs influençant à la fois l'offre mais également la demande de santé.

La situation géographique de la Tarentaise et son éloignement des grands centres urbains sélectionne les profils de candidats intéressés à l'installation : accès aux services (culturels, scolaires...), aux plateaux techniques hospitaliers, offre d'emploi pour les conjoints...

La saisonnalité touristique induit de fortes variations de la demande et de l'offre de soins. Hors saison, la vallée compte un faible nombre de médecins généralistes qui s'élève fortement en hiver. L'activité touristique, l'accidentologie des pratiques, l'isolement par rapport à l'hôpital et l'affluence de population impliquent des spécialisations et des polyvalences pour l'activité des praticiens. Le coût du foncier et de l'équipement notamment en stations sont des freins notables aux installations, limitées en secteur 1 (tarif conventionné Sécurité Sociale) pour les plus jeunes générations. Certaines communes supports de stations voient ainsi s'installer des cabinets étrangers qui n'ouvrent que pendant la saison hivernale et dont le nombre varie significativement selon les années.

Le territoire intègre également des stations thermales (Brides-les-Bains / Salins les Thermes et La Léchère) qui ont un fonctionnement saisonnier (mars à octobre classiquement) et des prises en charge spécialisées autour de certaines indications : obésité, rhumatologie, phlébologie... Le suivi des curistes est effectué par des médecins à orientation thermique exclusive ou en activité mixte notamment en station de ski.

Les besoins en santé sont en constante augmentation, en raison notamment du vieillissement de la population avec l'augmentation du nombre de pathologies chroniques et de poly-pathologies.

### **6.1.3. Une offre hospitalière en cours de réorganisation**

La Tarentaise est le territoire des Alpes françaises qui accueille le plus de touristes lors de la saison hivernale : 15 millions de nuitées en hiver et 4 millions l'été. Des besoins extrêmement forts en chirurgie orthopédique et traumatologique concernent chaque hiver les sites de Bourg Saint Maurice et de Moûtiers, du fait des accidents liés aux 350 000 personnes présentes en période de forte affluence sur le territoire. Le passage aux urgences dans les hôpitaux de Tarentaise pour 1 000 habitants est 2 fois supérieur au taux de la Région Rhône-Alpes.

La Tarentaise compte 2 établissements hospitaliers : le Centre Hospitalier Albertville Moûtiers (CHAM) et le Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice.

Le CHAM est réparti sur les 2 sites d'Albertville et Moûtiers depuis 2004. Le Centre Hospitalier de Moûtiers comprend des urgences et SMUR, services de chirurgie en traumatologie (saisonnier), des services d'hospitalisation et Unités de Soins de Longue Durée. Le court séjour représente : 28 lits à Moûtiers (92 en hiver). Le moyen et long séjour représentent : 150 lits à Moûtiers. Des consultations externes se développent notamment les consultations mémoire, ORL, pneumologie, radiologie... Des consultations spécialisées, réservées aux patients hospitalisés, sont proposées : équipe de liaison de soins en addictologie (ELSA) ; équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) ; unité mobile de gériatrie (UMG) ; dermatologie ; explorations fonctionnelles vasculaires.

Le Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice comprend 152 lits répartis ainsi : service de médecine (24 lits) ; service de chirurgie (40 lits) avec 2 spécialités de chirurgie viscérale et de chirurgie orthopédique et traumatologique ; service de maternité (12 lits), unité d'Hébergement de Courte Durée (6 lits).

Des consultations externes et/ou avancées sont organisées, dont la cardiologie (avec épreuves d'effort), la dermatologie, l'ophtalmologie, la chirurgie viscérale, la chirurgie orthopédique, la chirurgie réparatrice (depuis mai 2011), l'anesthésie, l'addictologie et des consultations mémoires labellisées.

La filière gérontologique de Tarentaise, est en cours de structuration. Elle s'inscrit dans la continuité du réseau gériatrique existant. Cette filière est co-pilotée par les établissements hospitaliers de proximité et le Conseil général, avec une concertation hebdomadaire. Les objectifs de cette organisation consistent notamment à :

- Améliorer la qualité de l'accueil des personnes âgées aux urgences,
- Mieux gérer les hospitalisations des personnes âgées avec les courts séjours gériatriques,
- Développer la collaboration entre les acteurs hospitaliers et les acteurs du domicile.

L'offre hospitalière en Tarentaise est en cours de réorganisation, depuis la décision de l'Agence Régionale de Santé de ne pas poursuivre le projet d'hôpital unique à la Bâthie. Un projet de réorganisation de l'offre médico-sociale est à l'œuvre et redéfinira les contours de l'offre de soins de proximité sur le territoire.

### **6.1.4. Des services à la petite enfance en développement**

La configuration géographique et économique de la Tarentaise influe sur les besoins et l'organisation des modes de garde, en tant que service de proximité. Trois populations (résidents, saisonniers et touristes) se combinent avec des besoins différents. De multiples autres facteurs, générant une réelle complexité sur le mode de garde adapté, doivent être pris en compte : organisation des transports, compatibilité avec le travail...

17 structures dont 10 en multi-accueil (crèches et halte garderies) sont en service en Tarentaise, avec un fonctionnement permanent. Elles proposent 310 places tout au long de l'année et jusqu'à 355 places en hiver. La possibilité de création de micro-crèches, à partir de 2007, a permis d'apporter une réponse de proximité pour l'accueil de la petite enfance, parfaitement bien adaptée à un



territoire aussi contraint que la Tarentaise. 4 micros-crèches sont en service dans le territoire et 3 sont en projet.

En parallèle, la Tarentaise compte 450 assistantes maternelles et familiales agréées sur les quatre cantons, 259 en activité et 775 enfants gardés.

### **6.1.5. Une jeunesse aux multiples composantes**

#### **❖ Des jeunes plus actifs que la moyenne départementale**

La Tarentaise comptait 8 100 jeunes de 11 à 24 ans en 2008, soit 16 % de la population. Ce sont les cantons de Bourg Saint Maurice et de Moûtiers qui concentrent le plus de populations jeunes.

Avec une hausse de 7 % depuis 1999, la population des 11-25 ans en Tarentaise a progressé deux fois plus comparativement à l'ensemble du département (+3 %).

En 2008, 20 % des jeunes, en Tarentaise, vivent dans une famille monoparentale. On note que depuis 1999, la part des familles monoparentales a sensiblement augmenté sur le territoire, passant de 16 % à 22 %.

Pour l'année scolaire 2010-2011, les collèges et lycées de Tarentaise ont accueilli 4 112 jeunes. On estime qu'environ 92 % des jeunes de 11 à 17 ans sont scolarisés. Les 8 % restant, soit 380 jeunes seraient, soit scolarisés dans un établissement hors de Tarentaise, soit se trouveraient hors du système scolaire.

En Tarentaise, on comptabilise près de 2 768 jeunes entre 15 et 24 ans non scolarisés, soit la moitié des jeunes de cette tranche d'âge. 13 % de ces jeunes scolarisés n'ont aucun diplôme.



56 % des jeunes de 15 à 24 ans en Tarentaise font partie de la population active. C'est un peu plus que la moyenne départementale qui s'élève à 46 %. Si l'on s'intéresse à la nature des contrats, on constate que la majorité occupe un CDD et que cette part est largement supérieure à la moyenne départementale (59 % des jeunes actifs en Tarentaise sont employés en CDD, contre 32 % en Savoie). Entre 5 % et 9 % des jeunes actifs sur le territoire sont au chômage, alors que ce taux est de 15 % pour l'ensemble du département. Le canton de Moûtiers présente un taux de chômage un peu plus élevé que les autres cantons (9 %). Selon les données de Pôle Emploi, les jeunes de moins de 25 ans représentent 4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de Tarentaise. Autre constat, le chômage des jeunes répond à un effet de saisonnalité. Il est très bas en janvier, février et mars (une centaine en moyenne), et est le plus élevé en septembre, octobre et novembre (environ 450 jeunes en 2010).

Pour l'année scolaire 2010/2011, on dénombre 34 % des élèves licenciés U.N.S.S. et 15 % des jeunes de 11 à 25 ans de Tarentaise qui fréquentent les écoles de musique du territoire.

#### **❖ Des jeunes en relative bonne santé**

En 2012, une enquête sur la santé des jeunes de Tarentaise a été menée par l'Observatoire Jeunesse de Tarentaise, interrogeant ainsi un échantillon de 831 collégiens et 276 lycéens.

Globalement les collégiens et lycéens de Tarentaise estiment être en bonne santé. Néanmoins, 9 % des collégiens et 12 % des lycéens se disent mal dans leur peau, avec une prévalence plus élevée chez les filles. On note, par ailleurs, que 17 % des collégiens déclarent se sentir souvent déprimés et 4 % ont eu fréquemment des idées suicidaires au cours des douze derniers mois. 31 % des collégiens sautent de manière régulière l'un des trois principaux repas de la journée, s'agissant généralement du petit-déjeuner. 68 % des collégiens sont confrontés régulièrement à au moins l'un des troubles suivants : avoir du mal à s'endormir, se réveiller la nuit ou bien se réveiller fatigué. Le sport et les copains constituent les deux principales occupations des collégiens et lycéens de Tarentaise, en dehors de l'école.

Un quart des collégiens de Tarentaise déclare avoir déjà fumé au moins une cigarette au cours de leur vie. Un collégien sur trois ayant déjà expérimenté le tabac est devenu un fumeur régulier, portant la part de fumeurs chez les collégiens à 7 %. L'alcool est la substance psychoactive la plus largement répandue, particulièrement chez les lycéens. 48 % des collégiens et 89 % des lycéens ont déjà bu de l'alcool. Si chez les collégiens cette consommation reste exceptionnelle, voire occasionnelle, elle est beaucoup plus régulière chez les lycéens qui sont plus de la moitié à boire régulièrement de l'alcool (dont 13 % au moins une fois par semaine). Ces derniers sont d'ailleurs 67 % à avoir déjà connu au moins un épisode d'ivresse (dont 22 % connaissant des ivresses régulières), comportement davantage masculin, contre 12 % chez les collégiens. Chez les lycéens, l'expérimentation du cannabis est largement moins généralisée que celle de l'alcool, mais reste néanmoins importante. Ils sont 42 % à avoir déjà consommé du cannabis. Il s'agit, la plupart du temps, d'une simple expérimentation, voire d'une consommation occasionnelle dans le cadre festif, mais plus rarement d'un usage régulier (6 % des lycéens).

53 % des lycéens ont déjà eu des rapports sexuels, avec un âge moyen du 1er rapport s'élevant à 15 ans. Si la plus grande partie a utilisé une méthode de protection, certains ont encore des rapports non protégés, bien que les risques encourus soient plutôt clairement identifiés, mais peuvent être parfois minimisés. 14 % n'ont utilisé aucun moyen de protection lors du 1er rapport, et près du tiers des lycéens ont eu au moins un rapport non protégé au cours des douze derniers mois, n'ayant pas de moyens de protection à disposition ou cette relation intervenant après la consommation d'alcool et/ou drogues. Les collégiens et les lycéens estiment globalement être plutôt bien informés en matière de santé (respectivement 94 % et 90 %). Il ressort très nettement que le principal sujet suscitant l'interrogation des jeunes est la sexualité.

#### **6.1.6. Une nécessaire prise en compte des besoins des saisonniers**

La Tarentaise comptabilise plus de 27 000 contrats saisonniers d'hiver soit la plus forte concentration d'emploi saisonniers d'hiver de France, représentant 20 % des chiffres nationaux. Ces volumes de main d'œuvre, nécessaires pour faire face aux exigences du dynamisme du tourisme hivernal, ne peuvent être pourvus par la demande d'emploi locale, insuffisante, d'où une importante arrivée de population salariée extérieure pour quelques mois, de décembre à avril - mai, chaque année. En effet, les 2/3 des saisonniers travaillant en Tarentaise ne sont pas des locaux mais originaires de toute la France (dont environ 50 % de Rhône Alpes) et plus loin.



Ce phénomène nécessite localement une organisation spécifique, une structuration de l'accueil, des produits et services en direction de cette population salariée, en termes d'hébergement, de transport, de garde d'enfants, de scolarisation de leurs enfants etc.

Parallèlement, les autres saisons d'activité en Tarentaise (BTP, thermalisme, agriculture...) étant beaucoup moins importantes en termes de volumes, les compétences n'étant pas toujours transférables et les calendriers ne se croisant pas toujours... pour les locaux, bien que de nombreux parcours de pluri activité soient déjà installés et depuis longtemps, des marges de progression sont encore à espérer pour sécuriser leurs parcours et lutter contre des situations de précarité.

#### **❖ Les moyens pour l'accompagnement**

Au niveau territorial, de nombreux moyens sont mis en œuvre pour accompagner les saisonniers :

- Les Espaces Saisonniers : structures d'accueil et d'accompagnement dans la recherche d'emploi et de logement, ils permettent de répondre à de nombreuses problématiques liées aux conditions de vie et de travail en station (santé, transport, social, litiges...). On en dénombre 8 aujourd'hui en Tarentaise, portés par des communes, intercommunalités ou associations.
- Différents supports d'information : guides des saisonniers, sites Internet, forums d'information, petits déjeuners d'information, campagnes de promotion, des soirées d'accueil à destination des saisonniers...

- Des forums de recrutement : Forum de la saisonnalité d'Albertville, Forum de fin de saison et des opérations de rapprochement « mer montagne »....
- Des centres d'hébergement d'urgence : au nombre de deux (Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice), ils servent essentiellement de réponse immédiate aux saisonniers en situation transitoire.

Au niveau régional, le plan Saisonnalité du tourisme de la région Rhône-Alpes, mis en place en 2006, est actuellement en cours de revisite et son remaniement est prévu pour 2013. Ce plan vise à améliorer les conditions de vie et de travail des saisonniers du tourisme.

### ❖ **Les résultats de l'enquête du CBE**

Une enquête réalisée au niveau régional en 2012 par le CBE de l'arrondissement d'Albertville permet de soulever un certain nombre de difficultés prioritaires en matière de conditions de vie et de travail des saisonniers et de leurs employeurs :

- le logement : le coût du logement en stations et dans les sites touristiques et son décalage par rapport au pouvoir d'achat des saisonniers, l'insuffisance de systèmes incitatifs pour le développement d'une offre dédiée, le difficile accès à l'information sur les aides au logement pour les employeurs ou salariés...
- la mobilité : l'insuffisance des transports collectifs (notamment vallée - station) pour les saisonniers. Lorsque cette offre existe, elle est perçue comme inadaptée par rapport aux besoins des travailleurs saisonniers (coûts ou d'horaires).
- la sécurisation des parcours professionnels : précarité des emplois, situations de précarisation de saisonniers, niveaux de salaires non valorisants au cœur de sites touristiques au coût de la vie élevé, une image des métiers du tourisme parfois dévalorisée...

La difficile mobilité des saisonniers locaux sur l'intersaison notamment concernant le public féminin est aussi évoquée

- la santé : problèmes d'addictions, d'accès aux soins, éloignement des structures de soin et de prévention, le manque de spécialistes...
- la formation : pour capter un public souvent volatile (il s'agit essentiellement des saisonniers non sédentaires, itinérants) mais aussi l'éloignement des centres de formation par rapport aux sites touristiques.

#### **6.1.7. Un niveau de formation moins élevé qu'au niveau régional**

Le niveau de qualification moyen de la population est moins élevé que la moyenne régionale : 10 % de la population active est sans diplôme en Tarentaise, quand seulement 11 % est diplômé de l'enseignement supérieur, contre 17 % en Région Rhône-Alpes.

Le maintien des écoles dans les villages est de première importance dans un contexte topographique difficile : éloignement des villages, enneigement, saisonnalité...

Le territoire compte 5 collèges, localisés à Aime, Bourg-Saint-Maurice, Bozel et Moûtiers (2 collèges).

Le territoire dispose de 2 lycées d'enseignement général (Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice) et un lycée professionnel (Moûtiers). Celui-ci propose des formations initiales orientées sur la mécanique, la restauration, les services hôteliers, la comptabilité et le secrétariat.

Quelques formations professionnelles sont proposées, notamment en lien avec la construction, la santé, les métiers saisonniers en lien avec la montagne.

### **6.1.8. Des services à domicile à renforcer**

La Tarentaise est couverte par des associations d'aide à domicile en milieu rural, réparties sur les 4 cantons, et localisées à Aigueblanche, Aime, Bozel et Moûtiers. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du canton de Moûtiers (ou SIERSS) gère plusieurs services dédiés aux personnes âgées (soins infirmiers à domicile, aide directe à la personne, restauration à domicile, téléalarme, service de transport accompagné sur la base du bénévolat...). Le SIERSS coordonne également le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Tarentaise : lieu d'accueil et d'information au service des personnes âgées et/ou handicapées, et de leurs familles. Le Service Etoile basé à Bourg Saint Maurice et géré par la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, est un service de coordination de proximité pour les personnes âgées de plus de 60 ans autonomes et les adultes handicapés.



Les services d'aide à domicile sont accompagnés de soins infirmiers et de restauration à domicile, permettant d'assurer ainsi le maintien à domicile des personnes âgées.

Le recrutement de personnel demeure cependant problématique, dans un contexte où le personnel présent se dirige facilement vers les activités touristiques. Les entreprises de services souffrent indirectement de la saisonnalité. Pour lutter contre ce problème, un travail important a été fourni sur l'image de ces métiers. Depuis 2005, un plan d'action visant à accompagner le développement des services à la personne a été lancé en Savoie. Des formations courtes et en alternance sont proposées comme la formation GEIQ qui a été initiée en 2010. Le GEIQ ADI propose à titre d'exemple un parcours de formation d'une durée d'un an visant la délivrance du titre d'assistante de vie aux familles. Le taux de sortie de cette formation individualisée vers l'emploi est très positif.

### **6.1.9. Un manque d'équipements pour l'accueil des personnes âgées**

Le territoire compte un fort taux de personnes très dépendantes qui restent à domicile, et s'appuient notamment sur une solidarité familiale. Plusieurs constats sont posés autour d'un manque de personnels formés, de soins infirmiers ainsi que médicaux pour couvrir l'ensemble des besoins de ces publics dépendants à domicile. Sur le territoire, 548 personnes sont bénéficiaires de l'allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA).

Parmi les services aux personnes âgées, on comptabilise 8 structures d'hébergement pour 458 places.



La Tarentaise est sous-équipée au regard de la population. On comptabilise 719 lits pour 100 000 habitants alors que la moyenne française est de 990 lits, 1 014 en Savoie et 1 168 dans le territoire d'Albertville-Ugine. En prévision du vieillissement de la population, le développement de l'accueil des personnes âgées constitue un véritable enjeu.

L'EPHAD d'Aigueblanche a ouvert ses portes en juillet 2013 et propose 80 lits (avec 12 places d'accueil pour personnes atteintes d'Alzheimer et 12 places pour personnes handicapées vieillissantes des Papillons Blancs) et 6 accueils de jour, dans une résidence médicalisée de 5 000 m<sup>2</sup>. La Tarentaise restera néanmoins encore sous-équipée en matière d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La COVA a par ailleurs lancé une démarche « prospective » sur la question du vieillissement sur son territoire.

### 6.1.10. Une offre réduite pour l'accueil des personnes handicapées

Une seule structure d'accueil pour personnes handicapées est en fonctionnement en Tarentaise (un foyer de vie de 12 personnes). Par ailleurs, à Aigueblanche, un Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) est en service.

Concernant les personnes handicapées, on compte 134 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) à domicile ou en établissement et 27 bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) dont 9 à domicile.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des pôles d'équipements structurants sur le territoire</li><li>• Une offre de services plus ou moins complète et intégrée pour le maintien à domicile quelque peu nuancée par un manque d'effectifs</li><li>• Des formations proposées dans le domaine des activités liées à la montagne</li><li>• Quelques équipements culturels structurants pour le territoire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un déséquilibre de la demande en saison touristique et hors touristiques aboutissant à une gestion difficile en termes d'offre (équipements de santé insuffisants en période touristique, engorgement des services d'urgence...)</li><li>• Un manque général de médecins généralistes/ spécialistes/ dentistes</li><li>• Des équipements d'accueil pour les personnes âgées et populations spécifiques insuffisants</li><li>• Déficience d'une offre de formation d'enseignement supérieur</li></ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le succès touristique et la croissance démographique (rentabilité des équipements)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des territoires isolés sous-équipés du fait de l'éloignement des pôles d'équipements et de service</li><li>• Une perte d'attractivité auprès des permanents</li></ul>
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réfléchir à la création ou à la modernisation d'équipements communs que ce soit dans la santé (hôpital) ou les services</li><li>• Veiller à rééquilibrer et adapter l'offre d'équipements et de service en fonction des activités saisonnières</li></ul>	

## 7. DE LA CULTURE ET DU SPORT D'ABORD POUR LES TOURISTES

---



## 7.1. Faiblesse de l'offre culturelle à destination des habitants

### 7.1.1. Diffusion culturelle et création artistique

Les manifestations culturelles en Tarentaise sont orientées principalement vers le public touristique, puisqu'elles ont lieu en majorité en stations et en périodes hivernale et estivale. Malgré un rayonnement qui peut être important, la communication sur ces événements se limite bien souvent aux touristes des stations sièges et voisines.

Il en résulte :

- un déséquilibre entre l'offre culturelle en vallée et en stations au profit de ces dernières,
- une faiblesse de l'offre culturelle durant l'intersaison pour les habitants,

Malgré tout, l'offre à destination des habitants a progressé, grâce au dynamisme des acteurs locaux (une soixantaine d'associations et de structures culturelles) et partenaires culturels extérieurs, et notamment la proximité du Dôme Théâtre à Albertville qui propose une programmation pluridisciplinaire de qualité et une offre de spectacles décentralisés sur le territoire de la Tarentaise.

Une dizaine d'événements et environ 5 types de rendez-vous réguliers (spectacles décentralisés, concerts des écoles de musique, expositions d'arts...) sont strictement tournés vers la population locale, en intersaison et en fond de vallée. Ce nombre a fortement augmenté depuis 5-6 ans, à la fois du fait du développement de l'offre à destination des habitants, mais aussi à un meilleur recensement et lisibilité de ces propositions.

L'accès des habitants à l'offre culturelle en stations reste faible. On note cependant un déséquilibre territorial du dynamisme culturel au profit des cantons d'Aime et Bourg-Saint-Maurice. En effet, la Communauté de communes des Versants d'Aime affirme un positionnement fort sur la culture et les arts : mise en œuvre d'un Festival de Théâtre depuis 2004, ouverture récente de la Maison des Arts autour des artisans et artistes, projet d'école de musique couplée à un centre de loisir (livraison prévue pour 2014).

Le développement culturel est également étroitement lié à la présence d'équipements sur le territoire.



### 7.1.2. Equipements pluridisciplinaires et multifonctionnels du territoire

Il existe en Tarentaise un potentiel important de lieux ou équipements pouvant avoir vocation culturelle :

- lieux de diffusion des spectacles : 8 salles de spectacles spécialisées, dont 3 en fond de vallée, 35 salles polyvalentes accueillant des spectacles, nombreux autres lieux non dédiés (églises, monuments, bibliothèques, cafés, plein air...),
- lieux d'exposition : de rares lieux dédiés aux arts plastiques (Maison des arts, galeries privées, ateliers d'artistes, sentier artistique...) et un très grand nombre de lieux non dédiés difficiles à recenser (mairies, offices de tourisme, monuments, bibliothèques...),
- lieux de pratique : 3 écoles de musique intercommunales et leurs 3 antennes, 1 école de musique privée, de nombreux lieux associatifs (dont 2 à l'échelle d'un canton)...
- lieux de diffusion de la lecture publique : un réseau dense de bibliothèques (26 équipements de taille variable : 13 dépôts ou points lecture, 8 bibliothèques relais, 4 bibliothèques municipales et 1 intercommunales) permettant de diffuser la lecture publique sur l'ensemble du territoire et quelques

sites plus importants participant à la programmation culturelle dans son ensemble (spectacles, expositions...). La présence de Savoie Biblio permet de structurer et faire vivre ce réseau.

Pour la majorité, il ne s'agit pas de lieux dédiés à la culture, donc peu adaptés techniquement et sans projet culturel, ni de réflexion sur la programmation à destination des habitants. Seules exceptions à ce constat : la salle de spectacle d'Aime, la Maison des arts des Versants d'Aime, les écoles de musique intercommunales et les bibliothèques municipales ou intercommunales qui constituent des équipements culturels structurants pour le territoire.

A cela s'ajoute de nombreuses salles de cinéma, mais dont la quasi-totalité est située en station et ouverte uniquement en saisons (une quinzaine de cinémas en station, 3 en fond de vallée). De plus leur situation financière est difficile actuellement et de nombreuses fermetures ont eu lieu ces dernières années.



### **7.1.3. Pratique culturelle et artistique**

Au niveau de la pratique artistique, plusieurs lieux et démarches se développent aujourd'hui, à travers : l'enseignement artistiques au sein d'écoles d'arts et associations, l'éducation artistique et la pratique amateur.

L'enseignement musical est omniprésent au sein des 3 écoles de musique intercommunales couvrant les 4 cantons de Tarentaise et 1 école de musique privée à Moûtiers, mais les liens avec les autres disciplines sont peu développés. Les écoles intercommunales vont dans le sens du schéma départemental en développant la pratique collective et une offre conséquente en éducation artistique à destination du public scolaire. Hormis, l'enseignement du théâtre au sein de l'école de musique des Versants d'Aime, les liens avec les autres disciplines sont totalement absents.

Les autres disciplines sont enseignées au sein de structures associatives ou proposées par des compagnies professionnelles, sous forme de cours réguliers ou encore de stages ponctuels. Ces démarches sont relativement importantes, mais peu structurées à l'échelle de la Tarentaise et connaissent des contraintes financières, de moyens humains, de locaux et matériel.

En ce qui concerne l'éducation artistique au sein des établissements scolaires : sa progression en milieu scolaire depuis ces dernières années permet de développer la pratique artistique pour tous. Ceci est favorisé par différents dispositifs :

- le schéma départemental des enseignements artistiques qui incitent les écoles de musique à développer les interventions, notamment dans les écoles primaires et les collèges. En Tarentaise, les trois écoles intercommunales développent ce type d'actions ce qui a fait considérablement augmenter le nombre d'enfants touchés.
- Les PACTES scolaires : accompagnement et aide financière (du CG73 et de la DRAC Rhône-Alpes) pour des projets construits par des équipes artistiques (toute discipline)/structures culturelles et les enseignants.

En dehors de ces dispositifs, il existe également des interventions proposées par des équipes artistiques/structures culturelles ou à l'initiative d'enseignants (en temps scolaire)/de services Jeunesse (hors temps scolaire), sous forme d'ateliers réguliers ou encore de projets ponctuels. L'ensemble est difficile à recenser et dépendant des volontés et initiatives locales ou encore des politiques.

Une certaine incertitude apparaît quant à l'évolution de l'éducation artistique, liée au changement à venir des rythmes scolaires pour les écoles primaires.

Pour finir, la pratique amateur se développe essentiellement au sein d'associations ou individuellement. Une trentaine d'associations de pratique amateur est recensée sur la Tarentaise. 2/3 sont consacrés au chant et à la musique. Mais, ne sont pas recensées toutes les personnes ayant une pratique individuelle (en dehors d'associations ou structures organisées) et/ou occasionnelle.



## 7.2. Une offre sportive déficiente pour les habitants

De par l'histoire de la Tarentaise depuis le Plan neige des années 1960 et le développement de grands équipements de sports d'hiver, le territoire est empreint d'une tradition sportive forte qui a façonné son identité et les pratiques sportives actuelles. Aujourd'hui le sport fait partie de « l'ADN » de la Tarentaise et à titre d'illustration on note que cette grande vallée génère 5 fois plus de sportifs de hauts que les autres territoires rhônalpins.

Le tissu associatif sportif est dense et présente une bonne vitalité avec une implication forte des membres bénévoles.

L'accueil des Jeux Olympiques de 1992 a enrichi les équipements sportifs de la vallée : piste de bobsleigh de La Plagne et tremplins de saut à ski de Courchevel notamment.

La Tarentaise est l'un des territoires de Rhône-Alpes qui accueille le plus de manifestations sportives de niveau international : ski et snowboard, bobsleigh, canoë et kayak, cyclisme, patinage, parapente. Val d'Isère a accueilli les Championnats du Monde de ski en 2009. Le Tour de France propose classiquement des étapes en Tarentaise, profitant de la présence de grands cols mythiques tels celui de la Madeleine ou de l'Iseran.

Parallèlement, les stations de Tarentaise sont fréquemment choisies pour des stages d'oxygénation et de préparation de nombreuses fédérations nationales, internationales et divers clubs. Tignes s'est d'ailleurs positionné en accueillant les équipes de France de football avant les grands rendez-vous. Val d'Isère, Les Arcs, Les Ménuires, Courchevel et d'autres sont aussi dans cette logique d'accueil de sportifs. Ces accueils contribuent à une nécessaire diversification de l'activité économique mais nécessitent de lourds investissements pour proposer des prestations de qualité (hébergement, salles d'entraînement...).

En adéquation avec la fréquentation touristique, le territoire offre une large gamme d'équipements sportifs destinés à cette clientèle touristique : golfs, tennis, piscines et centres nautiques, patinoires, murs d'escalade, etc. Au total, le territoire propose plus de 400 équipements sportifs.

Pourtant ces équipements touristiques ne sont pas nécessairement utilisés par la population, du fait de leur éloignement et de leur période d'ouverture en saison touristique exclusivement. Celle-ci se dirige vers les équipements sportifs de fonds de vallée qui restent insuffisants. Certains manques apparaissent tels que : un boulodrome couvert, un stade synthétique, des tennis couverts de fonds de vallée, des pistes d'athlétisme, des pistes cyclables plus développées en fonds de vallées, etc.

Par ailleurs, le climat montagnard très marqué génère des contraintes spécifiques pour les équipements extérieurs avec des périodes de praticabilité plus réduites que ce qui se passe en plaine. C'est le cas notamment des stades en pelouse naturelle ou des golfs.

Malgré un « esprit sport » très marqué de nombreux habitants de Tarentaise vivant en fond de vallée ne pratiquent pas le ski pour des raisons de coût et d'accessibilité (les jeunes). Ce phénomène crée une amertume au sein d'une frange de la population qui subit pourtant les désagréments liés à l'économie touristique (coût de l'immobilier, encombrement du samedi, ..). Plusieurs actions des collectivités (Conseil Général, communauté de communes, communes...) en partenariat avec les sociétés de remontées mécaniques ont été mises en place pour atténuer ce problème.

<b>Aujourd'hui</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Handicaps</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme des acteurs culturels locaux et proximité du Dôme Théâtre d'Albertville</li> <li>• Quelques équipements culturels structurants pour le territoire</li> <li>• De nombreux équipements sportifs disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un déséquilibre des équipements sportifs entre les fonds de vallée et les stations touristiques</li> </ul>
<b>Demain</b>	
<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le succès touristique (rentabilité des équipements)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des territoires isolés sous-équipés du fait de l'éloignement des pôles</li> <li>• Une perte d'attractivité auprès des permanents</li> </ul>
<b>Enjeux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir à la création ou à la modernisation d'équipements communs que ce soit dans les arts et la culture (salles de spectacle et lieux culturels dédiés), les loisirs et les sports (salles de sport)</li> <li>• Encourager l'offre et la pratique culturelle à l'intérieur du territoire tout en continuant à accueillir l'offre extérieure et à faciliter les déplacements vers l'offre extérieure</li> <li>• Veiller à rééquilibrer et adapter l'offre d'équipements et de service en fonction des activités saisonnières</li> </ul>	

## 8. MOBILITE ET DEPLACEMENTS

---



### **8.1.2. Une bonne accessibilité routière mais des nœuds**

Le territoire dispose d'une entrée routière majeure directement connectée au réseau autoroutier en aval de l'agglomération albertvilloise. L'axe RN90 assure une liaison efficace sous forme de 2x2 voies jusqu'à Moûtiers.

Le territoire est relié à l'extérieur par 4 liaisons, fermées toutefois durant 7 à 8 mois l'hiver :

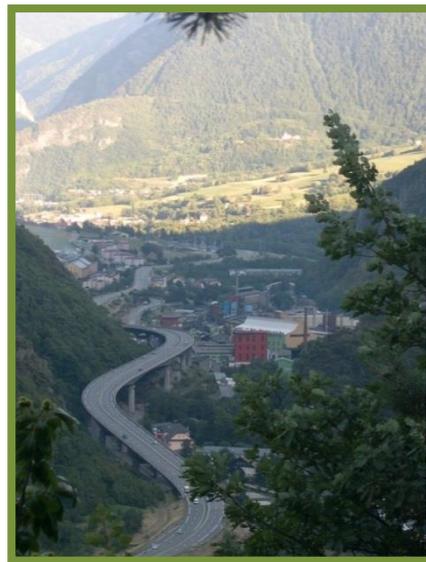
- le Cormet de Roselend qui assure une connexion entre Bourg-Saint-Maurice et le massif du Beaufortain
- le col du petit Saint Bernard permettant l'accès direct à l'Italie depuis Bourg-Saint-Maurice
- deux cols reliant la Tarentaise et la Maurienne : le col de la Madeleine à l'entrée du territoire et le col de l'Iseran, après Val d'Isère

Malgré la bonne accessibilité routière, l'axe de la RN90 reste soumis à des risques naturels importants, chutes de blocs notamment, ce qui rend d'autant plus sensible l'accès à la vallée en hiver en cas de conditions climatiques difficiles.

La double fonctionnalité de la RN90, comme axe d'entrée et collecteur de toutes les voiries du territoire, a pour conséquence majeure la création de nœuds routiers conséquents, notamment en période hivernale.

La RN90, qui se poursuit après Moûtiers jusqu'à Bourg-Saint-Maurice, est marquée par trois goulets d'étranglement :

- le nœud routier au niveau de Moûtiers, point convergent des trafics issus des trois bassins versants principaux : Haute Tarentaise, vallée de Bozel et Vallée des Belleville,
- le tunnel du Siaix,
- la traversée de Bourg-Saint-Maurice au niveau de laquelle les trafics issus de Tignes / Val d'Isère rejoignent ceux des Arcs et de la Rosière.



### **8.1.3. Des déplacements domiciles travail majoritaires**

Les déplacements domicile-travail se font très majoritairement en interne : 75 % des déplacements sont réalisés par des personnes qui résident et travaillent au sein même du territoire.

Parmi ces déplacements, deux types de trajets se distinguent :

- les déplacements infra communaux qui représentent 47 % de la totalité des déplacements domicile-travail.

Les trois bassins de fond de vallée Moûtiers, Aime et Bourg-Saint-Maurice sont les plus autonomes en termes d'emplois et possèdent un nombre de déplacements domicile-travail élevé. Ces déplacements pendulaires de proximité sont les plus susceptibles d'être réalisés par des modes alternatifs à la voiture individuelle.

- les déplacements intercommunaux, qui sont également importants avec 27 % de la totalité des déplacements domicile-travail.

Les principaux flux se font en fond de vallée et convergent vers les deux principaux bassins d'emplois que constituent Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers. Il existe peu d'interaction entre ces deux centralités : Bourg-Saint-Maurice constitue le bassin d'emploi principal de la Haute Tarentaise, tandis que Moûtiers attire principalement des personnes habitant sur les communes de l'ouest du territoire.



Les 25 % des déplacements domicile-travail restants se font avec l'extérieur du territoire.

La Tarentaise, et en particulier les stations, attirent près de 7 700 personnes qui résident hors du territoire. Il s'agit :

- pour la grande majorité des saisonniers qui, durant leur période de travail, résident en Tarentaise. Elles ne doivent donc pas être associées à des déplacements pendulaires quotidiens de longue distance;
- de personnes résidant en Savoie qui travaillent pour la plupart sur Moûtiers, et dans une moindre mesure sur Bourg-Saint-Maurice ;
- de personnes habitant sur l'agglomération d'Albertville et travaillant sur le bassin d'emploi de Moûtiers.

La Tarentaise est autonome en termes d'emplois : moins de 1 % des déplacements recensés se font depuis la Tarentaise vers l'extérieur du territoire. Les principaux flux sortants sont issus de communes situées en entrée de territoire, dans l'aire de rayonnement du bassin d'emploi d'Albertville.

Malgré cette proximité de l'emploi, le nombre de voitures par ménage tend à augmenter fortement sur le territoire, et ce principalement dans les communes en marge des voies d'accès principales.

#### **8.1.4. Un trafic routier très saisonnier mais stable depuis 10 ans**

En entrée de territoire sur la RN90, le trafic moyen journalier s'élève à plus de 20 000 véhicules par jour.

Un détail des comptages sur la période de pointe 2011, du 14 février au 15 mars, a permis de mettre en évidence les charges de trafic au jour de pointe, soit le samedi 26 février 2011.

En entrée de territoire, la RN90 accueille alors plus de 63 350 véhicules par jour, soit plus de trois fois la charge annuelle moyenne. Entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, les charges diminuent progressivement jusqu'à 17 000 véhicules par jour environ en traversée de Bourg-Saint-Maurice. Globalement, le long de la RN90, les volumes de trafics sont doublés voire triplés selon les tronçons.

En montée en station, les augmentations de trafic sont du même ordre de grandeur, voire supérieures : les volumes sont multipliés par 4.5 entre Aime et Macôt-la-Plagne. Les charges dépassent les 10 000 véhicules par jour (accès à Courchevel et Macôt-la-Plagne) sur des routes départementales aux profils montagneux, sinueux et soumis aux aléas climatiques.

Sur l'ensemble du réseau, les charges présentent de fortes variations, selon trois grandes périodes :

- une pointe hivernale liée à la très forte attractivité touristique des stations de ski
- une pointe estivale générée par le tourisme d'été
- un trafic d'inter-saison plutôt faible, représentatif des déplacements des résidents permanents

L'analyse des trafics met en évidence l'importance de la pointe estivale, assez marquée, qui représente en moyenne près de 85 % de la pointe hivernale, plus étalée dans le temps et dans l'espace.

Néanmoins, **la croissance annuelle des trafics est stable** sur les dix dernières années.

Concernant les montées en station, une étude commandée par l'APTV a été réalisée entre le 23 février et le 9 mars 2009 sous forme de 9 enquêtes cordons sur les principaux accès : Tignes/Val d'Isère, La Rosière, Les Arcs, Peisey-Vallandry, La Plagne, Valmorel, Les Ménuires/Val-Thorens, Méribel et Courchevel. Ces enquêtes, complétées par des comptages routiers, permettent d'analyser les flux en semaine (les mardis et jeudis) entre fond de vallée et stations.

Le trafic exogène en montée aux stations s'élève à 3 500 véhicules par jour en semaine, dont 50 % originaires de Savoie. Le trafic interne représente quant à lui près de 8 700 véhicules/jour, soit 3,5 fois plus que le trafic exogène à la Tarentaise.

L'analyse des données met en évidence le poids des déplacements domicile-travail dans les montées en station en semaine et le met en lien avec l'occurrence de ces déplacements (quotidiens ou non) :

En semaine, ce sont donc plus de 50 % des montées en station qui concernent des déplacements domicile-travail sur l'ensemble des accès du cordon. 56 % des personnes enquêtées réalisent ces trajets quotidiennement.

Par ailleurs, le taux de remplissage global des véhicules en montée en station est relativement bas, de l'ordre de 1,85 personne par véhicules. En particulier, les véhicules effectuant un déplacement domicile-travail ont un taux de remplissage relativement bas, de l'ordre de 1.35 personne par véhicule.

### **8.1.5. Un dispositif de régulation de la circulation : RECITA**

Un outil de surveillance à l'échelle de la Savoie a été mis en place par la Direction Interdépartementale des Routes du Centre Est : il s'agit du PC OSIRIS (Organisation pour la Sécurité et l'Information Routière des Itinéraires de Savoie). Il garantit une surveillance 24h/24 sur plus de 85 km de RN. Il permet de coordonner en temps réel les informations issues des nombreux équipements dynamiques implantés sur le réseau.

Cet outil de contrôle est coordonné à un autre dispositif, le poste de contrôle CESAR (Centre d'Exploitation, de Sécurité et d'Assistance Routière), situé sur l'autoroute A43, à hauteur du lac d'Aiguebelette. Celui-ci assure la gestion du trafic et joue sur la capacité du réseau AREA en neutralisant des voies sous les différents tunnels du réseau afin d'éviter les congestions sous les tunnels, les stockages de véhicules sous les lieux de risque de chutes de blocs ou l'encombrement des petites routes de montagne en amont.

Cette surveillance se traduit en Tarentaise par le dispositif RECITA (REGulation CIRCulation Tarentaise), qui a pour but de :

- réduire l'exposition en évitant la congestion du trafic au droit des zones à risques et dans les tunnels
- stopper, en sécurité, les véhicules en cas de coupure de route (chutes de blocs par exemple)
- offrir une capacité de trafic maximale sur la RN90 (optimisation de l'infrastructure)

En pratique, ce dispositif permet le pilotage des feux sur la RN90 depuis le PC OSIRIS afin de garantir une circulation à flux tendus mais sans congestions fortes dans le sens montant. De fait, les engorgements restent relativement limités dans le sens montant tout le long de la RN90.

Dans le sens descendant, ce dispositif n'a pas les mêmes effets puisque la régulation se fait sur un linéaire de voirie beaucoup plus court. Les congestions sont ainsi très importantes :

- en entrée de Bourg-Saint-Maurice, avec une durée de traversée d'environ 2h30
- entre Longefoy et le tunnel du Siaix, avec des retenues allant jusqu'à 1h30 de congestion.

### **8.1.6. Des pratiques de co-voiturage qui se développent mais restent encore limitées**

En juillet 2012, le Conseil Général de la Savoie s'est doté d'un Schéma Directeur de Covoiturage.

En Tarentaise, de nombreux sites ont été référencés comme lieux sur lesquels les pratiques de covoitages sont identifiées ou sont susceptibles d'exister. Ces "aires de covoiturage" informelles se concentrent sur Bourg-Saint-Maurice, et dans une moindre mesure sur Moûtiers, et se retrouvent ensuite en fonds de vallée au droit des accès aux stations. Aucune aire n'a cependant été identifiée le long de la RD117 en accès aux stations de la vallée des Belleville.

Ces sites, très hétérogènes en termes de capacité et de configuration, sont localisés principalement à proximité des remontées mécaniques ou de points d'arrêts de navettes d'entreprises.

Le rapport d'enquête identifie les différents usagers de cette pratique informelle : il s'agit principalement de saisonniers en hiver mais également de salariés des entreprises locales toute l'année.

La fréquentation est globalement en hausse mais la majorité des sites a déjà atteint la limite de saturation. De plus, le stationnement se fait parfois en conflit avec les aires de chaînage, essentielles dans les dispositifs de sécurité mis en place sur le territoire.

Lors de l'enquête cordon commandée par l'APTV en 2009, le covoiturage existe mais reste cependant très faible, entre 2.5 % et 6 %. Les taux de remplissage sont supérieurs au taux de remplissage moyens, tous motifs confondus et varient de 2.4 à 3 personnes par véhicule.

### **8.1.7. Une bonne accessibilité en saison d'hiver**

Le territoire bénéficie de la présence de quatre aéroports localisés à moins de deux heures de route :

- deux aéroports de taille moyenne à Chambéry (environ 1h) et Grenoble (1h40)
- deux aéroports au rayonnement international : Lyon-Saint-Exupéry (1h40) et Genève-Cointrin (1h40).

Selon le Porter à Connaissance du SCoT réalisé par le CETE en 2010, 17 000 voyageurs transitent par l'aéroport de Chambéry un week-end de pointe hivernale, dont 62 à 70 % pour la Tarentaise, soit 12 000 voyageurs. Pour les aéroports de Lyon-Saint-Exupéry et Genève- Cointrin, la part des voyageurs à destination de la Tarentaise est difficile à estimer.

Deux types de services routiers ont été mis en place l'hiver pour les touristes :

- des autocars publics qui assurent une liaison jusqu'aux trois gares routières de Tarentaise : Bourg-Saint-Maurice, Aime et Moûtiers. Sur un week-end de pointe, ce sont près de 40 navettes qui sont en service avec une capacité globale d'environ 2 000 places ;
- des navettes mises en place par les Tours Operators qui garantissent une liaison directe aux stations depuis les aéroports. Environ 550 navettes circulent sur un week-end de pointe, pour une capacité de près de 22 000 places.

L'offre en autocar public, avec une capacité plus de 10 fois inférieure à celle des Tours Operators et imposant une rupture de charge au niveau des gares routières, est donc très peu concurrentielle.

### **8.1.8. Une offre ferroviaire très développée en hiver**

L'offre ferroviaire en accès au territoire se structure différemment selon deux types d'offre :

- une offre TER organisée par la Région Rhône Alpes
- une offre TGV gérée par la SNCF

En pointe hivernale, la SNCF met en œuvre des renforts importants afin d'augmenter le niveau de service. Il s'agit de trains circulant habituellement hors périmètre conventionnel entre la Région Rhône Alpes et la SNCF (Dualis, Thalys, Eurostar...). Ces services supplémentaires sont calés sur l'offre TGV en aval afin de garantir une couverture plus large du territoire.



Par ailleurs, un service de cars TER est également mis en place en complément de l'offre ferroviaire.

En week-end de pointe, 117 lignes desservent Bourg-Saint-Maurice avec pour origines/destinations principales Paris, Lyon et Chambéry. D'autres services assurent, dans une moindre mesure, des liaisons avec des villes plus éloignées telles que Lille, Nantes, Rennes, Bruxelles...

L'offre ferroviaire est particulièrement développée pour assurer une bonne accessibilité depuis et vers la capitale avec 57 des trains ayant pour destination/origine Paris, soit près de 50 % de l'offre totale.

L'offre est également plus importante le samedi avec 65 trains en service, toutes origines confondues, soit 55 % de l'offre totale. Cette pointe permet d'assurer une correspondance avec les arrivées et départs des séjours proposés dans les stations qui se font majoritairement du samedi au samedi.

La traversée de la Tarentaise depuis Albertville jusqu'à Bourg-Saint-Maurice se fait sur une seule voie. Sur les week-ends de pointe de février, tous les sillons sont exploités et il existe peu de marges de manœuvre en termes d'augmentation de l'offre. L'exploitation se fait en flux tendus.

Par ailleurs, la voie ferrée, comme l'ensemble de la Tarentaise, est soumise aux risques naturels d'éboulements et de chute de blocs, ainsi qu'aux aléas climatiques, qui peuvent générer des délais importants et limitent la régularité du service.

### **8.1.9. Une offre de transport en commun tournée essentiellement vers le tourisme**

L'offre en transports collectifs assurant en interne la liaison avec les stations est constituée de deux types de desserte :

- trois liaisons assurées par transport guidé, dont deux sur le territoire : le funiculaire assurant la liaison Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, la télécabine qui relie Brides-Les-Bains à Méribel et la troisième liaison concerne l'accès à Val Thorens par téléphérique depuis Orelle, en Maurienne
- des lignes régulières de cars exploitées sous la responsabilité du Conseil Général, permettant la desserte de toutes les stations depuis les gares routières et SNCF du fond de vallée.

Ces deux types de desserte garantissent un service de transport en commun assez élevé pendant toute la période hivernale, majoritairement les samedis et dimanches ainsi que le vendredi sur toute la saison hivernale. Les fréquences des lignes sont déterminées afin d'assurer une intermodalité avec les horaires de départ et d'arrivée des TGV, y compris ceux tardifs du vendredi soir.

Néanmoins sur un week-end d'hiver, la capacité des lignes régulières ne représente que près de 19 000 places, soit 4 à 5 fois moins que la capacité de l'offre ferroviaire (90 000 places). La majorité des usagers du train se reportent donc sur des services complémentaires : location de voitures, taxis, funiculaire des Arcs, navettes privées affectées par les hébergeurs...

En été, l'offre est nettement réduite : les services réguliers sont principalement maintenus sous formes de transport à la demande en semaine, les transports guidés fonctionnent avec des fréquences plus faibles ou sont remplacés par des navettes gratuites.

A l'intersaison, il n'existe quasiment aucun service de transport en commun pour les montées en station, hormis quelques lignes maintenues sous forme de desserte scolaire.

L'offre de transports collectifs sur le territoire est complétée par trois autres types de desserte :

- trois lignes de marché circulant à l'année et réalisant une liaison hebdomadaire depuis Villaret et Saint-Jean de Belleville jusqu'à Moûtiers ou encore entre Longefoy et Aime ;
- une ligne régulière de fond de vallée reliant Bozel à La Léchère, expérimentée entre juin et décembre 2012. Elle s'accompagne de cinq antennes desservant sous forme de transport à la demande les bourgs de Hautecour, Notre-Dame du Pré, Salins-les-Thermes, Villarlurin et Saint-Jean de Belleville ;
- des dessertes internes et entre les stations organisées par les communes concernées. Ces services concernent la grande majorité des stations et relient les parkings et hameaux périphériques aux cœurs de stations. Ces navettes sont pour la plupart mises en service uniquement en hiver.



Hormis les navettes internes, les autres lignes restent peu développées et ont principalement vocation à répondre aux besoins des résidents permanents captifs des transports en commun. A noter qu'aucun service de ce type n'a été mis en place en Haute Tarentaise, par exemple entre Bourg-Saint-Maurice et les bourgs alentours.

En marge du réseau de transport public, les exploitants des remontées mécaniques ont mis en place des navettes exclusivement réservées à leurs employés et effectuant pour la plupart un aller-retour par jour entre fond de vallée et station.

Cette offre privée mise en place par les exploitants représente une alternative à l'usage de la voiture individuelle qui permet de délester quelque peu les trafics en montées en station l'hiver. Néanmoins la flexibilité de ces services est limitée avec en général un seul aller-retour par jour, ce qui limite le nombre d'employés potentiellement intéressés.

### **8.1.10. La voiture, un mode d'accès privilégié mais difficile à contourner**

En cumulant les trafics des trois jours du week-end de pointe de 2011 (24, 25 et 26 février) sur la RN90, 128 600 véhicules sont comptabilisés en accès au territoire, deux sens confondus. Avec un taux de remplissage de 2,5 personnes par véhicules (hypothèse déterminée par extrapolation des taux relevés lors de l'enquête cordon sur les véhicules en montées en station un jour de semaine), ce sont près de 321 500 personnes qui accèdent à la Tarentaise en automobile via la RN90.

Les transports en commun, trains et autocars, ont une fréquentation de 84 500 personnes (cf tableau ci-après).

Tableau 7 : Récapitulatif de la fréquentation, des capacités et des marges de remplissage induites en fonction des différents types de transports en communs à destination des stations

Type d'offre	Fréquentation	Capacité	Marges de remplissage
<b>Autocars des Tours Operators*</b>	16 500 personnes	22 000 places	5 500 places
<b>Autocars publics depuis les aéroports</b>	3 000 personnes **	4 000 places	1 000 places
<b>TGV + TER + Grandes lignes ***</b>	65 000 personnes	90 000 places	25 000 places

\* Source : CETE de Lyon / Porter à Connaissance du SCoT de la Tarentaise

\*\* hypothèse de remplissage des autocars publics : 80%

\*\*\* Source : données SNCF

Ainsi, au total, plus de 406 000 personnes accèdent au territoire sur les trois jours d'un week-end de pointe d'hiver, tous modes confondus.

La répartition modale en accès à la Tarentaise est donc largement favorable à l'automobile avec près de 80 % des personnes en accès au territoire. En termes de transports en commun, la fréquentation est la plus importante pour les services ferroviaires qui transportent 16 % des personnes, contre 4 % pour les Tours Operators et seulement 1 % pour les autocars publics depuis les aéroports.

Si toute la capacité de l'offre en transports en commun actuelle était utilisée, les reports de personnes de l'automobile vers ces services seraient estimés à plus de 30 000 personnes environ réparties de la manière suivante :

- près de 6 500 personnes de l'automobile vers les transports en commun routiers ;
- environ 25 000 personnes des automobiles vers l'offre ferroviaire.

Cela représenterait environ 12 000 véhicules qui pourraient être éliminés du trafic sur la RN90 en entrée du territoire. La diminution des trafics induite serait assez conséquente et représenterait de 5 % à 10 % du trafic total des trois jours d'un week-end de pointe.

La part de la voiture resterait quand même élevée, de l'ordre de 72 % des personnes en accès à la Tarentaise.

### **8.1.11. Des projets d'infrastructures**

De nombreux projets sont prévus sur le territoire pour pallier les différents problèmes existants.

De nombreux projets routiers s'inscrivent le long de la RN90 avec pour objectif principal de sécuriser le réseau mais également de fluidifier les trafics.

A court terme, plusieurs projets sont envisagés :

- la déviation du Mont Galgan en amont de Moûtiers avec le passage de la RN90 en rive gauche et l'élargissement à deux fois deux voies dans le sens montant
- le percement d'une galerie de sécurité dans le tunnel du Siaix
- la création d'un créneau de dépassement d'une longueur de 1 000 m dans le sens descendant, entre Aime et Longefoy

### **8.1.12. Des projets de transport par câble**

Des propositions de création de liaisons par câble sont en cours de réflexion. Il s'agit de liaisons entre :

- Aime et Montalbert (La Plagne), avec un accès routier direct depuis la RN90 et une intermodalité potentielle avec la gare d'Aime
- Bozel et Courchevel avec accès assez aisé depuis Moûtiers via la RD915.

L'échéance de réalisation de ces projets n'est aujourd'hui pas connue.

### **8.1.13. Une pratique du vélo à développer en tant qu'activité touristique**

La topographie du territoire et le climat limitent les usages du vélo comme mode de déplacements pour les trajets domicile-travail, si ce n'est localement en fond de vallée.

Néanmoins, la Tarentaise est un territoire réputé pour la pratique sportive du vélo, avec des cols de haute altitude très pratiqués par les cyclotouristes. En effet, selon une étude menée par l'APTV en 2012, les cyclistes recherchent principalement les fonds de vallée mais également les grands cols.



De plus, les cols du territoire figurent régulièrement sur le tracé du Tour de France, générant ainsi un tourisme estival supplémentaire.

La sécurisation et le développement de la pratique du vélo-sportif en Tarentaise peuvent donc être un levier pour promouvoir le tourisme d'été. En effet, les itinéraires cyclables du territoire présentent quelques points de vigilance :

- des traversées difficiles des centres-villes : Moûtiers, Bourg-Saint-Maurice et Séez ;
- une circulation importante le long de la RD915 en vallée de Bozel, sur la RN90 et le long de la RD902 entre Séez et Sainte Foy, mais qui possèdent toutes des itinéraires alternatifs possibles à mettre en valeur ;
- le tunnel du Siaix, très routier et sans cheminement cyclable ;
- une rupture cyclable entre Centron et Aime.

Les principales attentes concernent la continuité cyclable et l'accessibilité aux itinéraires en termes de dénivelé et de sécurité de l'accès.

Quelques mises en œuvre sont prévues à court terme afin de sécuriser et optimiser les itinéraires existants :

- le percement de la galerie de sécurité dans le tunnel du Siaix qui s'accompagne de la création d'un cheminement cyclable en dehors de la circulation automobile
- le balisage des itinéraires cyclotouristes par le Conseil Général.

Aujourd'hui	
Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport en commun               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des flux pendulaires concentrés sur le territoire (75 % des actifs résident et travaillent en Tarentaise), qui peuvent être plus facilement captés par un service de TC</li> <li>- En hiver, une offre touristique TC routière et ferroviaire qui irrigue l'ensemble des vallées et des stations</li> <li>- 3 transports câblés fond de vallée-station qui permettent de limiter l'usage de la route</li> <li>- Une offre de transport en commun privée mise en place par entreprises privées (remontées mécaniques, hébergeurs...)</li> </ul> </li> <li>• Covoiturage               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un développement spontané du covoiturage</li> </ul> </li> <li>• Organisation et fonctionnement du réseau viaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif RECITA, un outil qui limite les congestions dans le sens montant sur la RN 90</li> </ul> </li> <li>• Sécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une surveillance en temps réel via le PC OSIRIS</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport en commun               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de continuité du service TC routier à l'année</li> <li>- Une desserte de fond de vallée à destination des résidents quasi inexistante</li> </ul> </li> <li>• Organisation et fonctionnement du réseau viaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux nœuds de congestions : traversée de Bourg-Saint-Maurice et convergence du réseau des deux vallées sur Moûtiers ;</li> </ul> </li> <li>• Stationnement               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des parkings en station en sur-occupation l'hiver</li> </ul> </li> <li>• Sécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des contraintes topographiques et naturelles très importantes qui génèrent accidents et congestions</li> </ul> </li> <li>• Marchandises               <ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreuses montées quotidiennes pour l'approvisionnement des stations</li> <li>- Peu de marges de manœuvre pour développer le fret en fond de vallée en hiver</li> </ul> </li> </ul>
Demain	
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport en commun               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une communication soutenue autour de la centrale de mobilité Mobi'savoie</li> <li>- Des possibilités de réutilisation d'offres de transport en commun</li> <li>- Un développement des bonnes pratiques amont pour les déplacements saisonniers</li> <li>- Des marges de manœuvre pour augmenter l'offre ferroviaire</li> </ul> </li> <li>• Covoiturage               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un site dédié : Mobi'Savoie covoiturage</li> </ul> </li> <li>• Sécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux projets de sécurisation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport en commun               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un développement de l'urbanisation de manière éclatée qui ne permettrait pas d'étoffer l'offre en transports en commun par des services alternatifs</li> <li>- Un taux de motorisation en forte croissance, support de pratiques autosolistes</li> <li>- Un développement isolé de chaque grand employeur de "sa" solution de transport</li> </ul> </li> <li>• Organisation et fonctionnement du réseau viaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un maintien des flux de transit dans les centres bourgs qui limiterait leur attractivité Marchandises</li> <li>- Un accroissement du nombre de véhicules de livraison en montée en station</li> </ul> </li> </ul>

## Enjeux

- Les différents projets portés par le territoire lèvent certains dysfonctionnements du réseau viaire actuel vis-à-vis de la circulation automobile et des cheminements cyclables
  - Les projets de transports par câble permettraient de délester de manière importante les montées en station concernées
  - L'accessibilité aux stations est un enjeu majeur qui a des répercussions importantes sur l'image globale de la Tarentaise et sur son attrait touristique
  - Il s'agit d'abord de renforcer l'accessibilité en transports en commun en période hivernale et estivale. Cela passe par une réflexion visant à augmenter le remplissage des services de transports en communs existants, améliorer l'intermodalité, assurer une meilleure intégration tarifaire ou encore développer l'offre quand cela est possible.
  - La part de la voiture restant prédominante, l'amélioration des modes de transports alternatifs doit aussi s'accompagner de mesures visant à améliorer l'accessibilité automobile, notamment par la maîtrise des flux et le traitement des traversées de bourgs par la RN90. L'enjeu réside également dans le meilleur remplissage des voitures, notamment en montées en station, notamment par la promotion du covoiturage, de l'auto-stop institutionnalisé...
  - Si l'accessibilité touristique hivernal est un enjeu majeur pour le développement économique du territoire, l'enjeu est également de développer des services à destination des résidents, continus sur l'année, ainsi que des services inter-stations en période estivale
  - Il apparaît primordial de développer une gouvernance globale des déplacements au niveau de la Tarentaise pour assurer le contrôle et la coordination entre les intervenants multiples de ce secteur (différents modes de transport et stationnement)
  - Des enjeux croisés entre développement urbain et mobilité apparaissent également :
    - Maîtriser l'étalement urbain pour concentrer les pôles générateurs de flux
    - Limiter la présence de la voiture en station
  - Le développement économique dépend aussi de l'accessibilité du territoire. Il semble ainsi important de :
    - Définir un schéma d'organisation logistique des transports de bagages et de marchandises à l'échelle du territoire
    - Améliorer la coopération et la mutualisation entre les grands employeurs et les services publics
  - Enfin, l'attractivité touristique est aussi liée à l'image globale de l'accessibilité en Tarentaise, ce pour quoi il est nécessaire de favoriser l'accès à l'information sur les modes alternatifs à la voiture
-

## 9. IDENTITE ET UNITE DU TERRITOIRE

---



L'identité du territoire de Tarentaise a particulièrement évolué au fil de son histoire.

### **9.1.1. Identités géographique, historique et patrimoniale**

Pour les géographes, la Tarentaise est la vallée de l'Isère et ses bassins versants (vallées des dorons), depuis sa source à Val d'Isère jusqu'au confluent avec l'Arly à Conflans.

Aujourd'hui, en terme administratif, le territoire « Tarentaise » est plus restreint puisque composé des 4 cantons de Moûtiers, Bozel, Aime et Bourg-Saint-Maurice. S'arrêtant au verrou glaciaire de Cevins, il correspond au bassin de vie des 43 communes qui le composent. Au-delà de cette barrière géographique, les communes sont davantage tournées vers Albertville.

L'identité historique de la Tarentaise a évolué au fil du temps en liaison avec ses différentes fonctions : voie de passage, archevêché, développement du tourisme hivernal...

Actuellement, il semble que ce soit les éléments matériels et immatériels de la vie traditionnelle qui rassemble le plus les acteurs locaux autour du patrimoine : petit patrimoine communal (fours, bachals...) et architecture locale (diversifiée à l'échelle de la Tarentaise, mais qui tend à s'uniformiser au gré des rénovations actuelles), activités traditionnelles (pastoralisme, artisanat, outils et savoir-faire qui leur sont liés), traditions (fêtes, costumes, danses, patois...).

Il semble que l'attachement à ces patrimoines émane d'une réaction face aux bouleversements socio-économiques rapides qu'a connus la Tarentaise au cours du XXe s. et surtout depuis les années 1950 avec l'avènement du tourisme de masse lié aux sports d'hiver.

Cette volonté de sauvegarde et la récupération de ces éléments patrimoniaux dans une visée touristique engendre parfois un phénomène de "folklorisation" et/ou véhicule une certaine vision passéiste de l'identité tarine et intègre peu les composantes modernes de la société actuelle qui font également l'identité de la Tarentaise.



### **9.1.2. Unité actuelle et particularismes locaux**

Actuellement, l'identité de la Tarentaise est fortement liée à la culture alpine en général :

- les paysages de montagne (alpages, eau, glaciers...),
- les activités traditionnelles en évolution (pastoralisme, hydroélectricité...),
- les voies de communication et les cols,
- les villages, les stations et leur architecture respective,
- les sports d'hiver et de montagne.

Ces éléments fédérateurs se retrouvent dans l'ensemble des hautes vallées alpines et sont issus à la fois d'un attachement au patrimoine et d'une volonté d'avancée et de modernité.

La spécificité de la Tarentaise actuelle semble résider dans l'importance de la culture du ski et du tourisme. Elle est fortement marquée par l'économie des sports d'hiver et les particularismes locaux qui y sont liés (saisonnalité, disparité entre les stations, les villages d'adret et les bourgs de fond de vallée, etc.).

Il existe des éléments fédérateurs, évoluant au fil des années, sur lesquels l'unité de la Tarentaise peut se fonder et qui rassemblent l'ensemble des acteurs de Tarentaise :

- l'économie touristique et la culture du sport,
- la Fête Terre, Terroir, Tarentaise, fédérant l'ensemble des acteurs locaux et des nombreuses associations,
- la vache tarine et les alpages, éléments forts de l'image de la vallée,
- l'APTIV qui témoigne d'une évolution des communes vers une volonté de travail en commun.

Mais certains clivages persistent :

- difficulté des liens entre le « bas » et le « haut »,
- fonctionnement individualiste des stations de ski,
- difficulté de relations entre les différents secteurs géographiques (Haute-Tarentaise, Vallée des Dorons...)

### **9.1.3. Une identité ou des identités « Tarentaise » ?**

Il semble difficile de définir l'identité de la Tarentaise aujourd'hui et même de dire si le territoire a une identité propre. La perception des éléments identitaires a évolué tout au long de l'histoire de la vallée et elle est actuellement bien différente en fonction des regards.

Il existe un certain sentiment d'appartenance à la Tarentaise de la part de la population locale, notamment peut-être en opposition par rapport à d'autres territoires voisins : La Maurienne, le Val d'Aoste, ...

Les habitants se sentent montagnards, savoyards et parfois « tarins ». Le plus souvent, les racines se cherchent dans son village d'origine, plus rarement à l'échelle de la Tarentaise.

L'image actuelle forte de la Tarentaise est celle d'une vallée montagnarde vouée aux sports d'hiver, mais a-t-elle une identité bien marquée ? ou plusieurs identités locales variant d'une époque à l'autre et d'un lieu à l'autre ?

D'ailleurs la différenciation est marquée entre la Haute-Tarentaise (cantons d'Aime et Bourg-St-Maurice pour certains, canton de Bourg-St-Maurice uniquement pour d'autres) et la moyenne Tarentaise.

De nombreuses associations et acteurs locaux cherchent à sauvegarder et valoriser telle ou telle spécificité propre à leur village ou à leur canton. Leurs recherches sur les patois, les costumes, l'architecture traditionnelle, par exemple, mettent en évidence les différences d'un village à l'autre.

Certaines associations se sont montées à l'échelle de la Tarentaise : Visites en Tarentaise Vanoise (musées et lieux de visite), Académie du Goût et des Traditions Culinaires (qui regroupe des restaurateurs et des producteurs souhaitant valoriser la gastronomie traditionnelle), les croqueurs de pommes Savoie-Tarentaise (chargés de sauvegarder les vergers et les variétés anciennes), Vivre en Tarentaise (association de protection de la nature) etc...

Un magazine, la Tarentaise Hebdo est également publié chaque semaine, depuis maintenant plus de sept ans, reprenant les actualités de la vie locale.

La Tarentaise est bien une vallée avec une identité propre, profondément ancrée dans ses racines montagnardes. Mais les habitants sont-ils si différents de la Maurienne, de l'Oisans ou du pays du Mont Blanc ?

